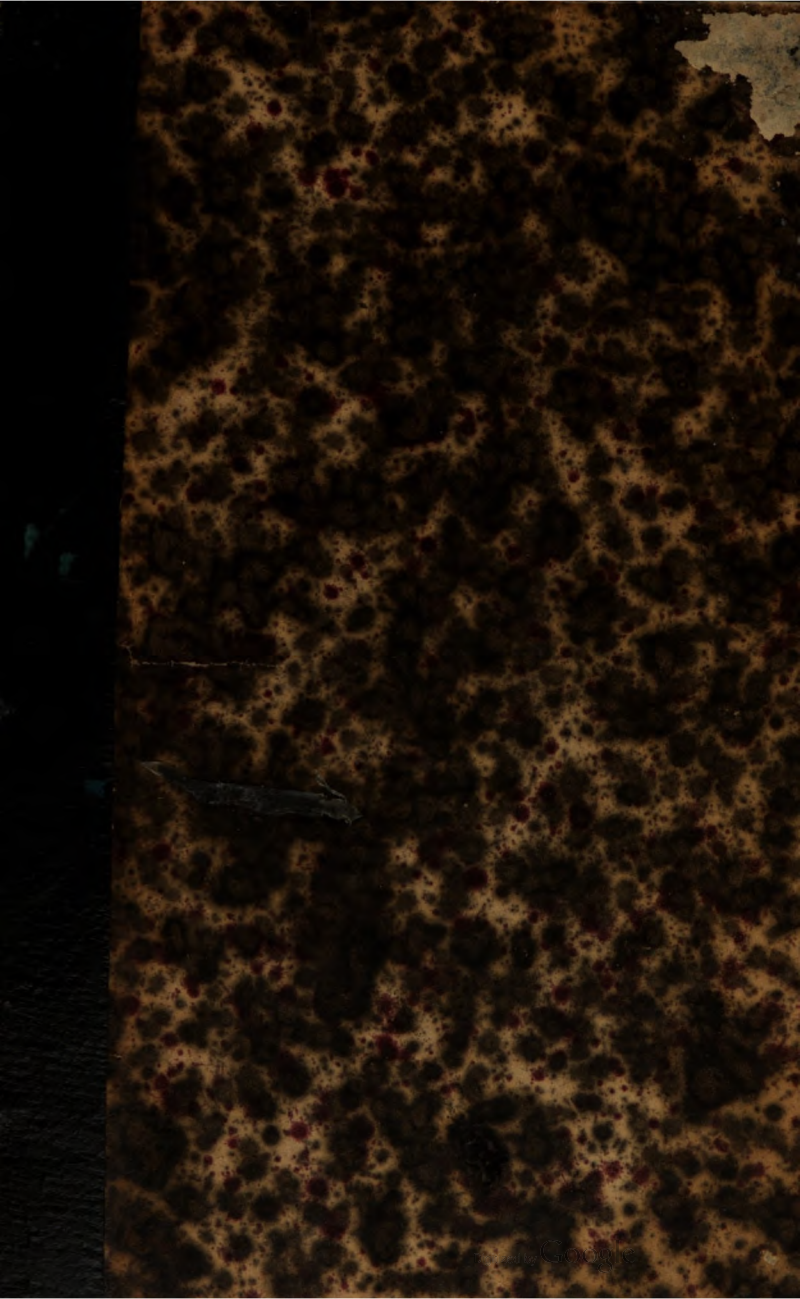
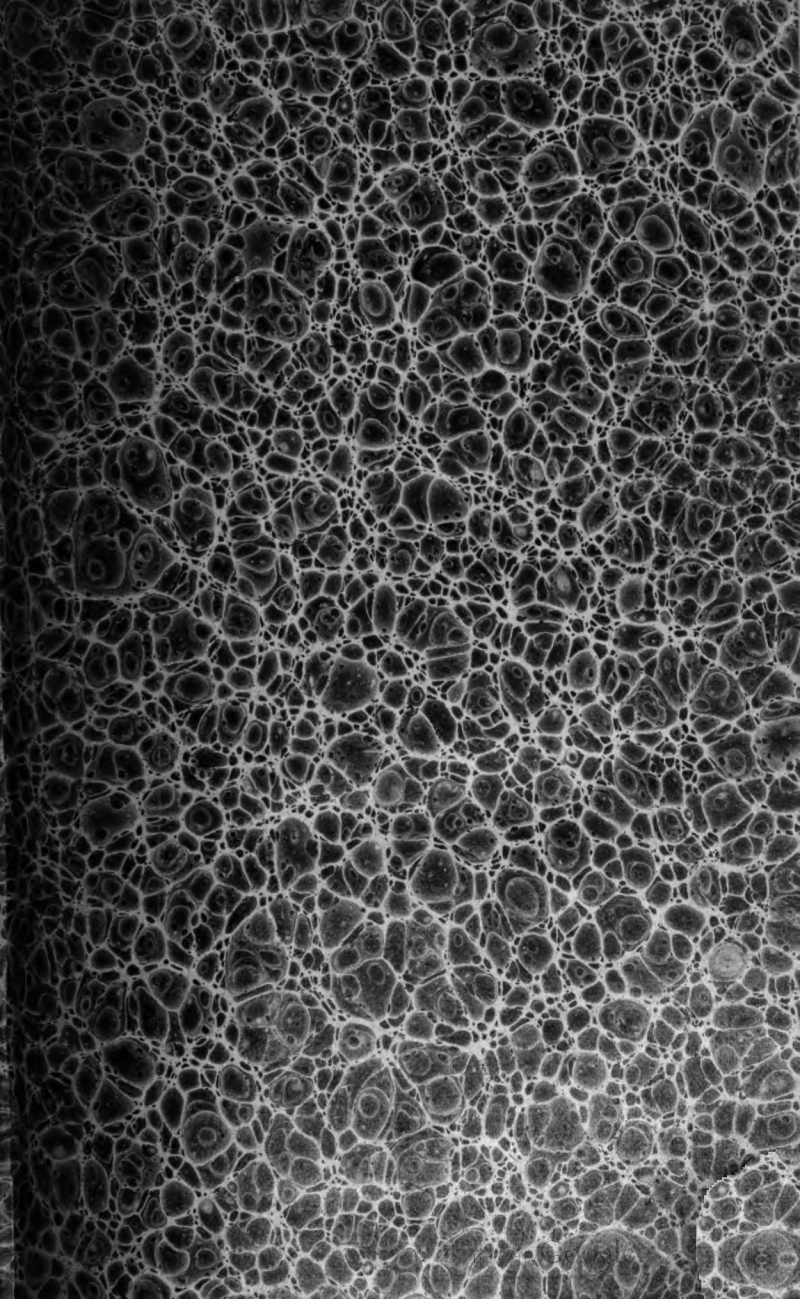




KONINKLIJKE BIBLIOTHEEK



0439 0024



N^o 7319

89079

NOTRE FRONTIÈRE
DU
NORD-OUEST



NOTRE FRONTIÈRE
DU
NORD-OUEST

Excursions pendant les Vacances
(août 1843)

PAR L. JOTTRAND

BRUXELLES

WOUTERS ET C^e, IMPRIMEURS-LIBRAIRES
8, rue d'Assaut

1843



I

Prologue. — La rive gauche de l'Escaut. — Les polders. — Blankenberg. — Ostende. — Route d'Ostende à Nieuport. — Les Dunes. — Nieuport.

Il y a bien quelque prétention à vouloir raconter « ses voyages » de quinze jours sur une cinquantaine de lieues en long et autant en large. C'est s'exposer tant soit peu à la comparaison qu'on peut faire de vous et de ce rat de la Fontaine :

**« Rat de peu de cervelle,
qui,**

- » Sitôt qu'il fut hors de sa cave :**
- » Que le monde, dit-il, est grand et spacieux !**
- » Voilà les Apennins, et voici le Caucase !**
- » La moindre taupinée était mont à ses yeux. »**

Mais le danger de cette comparaison n'a rien de bien effrayant, aujourd'hui qu'on partagerait

le ridicule avec un très-grand nombre de gens même très-haut placés dans la littérature contemporaine. N'en connaissons-nous pas qui ont décrit leurs pérégrinations de Paris à Anvers où ils venaient « voir la mer ? »

Aussi bien est-il temps que la Belgique commence à avoir ses touristes. Elle a été si souvent jugée à tort et à travers par ses voisins ; c'est bien le moins qu'elle puisse le leur rendre. Après cela, il n'y a pas encore de poétique créée pour ce genre nouveau de littérature qui menace de prendre un grand développement, depuis l'invention des chemins de fer et des bateaux à vapeur, et que nous appellerions volontiers « le genre cursif, » avec la permission que l'on se donne aujourd'hui de détourner les mots de leur signification propre, pour rendre de nouvelles idées.

Nous avons, en anglais, des « Handbooks » des « Sketches, » etc. ; en français, des « Guides, » des « Impressions de voyage ; » sans compter les « Quinze jours » par ici ; « Deux mois » par là ; « De Paris à Pontoise ; » et puis encore : « Le Rhin, » « La Loire, » ou tout autre cours d'eau ; ou bien : « L'Italie, » « L'Irlande, » etc. etc. Chacun parle de peu ou de beaucoup de choses, sans qu'il reste rien, le plus souvent, de tout ce qu'il a dit. Tel a produit plusieurs volumes sur la Suisse, dont tout ce qui a survécu, c'est la réputation faite à un nouveau mets, plus ou moins apocryphe encore :

« le *beefsteak* d'ours. » Tel autre nous a trainés le long du Rhin, de ruine en ruine et de cathédrale en cathédrale, sans qu'il nous souvienne d'autre chose, à peu près, que de l'ennui éprouvé à ses éternelles descriptions.

Il est vrai que, par contre, quatre mois passés en Russie, par M. de Custine, rien que quatre mois, ont donné à cet écrivain l'occasion de faire sur cet empire un livre fort amusant. Il y a même encore certain ouvrage du cru belge : « De Bruxelles à Constantinople, par un touriste flamand, » dont tous ceux qui l'ont lu ont peu de mal à dire.

Tout cela a été écrit pêle-mêle, en courant, sans règle, et comme venait l'idée ou l'inspiration, le long du chemin. Qui nous empêcherait de faire de même, en priant le lecteur de se rappeler sous quel genre de littérature encore anarchique nous demandons qu'on range ce qui va suivre ?

C'est aujourd'hui la mode de courir aux bains de mer, autant tout au moins qu'aux eaux thermales. Ou plutôt, il faut distinguer. Les bains de mer sont les « eaux » de la petite propriété. Aussi toute la Belgique bourgeoise (c'est le mot du pays qui rend le mieux l'idée) se précipite-t-elle, depuis trois ou quatre ans, vers le petit ruban de mer que les traités politiques des deux derniers siècles ont bien voulu nous laisser, comme dans l'unique prévision que nous en aurions besoin un jour pour nous y baigner.

Nous avons fait comme tout le monde, dès l'ouverture du chemin de fer d'Ostende ; lorsque Bruxellois, Anversois, Louvanistes, Montois, Liégeois, Flamands du centre et Wallons des frontières orientales et méridionales se précipitaient vers l'eau salée, à peu près comme une volée de cannetons couvés par une poule se précipitent à la mare, loin de laquelle on les élevait d'abord, mais dont l'un d'eux a, par hasard, découvert le chemin. Maintenant Ostende est devenu monotone pour ceux qui le connaissent depuis quatre ans. Il y a bien, à vrai dire, la variante de Blankenberg ; mais qui en aura goûté une fois n'y reviendra plus guère, s'il s'agit d'excursion de plaisir, et non d'obéissance à quelque prescription du médecin.

Donc, il s'est élevé en nous le désir d'aller voir un peu si, sur cette côte de la mer du Nord, où la diplomatie rongeuse ne nous a laissé que des baignoires et pas un port de mer digne de ce nom, il n'y avait pas mieux que cela, à droite ou à gauche.

A droite, vers l'embouchure de l'Escaut, notre exploration s'est bien vite terminée. Terneuzen et Breskens étant encore des ports sur la rivière, et Philippine, le Sas de Gand et l'Écluse, des ports d'intérieur sur des renflements, ou, comme qui dirait des fluxions que le père Escaut a gagnées de ce côté-là, nous n'avons rien eu à demander aux pêcheurs de moules et aux caboteurs qui fré-

quentent le plus ces parages. Nous nous sommes rejeté dans les polders, la vraie curiosité du pays; mais les polders de cette partie de notre vieille Flandre que les Hollandais nous ont volée ressemblent tant à ceux que nous avons encore gardés de Calloo à Bouchout, et de Bouchout à Eecloo et Damme, et ceux-ci ont été décrits à tant de reprises, qu'il deviendrait fastidieux d'en parler.

Seulement, en touriste amateur du pittoresque sous toutes ses variétés, nous recommanderions volontiers à nos montagnards des Ardennes et du Condros d'aller visiter les polders, pour jouir en plein du contraste entre ce pays et le leur. Les Flandres plus continentales que parcourt le chemin de fer n'offrent pas des oppositions aussi marquées. Les Ardennes et le Condros ont quelques plateaux, et quelques prairies arrosées de rivières, comme ces Flandres; et ces Flandres, quelques bois comme les Ardennes et le Condros. Dans les polders, c'est tout autre chose : des prairies et des champs immenses, sans autre eau que celle des fossés et des criques; des horizons sans arbres, et cependant de la fraîcheur partout; de grandes fermes aux toits de paille hauts comme des cathédrales; des chevaux et des bœufs comme des géants de l'espèce : quels tableaux et quelles surprises, pour nos compatriotes du midi et de l'est qui viendraient de quitter leurs vallées aux innombrables ruisseaux, leurs campagnes partout bor-

nées de bois et cependant souvent arides et desséchées, leurs villages aux petites huttes d'argile et de chaume, leurs petits chevaux, et leurs vaches plus petites encore !

Nos peintres aussi auraient à profiter de l'étude de ces tableaux, en les choisissant avec discernement. En général, on court trop au dehors et trop au loin pour chercher des sujets d'étude. Il est certes bon, et même indispensable qu'un peintre voyage et compare les sites, la lumière et surtout les monuments de l'art dans les différents pays; mais il nous semble que son but doit toujours être de revenir, riche d'observations et de comparaisons, appliquer son expérience aux sujets que l'entourent, au milieu desquels il a vécu depuis l'enfance.

Rubens ne nous a pas peint des madones italiennes, ni Ommeganck des prairies de la Romagne, ou du royaume de Naples.

Qu'un beau bœuf de Verboeckhoven ruminerait bien dans ces vastes herbages, que ce peintre remarquable abandonne à M. Vangingelen, nature d'artiste impuissante à en tirer parti ! Que De Jonghe amollirait bien sur cette ferme des polders aux couleurs peu tranchantes, et vue par un léger brouillard du matin, ou un coucher du soleil, sa touche devenue trop dure à rendre les collines rocailleuses et la verdure un peu brune des paysages ardennais !

Mais nous cherchions des ports de mer, et voici que nous nous perdons à chanter des bucoliques autour d'Assenède et d'Oostbourg. Gagnons Blankenberg par l'Écluse et Westcapelle, puisque c'est par ce premier point sur la mer depuis l'Escaut, qu'il nous faut repasser par aller voir ce qui peut se trouver à la gauche de notre frontière maritime.

Blankenberg est, cette année, envahi par les Anglais, qui prétendent que les Allemands les ont chassés d'Ostende. Ces oisifs qui tirent des fusées au risque d'incendier les meules d'une petite ville aussi agricole que maritime; ou ces malades qui prennent successivement des bains d'eau salée et l'air de la campagne, ne nous retiendront pas longtemps parmi eux. Il nous faut revoir cependant la plage d'échouement qui sert de port aux courageux pêcheurs de Blankenberg.

Pour ceux qui n'ont encore vu qu'Ostende, avec son chenal qui conduit les vaisseaux de la mer dans les bassins du port, et sa belle jetée en maçonnerie qui reçoit les assauts de la marée haute, au nord-ouest de la ville, Blankenberg offre un spectacle tout nouveau. Là, pas de port, pas de chenal, pas d'estacade, pas de jetée. La dune toute nue sépare la ville de la mer, sans communication de l'une à l'autre qu'un escalier de bois qui monte sur le flanc de la dune; au pied de celle-ci, la plage, sur laquelle sont échouées, à la marée basse,

toutes les barques de pêcheurs qui ne sont pas en pleine mer occupées à la pêche. Elles attendent la marée haute pour se remettre à flot, et partir à leur tour. A la marée descendante qui suivra, les barques rentrant de la haute mer viendront s'échouer doucement à leur place.

La curieuse manœuvre de cet échouement est à peu près le seul spectacle intéressant que présente la côte à Blankenberg ; outre, bien entendu, le grand, l'éternellement magnifique spectacle de la mer pris en lui-même, que la mer soit calme comme un étang, ou agitée comme une immense forêt de cèdres.

Le bateau non ponté (il n'y en a pas d'autre à Blankenberg) s'approche peu à peu de la plage que la mer commence à quitter. Si celle-ci est un peu agitée, elle lui jette par-dessus le bord le flot qu'elle envoie au rivage, ou celui qu'elle en rappelle ; et l'insouciant pêcheur reçoit cette ondée sans y faire attention. Le bateau s'approchant toujours, bientôt une petite ancre est jetée ; puis le pêcheur descend lui-même dans l'eau dont la profondeur a toujours diminué en approchant de la plage. De grandes et fortes bottes permettent au pêcheur de marcher sûrement dans les flots ; il tire à lui son bateau à l'aide d'une corde qu'il y a amarrée avant de descendre, et bientôt le bateau qu'abandonnent les dernières lames du reflux est à sec sur le rivage.

Viennent alors les femmes et les enfants, chargés de hottes, qui emportent le poisson, si la pêche a été heureuse.

Moins d'une heure après, les pêcheurs qui montaient ce bateau sont allés changer leurs fortes bottes, leur large pantalon rouge et leur veste courte, contre une bonne paire de sabots et une longue et chaude houppelande ou redingote de drap bleu, et vous les revoyez en ce dernier costume sur la dune où ils viennent se mêler à tous les promeneurs, après un frugal repas qui les a remis en état de commencer un nouveau voyage.

Outre la distraction de ce spectacle qui se reproduit deux fois par jour pour ceux qui savent se lever matin, et une seule fois pour les autres, les baigneurs, à Blankenberg, peuvent se donner, en sortant de l'eau ou de la table, la promenade, sur un ponton de bois jeté sur le sable de la dune jusqu'à deux cents pas environ de la ville, pour la plus grande facilité des promeneurs. Ils peuvent aussi faire une excursion jusqu'à Wendune, joli village à une petite lieue de là. Il leur est loisible enfin de faire quelques petites courses dans la campagne, qui n'est pas tout aussi nue d'arbres et de verdure qu'autour d'Ostende.

Le mieux, toutefois, est de prendre, à six heures du soir, un des chars à bancs publics qui partent pour Bruges, où vous avez bonne chance

d'être rendu encore avant huit heures du soir, pour l'arrivée du dernier convoi de Bruxelles à Ostende. Vous le prenez au passage, et vous voilà couché, de bonne heure encore, dans notre second établissement de bains de mer.

Les Anglais à Blankenberg avaient raison : Ostende est envahi par les Germains. C'est tout ce qu'il y a de changé depuis l'année dernière.

Cette race blonde, aux yeux bleus et aux jambes longues, est pourtant mêlée d'une notable quantité de Français du département du Nord, que le chemin de fer de Lille par Courtrai fait maintenant confluer à Gand avec les Allemands du Rhin venant par Verviers, pour se rendre ensemble comme un grand fleuve, à la mer.

Le parler un peu aigre et traînant de ces Français d'un peu plus d'un siècle, mêlé à l'accent nasillard de ces Prussiens de moins de trente ans de date, s'harmonie très-bien avec l'idiome ostendais qui participe de toutes ces qualités. Aussi les hôtels, la plage des bains, les cafés de la jetée semblent-ils être, à Ostende, la tour de Babel juste au moment où vient de s'opérer le miracle de la confusion des langues. On sent qu'il n'y a pas un quart d'heure que tous ces gens devaient encore parler ensemble, et qu'ils doivent être fort étonnés de ne s'entendre plus.

Ostende serait dans une excellente passe, aujourd'hui, pour devenir et rester une célèbre ville

de bains de mer, au lieu d'un bon port qu'il ne sera jamais. Mais l'administration locale devrait toutefois se remuer un peu pour conserver l'avantage. Il faudrait créer des objets de distraction pour les baigneurs, qui n'ont maintenant aucune ressource d'amusement, après le cabinet de M. Paret, la promenade sur la jetée, sur l'estacade, aux parcs aux huîtres, et le cigare ou la lecture au Café de la Jetée ou au Casino.

Il n'y a ni théâtre ouvert dans l'intérieur, ni verdure à l'extérieur d'Ostende. Ce serait bien le moins qu'on y bâtit, aux frais de la municipalité, quelque bel édifice au bord de la mer, pour concerts, bals, salons de conversation, etc. Le Casino de la grand'place ne suffit pas.

Voir arriver le bateau à vapeur d'Angleterre; visiter la *Louise-Marie*, revenue tout récemment du Guatemala et se reposant au fond du dernier bassin; prendre un bain à la marée montante: voilà à peu près tout ce que peut faire, à Ostende, quelqu'un qui n'y est pas pour la première fois. Voyons plus loin, et partons pour Nieuport.

Une bonne voiture des messageries Van Gend, administration qui se recommande partout en Belgique par le confort et l'exactitude de son service, part justement à midi dans cette direction. Une place de coupé encore disponible nous donne la chance d'une agréable compagnie; les deux autres places sont occupées par un monsieur et

une dame de fort bon air. Nous pourrions peut-être causer, ce qui vaut encore mieux, en route, que la distraction un peu monotone du cigare fumé à la portière.

Arrivés à la sortie des derniers remparts d'Ostende, la chance a déjà bien tourné. C'est un capitaine de la marine royale d'Angleterre qui dépense, depuis quinze ans, son opulente demi-solde, établi à Montreuil-sur-Mer, tout au bout du département du Pas-de-Calais, où il a épousé une Française, beau reste de jolie femme, et où il retourne avec elle, après un voyage sur le Rhin.

Un tracé d'itinéraire d'Ostende à Boulogne, avec l'indication des hôtels à choisir et des choses remarquables à visiter sur la route, est le premier profit que nous retirons de leur conversation. Puis nous admirons ensemble, de Mariakerke à Middelkerke, cette longue plaine partant du pied de la dune qui ne cesse d'onduler à notre droite, et s'étendant à notre gauche vers Bruges et l'intérieur de la Flandre occidentale.

Pas un arbre élevé n'arrête la vue dans ce vaste paysage. Mais les arbres sont remplacés par les clochers d'innombrables villages qui se pressent et semblent valser au loin à notre vue, emportés que nous sommes par le train rapide de la voiture. Ils s'arrêtent quand nous nous arrêtons nous-mêmes au premier relais; et nous n'en comptons pas moins de dix-sept, à l'œil nu, sans ceux qui

se perdent à l'horizon, dans le brouillard transparent qui semble flotter toujours, même par le soleil le plus vif, sur toute cette contrée, et qui provient sans doute de l'évaporation de l'eau des fossés entretenus dans les champs, pour saigner après l'hiver cette terre plate et grise qui ne penche vers aucune rivière.

De petits saules, des aunes, et quelquefois des roseaux qui paraissent semés et cultivés dans ces fossés, et que nous voyons de loin en loin faucher comme du blé par les paysans, qui les emploient, croyons-nous, en litière pour leur bétail, font la seule verdure qui marque et qui décore les villages, en cette saison où la moisson est mûrie ou déjà enlevée.

En quelques points de la route, la dune, à notre droite, se rapproche jusqu'à moins d'une portée de fusil. Elle gagne évidemment sur la campagne cultivée. Deux ou trois clochers sans toit et en ruine, isolés et le pied dans le sable, témoignent que des paroisses, auxquelles ils présidaient autrefois, ont déjà disparu, et sont un sinistre avertissement pour les cultures qui s'obstinent encore à lutter contre cette lente mais inévitable avalanche.

Plus avant, la dune s'éloigne et cache ses pitons blanchâtres derrière les saules et les toits d'autres villages. Un canal à fleur de terre brille au loin sur notre gauche, comme un long ruban d'argent: c'est le canal de Bruges à Nieuport, et les clo-

chers de cette dernière ville s'élèvent à l'horizon.

Il est difficile de deviner là un port de mer, au milieu de cette partie du paysage. Nous approchons. Le canal de Bruges présente d'abord ses bassins remplis de bélandres de Tournai et de bateaux charbonniers des environs de Mons. Puis les bastions verts des premières fortifications de la ville s'écartent pour la porte d'entrée. Un pont-levis est jeté sur les fossés. Nous voici dans Nieuport.

Où donc est la mer ? où sont, du moins, les dunes qui doivent, comme à Blankenberg et à Ostende, la séparer de la ville ? Les rues de celle-ci sont tristes et désertes. Nous voici sur la grande place, au pied d'un vieux beffroi, non loin d'une assez grande église et d'un corps de garde maigrement garni de deux ou trois soldats. Point de marins, point de pêcheurs, pas même un mât de navire dépassant le toit d'une maison, pour annoncer dans quelle direction peut se trouver le port. Il faut éclaircir cette énigme.

Nous laissons partir la voiture, après avoir souhaité un bon reste de voyage à nos compagnons qui se dirigent avec elle vers Dunkerke, et nous voilà en quête du port de Nieuport.

Cette botte de pierre, vraie prison-citadelle plutôt que ville fortifiée, s'ouvre enfin du côté de l'ouest, et un long chenal, à sec à la marée basse, court, entre deux estacades de près d'une demi-lieue, joindre la mer dans cette direction.

Quelques bateaux pêcheurs, pontés et non pontés, plus une douzaine de navires de commerce d'un petit tonnage sont dans le port, dont le quai est garni de quelques auberges et cabarets, aux portes desquels, causent, en se chauffant au soleil, un petit nombre de marins et de soldats. Désolation et misère !

C'est pour cela qu'on entretient ce chenal si long, entre ces estacades si coûteuses, qu'il faudra sans doute étendre bientôt encore ?

Mieux vaudrait combler le chenal, raser les fortifications, et rendre Nieuport à toute la liberté d'un bon village flamand de l'intérieur des terres, cultivant ses alentours. C'est la seule destinée qui appartienne désormais à cette partie de notre plage dont la mer se retire sensiblement chaque année.

Le soleil n'est pas encore couché, le temps est beau ; partons à pied pour Furnes : nous ne saurions jamais dormir, même une seule nuit, dans cette *prison de Nieuport*.

II

Le Veurne-Ambacht. — Furnes. — Zuydcootte. — La douane française. — Les approches de Dunkerke. — Dunkerke. — Le port. — La langue flamande. — La société humaine. — Les fortifications.

La route est droite et unie dès que l'on est sorti vers le sud du dernier labyrinthe des fortifications de cette place maudite. C'est la digue d'un beau canal qui continue, du moins, à porter peu ambitieusement des bateaux à chaux, à tuiles ou à charbon de terre. La dune, qui se tient toujours éloignée à droite, n'apparaît plus que de temps en temps au bout de l'horizon. A gauche, de belles campagnes où les arbres ont reparu, de beaux champs moissonnés ou couverts encore de hautes féveroles et d'avoines épaisses et jaunissantes. De grands et forts chevaux labourent la terre. Tout annonce que nous entrons dans cette contrée ap-

pelée autrefois « le Veurne-Ambacht, » à laquelle ces animaux précieux ont fait au loin une réputation toute spéciale.

C'est de là que l'on tire principalement ces énormes chevaux de mariniers qui servent à remorquer les bateaux contre les courants de la Meuse, de la Loire et même du Rhône.

Les paysans du Veurne-Ambacht sont, au reste, taillés comme leurs chevaux. Ce sont de ces larges et solides Flamands, à la physionomie bien caractérisée, dont les pères ont porté autrefois d'un poignet inébranlable la « Goedendag » dans l'intrepide infanterie des communes flamandes, contre les chevaliers de Philippe le Bel, et de Charles le Bel.

Tout le pays, de Nieuport à Furnes, témoigne de ce que les Anglais appellent « plenty, » et que rend mal le mot français « abondance. »

Mais voilà Furnes qu'annoncent de loin quelques édifices élevés couronnés de forts et hauts clochers. Sans doute cette ville est plus digne que le triste Nieuport de dominer sur cette fertile contrée.

Furnes s'ouvre aussi sur le bassin d'un canal ou plutôt de plusieurs canaux qui la mettent en communication non-seulement avec Nieuport et Dunkerke, mais avec le pays appelé « la Moere, » dont nous aurons occasion de parler plus avant. Ce bassin est bien garni de bateaux, et la ville n'étant

pas fortifiée, il touche immédiatement à une belle rue d'entrée fort propre et assez bien bâtie, qui conduit directement à deux places, celle où se trouve l'église et celle où se trouve l'hôtel de ville, deux monuments qui, par leur importance et le style de leur architecture, prouvent assez que Furnes était autrefois une notable cité de la Flandre. Un beffroi et un carillon achèvent cette démonstration.

L'architecture intérieure de l'église rappelle celle de la plupart de nos belles églises gothiques. L'extérieur de l'hôtel de ville offre quelque chose de la face la plus ancienne de l'hôtel de ville de Gand. Nous n'avons pu voir l'intérieur qu'on nous a dit ne présenter rien de remarquable.

Il y a autour de Furnes quelques villages pittoresques dont les approches boisées l'encadrent fort bien. Un assez bon hôtel devant lequel se trouve arrêtée une berline anglaise attelée de quatre chevaux de poste, suffisante recommandation, nous servira de gîte pour la nuit.

Nous partons le lendemain de bon matin, en cabriolet de louage, pour Dunkerke où nous avons reçu partout l'assurance de trouver tout à la fois une belle et grande ville, et un port de mer remarquable.

La route, au sortir de Furnes, longe encore un canal et le même paysage, à peu près, que celui de Nieupoort à Furnes. Seulement la dune a totalement disparu à notre droite.

Dans ce pays plat, aux routes et canaux qui vont directement à leur but, sans avoir à se détourner pour aucun accident de terrain, les clochers des villes sont comme des jalons d'arpenteur, traçant une inflexible ligne droite. Nous n'avons pas encore perdu de vue ceux de Furnes, que nous découvrons déjà ceux de Dunkerke. Nous sommes cependant encore sur le territoire belge, à une assez grande distance de cette première ville *française*, dont le beffroi s'élève et paraît de loin comme un tonneau colossal mis sur cul, non achevé, et dont les douves à leur extrémité supérieure n'auraient pas encore été cerclées.

Bientôt la dune recommence à blanchir entre les arbres qui bordent l'horizon. Elle se rapproche insensiblement, et nous voici à Zuydcootte, où, comme vers Ostende, ses pieds de sable sont à peine à une portée de fusil de la grande route.

Un vieux clocher en ruine et à demi enterré indique là le même phénomène d'une avalanche aride qui descend sur les champs cultivés.

Zuydcootte est, nous ne dirons pas le premier village français, mais le premier village de la frontière française. Nous n'y entendons parler que le flamand. C'est évidemment un ancien frère de Hondecotte, Rattecootte, etc., villages restés à ce côté-ci, vers Poperinghe. Et Dunkerke où nous allons n'est-ce pas également « Duynkerke » l'église dans la dune, la sœur d'Adinkerke, Oostduyn-

kerke, Wilskerke, Middelkerke, Mariakerke, que nous avons laissés derrière nous en Belgique ?

Les douaniers de Zuydcootte sont toutefois parfaitement Français. Ils nous enlèvent, avec une exquise politesse, une centaine de cigares que nous avions destinés à nous garantir de l'obligation de fumer le royal tabac des manufactures de S. M. Louis-Philippe. Et, sur notre observation qu'il est un peu dur de devoir changer aussi brusquement de cigares, aux deux côtés de la frontière, lorsque la contrée n'a pas encore changé de langage, le chef visiteur de la douane nous rend une douzaine de ceux qu'on vient de nous prendre, en nous disant, avec un sourire narquois, que cette quantité suffira pour nous faire gagner le pays où l'on commence à parler le français.

Sur le désir exprimé par nous de savoir le nom du bureau de douane où l'on vous dépouille avec tant d'esprit, M. le visiteur répond avec un accent parisien, en serrant les lèvres : « Le bureau de *Jucotte*, monsieur. » C'est ce qu'ils ont fait de Zuydcootte (littéralement le *trou*, ou la *tannière au sud*) à l'administration générale des douanes à Paris.

Lorsqu'on a quitté *Jucotte* et ses aimables douaniers, les villages se succèdent plus pressés sur la grande route ; le canal est couvert de plus de bateaux amarrés à ses bords ; les jardins légumiers augmentent ; les guinguettes et les cabarets se

multiplient : nous approchons d'une grande ville.

Tout le monde parle encore le flamand ; les enfants se querellent en cette langue ; les bateliers s'en servent pour se hêler ; les rouliers la parlent à leurs chevaux ; de jeunes paysans arrêtés à la porte d'un cabaret, se raillent et plaisantent en flamand ; et depuis deux heures nous voyageons en France !

Nous entrons dans Dunkerke : la plupart des enseignes de fabriques, de boutiques, d'auberges, portent des noms comme ceux-ci : Van Swae, Van Dam, Van Eyck, De Vroeder, De Winter, Wou-
vermans, Wyngaert. Le W et l'Y dominant partout.

N'y aurait-il pas lieu, par hasard, de retourner la fameuse question des frontières naturelles, entre les Flamands et les Français ?

Mais ne nous prononçons pas trop vite. Cette politique bâtie sur les enseignes des cabarets pourrait nous exposer à des bévues semblables à celles de ce glorieux M. V. Hugo, qui retrouve à Namur des traces de l'antique domination espagnole en Belgique, rien qu'à lire, sur l'enseigne d'un marchand, les noms : « Menendez-Wodon. »

Or, ce Menendez est un ancien prisonnier espagnol des guerres de Napoléon, qui avait établi à Namur un dépôt de prisonniers espagnols. Menendez et un autre de ses compagnons, se sont établis en cette ville, et ce sont les seuls noms espagnols qui y soient connus.

Dunkerke est une fort jolie ville, propre, aux rues régulières, bien bâties et animées par une population nombreuse. Il faut la traverser toute entière, dans le sens de sa plus grande longueur, pour arriver jusqu'à son port. Toute cette première apparence nous plait. Nous y ferons séjour.

Cette résolution devient plus arrêtée encore, lorsque nous avons fait connaissance avec l'*Hôtel de Flandre*, où nous sommes descendu, établissement très-confortable, situé au centre du plus beau quartier de la ville, non loin du grand marché, de l'église principale et de la tour du beffroi qui, vue de près, est un très-respectable monument.

Après avoir pris quelque repos et quelques rafraîchissements qui sont au voyageur ce qu'un tour de clef est à la montre qui a presque déroulé toute sa chaîne, voyons le port.

Le port de Dunkerke présente d'abord des bassins intérieurs et des quais presque aussi beaux que ceux d'Anvers. Ils sont malheureusement presque déserts, ce qui n'est plus une ressemblance, mais un contraste avec Anvers, peuplé cette année d'une forêt de mâts, auxquels flotte une multitude de pavillons américains, anglais, hanséatiques, suédois, danois, prussiens, auxquels se mêlent, en très-bon nombre aussi, nos pavillons belges qui commencent à se faire connaître dans les mers éloignées.

On nous dit qu'après quelque temps d'une prospérité qui faisait mieux augurer de l'avenir, Dun-

kerke est, depuis deux ans, tombé dans un état de marasme commercial inquiétant.

Partout, le long du plus grand quai, on lit sur des poteaux : « Station exclusivement réservée aux bateaux à vapeur de Saint-Pétersbourg, de Hambourg, de Rotterdam, etc. » Ces poteaux ont été érigés il y a quelques années ; mais depuis deux ans les bateaux de Saint-Pétersbourg, de Hambourg, de Rotterdam ont disparu et ne sont pas revenus.

Quelques rares navires du Havre, de Lorient, de Cherbourg, de Nantes, séjournent dans les bassins. Quatre pavillons étrangers se mêlent seuls à leurs pavillons tricolores : deux anglais, un prussien, et le quatrième qui nous est inconnu. Le navire qui l'arbore porte à son arrière l'inscription : « Duo fratres. » Quelle nation parle donc encore latin aujourd'hui ?

Un matelot de garde sur le pont nous explique, dans une tout autre langue que le latin, que ce navire vient d'arriver de Norwége avec un chargement de bois.

L'armateur doit être un homme de sens. Il se sera dit que dans la Babel de l'Europe maritime, à tous les points de laquelle son navire peut avoir à toucher, il était sage de se faire annoncer dans cette antique langue, comprise, il n'y a pas deux siècles encore, par tous les hommes lettrés du monde civilisé.

C'est une leçon pour ceux qui voudraient, un

peu à l'étourdie, ce nous semble, proscrire aujourd'hui l'étude d'une langue qui pourrait encore servir de truchement, et même sur une échelle plus large qu'autrefois, à toutes ces populations qui se mêlent chaque jour davantage, tout en refusant plus que jamais de convenir entre elles de celle de leurs langues qu'on adoptera pour idiome commun.

L'armateur norvégien donne, à coup sur, raison au clergé catholique, qui, se croyant toujours le dépositaire sacré des doctrines auxquelles, selon lui, reviendront un jour tous les peuples européens qui les avaient autrefois pour communes, conserve précieusement aussi le dépôt du langage qui servait à les maintenir, à les expliquer, et, jusqu'à un certain point, à les appliquer (dans les traités, par exemple) parmi tant de nations diverses.

Le vide du port de Dunkerke ne résulterait-il pas de l'action lente, mais nécessaire peut-être, du système commercial français qui s'isole le plus possible des autres nations? On nous dit que la dernière mesure prise à Paris, pour apporter de nouvelles restrictions à l'introduction des fils de lin venant de l'étranger, a encore éloigné récemment de Dunkerke un grand nombre de vaisseaux anglais qui y faisaient l'importation de ces produits.

Si cela était, nous inviterions nos zélateurs du système des droits différentiels et des droits de douane élevés, à réfléchir un peu plus mûrement aux conséquences de leurs prétentions. Ruiner les

ports de mer pour enrichir les provinces de l'intérieur, ce n'est pas gagner en prospérité générale.

Notre Anvers du seizième siècle, notre Bruges du quinzième ne florissaient pas sans l'affluence des vaisseaux de l'étranger et sans l'importation de ses produits.

Ces réflexions faites le long des quais déserts de Dunkerke peuvent avec quelque à-propos être rapportées dans notre chère Belgique, pour l'édification de ceux qui se disent chargés de ses intérêts.

Au sortir des bassins, un long chenal, presque aussi long que celui de Nieuport, et qu'on est occupé à prolonger encore, nous conduit à la mer. C'est à la marée haute ; et l'on voit fumer au loin, vers les côtes d'Angleterre, plusieurs bateaux à vapeur qui viennent de les quitter soit pour Ostende, soit pour Calais ou Boulogne. Ce n'est pas l'heure à laquelle Dunkerke attend le sien, seul arrivage sur lequel ce port puisse journellement compter avec certitude, jusqu'à l'époque du retour de ses pêcheurs à la côte d'Islande, qui sont en expédition pour quelques semaines encore, et qui sont désormais sa principale ressource.

Quelques marins oisifs se promènent sur l'estacade. Ils s'entretiennent, en flamand, de la visite de quelques heures qu'a faite à leur ville, trois jours auparavant, le prince de Joinville, descendu de son escadrille restée en vue, et avec laquelle il est ensuite reparti pour aller en Angleterre.

pirer, et que ces hommes appelaient « Drommeleers » ou « Trommeleers, » nom que nous n'avons jamais entendu à Ostende, où, d'ailleurs, l'apparition de ces petits cétaqués est, pensons-nous, beaucoup plus rare qu'à Dunkerke.

Il y a, sur le bord de la plage, du côté de l'estacade de l'est, un établissement pour les bains de mer, d'assez belle apparence. Nous irons le visiter à la marée basse, et nous promener en même temps sur l'*Estran*, comme on appelle ici le sable que chaque jour la mer, en se retirant, laisse à nu, nous dit-on, sur une profondeur de près d'un quart de lieue.

En rentrant vers l'intérieur de la ville, nous remarquons, mieux que nous ne l'avions fait en y passant une première fois, un établissement qui porte cette enseigne : « Société humaine ; » bizarre détournement du sens ordinaire des mots ; car ce n'est pas un panorama de toutes les nations du globe, ni un théâtre où l'on représenterait l'humanité telle qu'elle est. C'est un établissement pour le sauvetage des noyés et des naufragés, où se trouve réuni tout ce qui peut être nécessaire pour porter de prompts secours à ceux qui se trouveraient dans des dangers propres aux côtes et aux ports de mer.

Des cordages, des médicaments, des lits toujours préparés garnissent cet établissement. Au titre près, l'on devrait bien en ériger un semblable

dans toutes les villes maritimes de la Belgique.

Nous remarquons aussi, en les traversant, les fortifications de Dunkerke, qui sont formidables vers la mer et que nous avons vues armées de quelques pièces de canon, sans doute pour les saluts et les signaux de la côte. Un ancien fanal est à la rentrée de la ville. Celui qui sert aujourd'hui est à près d'une demi-lieue plus avancé vers la mer : preuve qu'ici comme à Nieuport les eaux s'éloignent assez sensiblement.

La preuve en est d'ailleurs plus manifeste encore à Mardyk, à trois quart de lieue plus à l'ouest. C'était, du temps de Louis XIV, un port que ce prince avait voulu rendre considérable, et qui se trouve aujourd'hui entièrement dans les sables.

III

Dunkerke : suite. — Toujours le flamand. — Les monuments publics. — L'architecture ; réflexions. — Les églises et les tableaux. — Le théâtre et l'art grec. — Les promenades. — Les bassins intérieurs. — La dune ; l'Estran. — La pêcherie de la pauvre vieille. — Le droit de propriété. — Réflexions à l'adresse des autorités d'Ostende.

Les rues de Dunkerke, en y rentrant du côté du port, sont naturellement les plus animées et les plus commerçantes.

En témoignage de leur récente fréquentation par les marins anglais, qui en ont désormais à peu près disparu, on lit encore sur beaucoup d'enseignes : *Gin ; Brandy ; Ropes ; tar*, etc.

Ici, comme dans les rues de l'entrée opposée, ce sont encore les noms de famille flamands qui dominent par le nombre. Voici l'imprimeur *Wormhoudt*, éditeur du journal de Dunkerke. A tous les coins sont établies des marchandes de pommes

ou de poisson séché, vêtues de mantelets noirs, marmottant leur chapelet en attendant les chalands, et s'interrompant, de temps à autre, pour crier aux gamins qui passent : « Toe ! jongen, koopt wat. » (Allons, petits, achetez quelque chose.)

L'hôtel de ville, le tribunal, le musée et le collège sont au commencement d'une rue venant du port. Le premier de ces édifices est insignifiant ; et ce n'est pas sans doute l'ancien hôtel de ville qui, dans toutes les cités flamandes, se trouve toujours sur un marché, et presque toujours sur le grand marché.

Il est d'autant plus à croire que ce bâtiment a été consacré assez récemment à la magistrature municipale de Dunkerke, qu'on y a plaqué, presque sur un des coins, une sorte de fronton grec soutenu par quatre colonnes, portant elles-mêmes sur un escalier de quatre ou cinq marches étroites de pierres inégales.

Les trois autres institutions sont réunies dans un ancien collège de jésuites situé vis-à-vis de l'hôtel de ville. C'est un édifice qui paraît fort vaste, mais sans aucun caractère d'architecture monumentale. Comme l'heure de l'ouverture du musée et du tribunal est déjà passée, il nous faut en ajourner la visite à l'intérieur.

Le beffroi et la grande église sont à l'autre bout de la même rue, près du grand marché où elle débouche.

Le beffroi, forte et haute tour assez semblable à celle de Saint-Rombaut à Malines, quoique moins grosse et moins haute, tenait autrefois à l'église, avec laquelle il ne faisait qu'un ensemble; ils sont séparés aujourd'hui par la rue qu'on a percée entre les deux. La tour reste isolée comme une énorme borne au coin de la rue. Elle sert de poste à un veilleur de jour et de nuit chargé de signaler ce qui se passe sur la côte et dans la ville.

Ce qui reste du célèbre carillon de Dunkerke est conservé dans la même tour. Ce ne sont plus que quelques clochettes fausses, aigres ou enrouées, qui annoncent les heures et les demi-heures, lorsque celles-ci vont sonner.

L'église, dédiée à Saint-Éloy, qui se trouve du côté de la rue opposé à la tour du beffroi, et qui est raccourcie aujourd'hui de tout le terrain qui fait la largeur de cette rue, a reçu sur sa façade actuelle l'application d'un nouveau fronton grec à dix colonnes cannelées, aux chapiteaux corinthiens; le tout flanqué de deux petits campaniles écrasés, et exactement semblables à deux pigeonniers de ferme wallonne.

Le tympan de ce fronton porte au milieu les consonnes hébraïques qui forment le nom mystérieux de Jéhovah, et, au-dessus, l'inscription païenne : « Deo optimo maximo, » entourée de têtes d'anges joufflus, et la chevelure soigneusement bouclée.

Ce hochepot architectural est d'un effet d'autant plus bizarre, que l'intérieur de l'église est sans doute dans le style gothique.

Nous entrons pour nous en assurer, et notre conjecture se trouve exacte. C'est un bel édifice à cinq nefs, qui rappelle assez Notre-Dame d'Anvers, mais en de moindres proportions.

Une inscription gravée sur une table de marbre, enchâssée dans un des murs, porte, en latin, que l'église a été achevée en 1542, et magnifiquement (magnificè) restaurée et embellie en 1782, par la construction d'une nouvelle façade, idée du très-illustre (perillustris) monsieur tel. Le nom de l'architecte nous est sorti de la mémoire.

Nous n'avons pas beaucoup d'estime pour toutes ces dissertations architectoniques dont une certaine école de touristes paraît faire ses délices. Cette littérature d'archivoltes, de stylobates, d'oves et de volutes, employée à tout propos, et hors de tout propos, nous fait un peu l'effet de la dissertation de Sganarelle devant Géronte :

« Vous n'entendez pas le latin ? — Non.

— « Cabricias, arci thuram, catalamus, singulariter, etc. etc. — Ah ! que n'ai-je étudié ! L'habile homme que voilà ! »

Mais tout en frondant ce charlatanisme ridicule, nous tenons beaucoup à ce que les critiques voyageurs approuvent ou blâment, à l'occasion, au nom du bon sens, et au nom du goût qui est un

pour tous les arts, ce qu'ils ont remarqué dans les monuments d'une nation ou d'une cité. Leurs observations, recueillies et comparées, peuvent aider les peuples à se tenir dans la bonne voie, ou à y rentrer quand ils en sont sortis.

L'accouplement monstrueux de l'art grec et de l'art germain-roman, ainsi que des idées religieuses païennes et catholiques, que nous signalons dans l'église Saint-Éloy de Dunkerke, n'aurait jamais eu lieu, par exemple, si quelques écrivains de la fin du siècle dernier avaient protesté tout d'abord contre l'anarchie qui menaçait d'envahir le domaine des arts, même avant le domaine des idées; et s'ils avaient demandé, au nom d'un intérêt public facile à démontrer, qu'on conservât du moins intact le passé fondé à pierres et à ciment, tout en attaquant, puisqu'on le voulait ainsi, l'idée qui avait présidé à la fondation.

Les sociétés nouvelles peuvent fort bien se loger dans les édifices anciens, tant qu'ils durent. Rome catholique dit la messe dans le Panthéon païen. Les Turcs font le salam dans l'église de S^{te} Sophie. Et voyez surtout le danger de modifier ou d'altérer, selon de nouvelles idées, des édifices anciens, d'ailleurs complets comme tels, lorsque les idées nouvelles n'ayant encore rien créé de complet à leur tour, nous en sommes revenus, à peu près unanimement aujourd'hui, à reconnaître que, provisoirement, le passé a toujours bien son prix.

L'intérieur de l'église Saint-Éloy renferme le tombeau de Jean Barth et de Marie Jacqueline Tuggheson épouse. L'épithaphe du célèbre chef d'escadre des flottes de Louis XIV doit être récente ; car elle est rédigée en français, et le nom du marin y est orthographié : « Bart. » Elle est d'ailleurs écrite sur une table de marbre blanc encastrée dans un mur.

Toutes les autres pierres tumulaires de l'époque qui se rapporte au décès de Jean Barth (1702) sont en pierres bleues faisant partie du pavé de l'édifice, et portant presque toutes des épithaphes flamandes.

Si, en cela encore, l'église de Dunkerke présente la couleur locale d'une ville de Flandre, il n'en est pas de même quant à la propreté et à l'ornementation de l'édifice. Il est sale et peu décoré.

Parmi quelques tableaux mauvais ou médiocres, il en est cependant deux dignes de l'attention des amateurs : c'est d'abord une copie, mais réduite, du Saint-Roch de Rubens, qui est à Alost ; puis un Martyre de Saint-George, avec panneaux, par François Pourbus, contemporain de Rubens.

Malheureusement, ces deux tableaux font éclater davantage encore l'ignorance et le peu de soin des personnes préposées à la garde du monument. Le Pourbus, à la vérité, est conservé jusqu'à un certain point par ses volets que le sacristain ouvre pour les curieux, à l'aide d'un grand croc qui ne

laisse pas que d'ébrécher de temps en temps le cadre. Mais la copie du Saint-Roch, copie que nous croyons fort être d'un des meilleurs élèves de Rubens, si ce n'est de Rubens lui-même, cette copie qui fait, dans toutes les hypothèses, un tableau de grand mérite, est abandonnée au-dessus d'un petit autel, et pour tout entretien, aux coups de brosse de la servante de l'église préposée au département des toiles d'araignées.

Plusieurs accrocs restent béants vers le bas du tableau, et le détériorent déplorablement.

Une autre église de Dunkerke, dédiée à St-Jean-Baptiste, et qui était autrefois l'église d'un couvent de récollets, offre l'exemple de la même incurie.

On y a réfugié un assez grand nombre de tableaux provenant de l'abbaye de Bergue-St-Winnock, riche et célèbre institution monastique de l'ancienne Flandre. Il est probable, vu leur origine, que beaucoup de ces tableaux avaient du mérite. Ils sont tellement enfumés, ridés, crevasés, écaillés pour la plupart, qu'il est impossible d'y plus rien voir.

Quatre têtes de saints, de grandeur naturelle, et encadrées en médaillons, ornent le chœur de cette église, et sont seules passablement conservées. Elles doivent être d'un maître connu, du bon temps de l'école flamande. Mais tout ce qu'en savent les prêtres et les sacristains du temple, que nous

avons interrogés à cet égard, c'est que ces « peintures » viennent de l'abbaye de Bergue.

Nous n'avons pu nous empêcher de leur reprocher, à eux anciens Flamands, une pareille indifférence pour les productions d'un art qui a fait la gloire de nos communs ancêtres. Un jeune abbé nous a répondu en nous menant voir, dans une sorte de galerie circulaire qui tient à l'église, et qui servait autrefois de cloître au couvent, les quatorze stations de la passion du Sauveur exécutées en bas-reliefs de carton-pierre attachés aux murs. Cela venait de Paris et avait coûté gros à la fabrique de l'église.

Impossible d'imaginer rien de plus mauvais que cette œuvre de quelque obscur protégé d'un commis du ministère des beaux-arts à Paris, qui se sera servi des admirables rouages de la centralisation administrative, pour faire tomber sur une église de Dunkerke la bénédiction de contribuer à la récompense de quelque artiste bien pensant de la grande capitale!

Nous avons haussé les épaules, et détourné nos yeux qui sont tombés sur l'image d'une « Notre Dame du bon port » devant laquelle pendaient un grand nombre d'ex-voto en cire jaune ou blanche, consacrés, sans doute, depuis longtemps à la sainte madone, par des femmes et des enfants de pêcheurs ou de matelots.

Nous allions dire au jeune abbé que nous aimions

mieux, même comme objet d'art, ces naïves ofrandes du pauvre à la bonne Vierge, que ces abominables bas-reliefs. Mais il nous prévint en reprenant la parole, pour ajouter aux détails qu'il nous avait donnés sur le prix des stations en carton-pierre, qu'au surplus la fabrique avait songé aussi à la restauration de ses tableaux, et qu'elle en avait tout récemment envoyé deux à un bon rentoileur d'Anvers.

L'invocation d'Anvers nous calma. Il était évident que si les Dunkerkois recevaient administrativement, d'artistes officiels de Paris, des bas-reliefs en carton-pierre, ils recouraient du moins spontanément à Anvers, comme à l'antique métropole de la peinture flamande, quand il s'agissait de ce dernier art.

Cette église Saint-Jean-Baptiste dont nous venons de parler est située non loin du port, au sud-ouest de la ville. Elle n'offre rien de remarquable comme architecture. Les églises de récollets étaient d'ordinaire simples et sans prétentions, comme ces révérends pères, les moins turbulents et souvent les plus instruits entre tous les moines prêcheurs.

Parmi les monuments de Dunkerke, il y a un théâtre non encore entièrement achevé, situé sur une nouvelle place appelée la place Jean-Bart, qui sera ornée de la statue de cet intrépide marin.

Ce théâtre est toujours l'éternel dé de pierre que l'on voit presque partout aujourd'hui, en fait de

théâtres, aussi bien en France qu'en Belgique.

C'est de l'art grec, comme disent les adeptes. De l'art grec, si vous voulez; ce n'est jamais que l'imitation d'une espèce de tombeau ancien, sans aucune originalité.

Rien n'est plus lourd, précisément dans cette architecture renouvelée des Grecs, que les édifices destinés aux plaisirs les plus légers : la danse, la musique, la comédie.

Passé encore, si dans ces théâtres-mausolées on ne dansait que des pas guerriers ou religieux; si on ne chantait que de graves oratorios; si on ne déclamait que la tragédie antique. Mais, et nous n'en voulons à personne pour cela, c'est justement tout le contraire.

Or, à nos théâtres de ballets, d'opéras-comiques et de vaudevilles, ne faudrait-il pas cette architecture orientale (arabe ou indienne) toute découpée, évidée, dentelée, qui rappelle les almées et les bayadères, les chants et les luths des sérénades, les intrigues galantes du jour et de la nuit?

Une promenade publique intérieure pour Dunkerke, c'est le parc planté qui entoure le bassin d'un ancien chantier de la marine militaire, cédé aujourd'hui aux constructeurs de navires particuliers.

Cette promenade n'a rien de remarquable. Elle est attenante à l'arsenal de la marine, immense bâtiment qui entoure un autre bassin destiné à réfu-

gier la flotte de guerre, quand Dunkerke était encore un port de guerre. Ce dernier bassin est aussi cédé aujourd'hui à l'usage des particuliers pour le radoub de leurs bâtiments.

Nous y avons trouvé, parmi quelques navires d'armateurs de Dunkerke et d'autres ports français de la Manche, deux pauvres petites bélandres de Saint-Ghislain près de Mons, arrivées, sans doute, jusque-là, par un des nombreux canaux de l'intérieur du département du Nord qui aboutissent à Dunkerke.

Les casernes, les hôpitaux, l'hôtel de la sous-préfecture, l'entrepôt, etc., tous ces édifices publics n'offrent à Dunkerke rien de remarquable.

Une promenade à l'extérieur de la ville nous a donné l'occasion de visiter la dune qui l'enferme, avec son port du côté de l'ouest.

Cette fortification naturelle ne semble toutefois par encore assez sûre au gouvernement français ; car il fait en ce moment exécuter de grands travaux pour l'augmentation et l'extension de remparts artificiels servant pour ainsi dire de doublure à la dune.

C'est une chose très-curieuse que cette large croupe de sable sur laquelle il ne croît naturellement que quelques roseaux d'une espèce particulière portant, à la saison de leur maturité, des épis assez semblables au froment barbu, quelques mauves et quelques lisérons mêlés, çà et là, à une

sorte de genévrier qui n'est pas celui des montagnes ordinaires.

La dune, aux environs de Dunkerke, couvre un long espace depuis les terres cultivées jusqu'à la mer.

On n'imaginerait pas, au premier coup d'œil, que ses plateaux arides pussent donner l'idée d'y établir des droits de propriété particulière. Et cependant les chemins mouvants qui la sillonnent aboutissent quelquefois à de rares et misérables chaumières, à demi enterrées dans le sable, autour desquelles les habitants sont parvenus à créer de pauvres jardins dont les choux maigres et rabougris sont visités fréquemment par les lapins sauvages, les hôtes les plus nombreux de ce sol désolé.

Aucun bruit ne s'y fait entendre, si ce n'est le cri bref et aigre des oiseaux de mer qui viennent s'y reposer.

En s'arrêtant sur les points éminents derrière lesquels s'abritent contre les vents de la mer les chaumières établies dans la dune, on voit ces dernières à ses pieds, comme au fond de petites vallées ; tandis qu'au revers opposé, les flots de l'Océan qui viennent se briser en blanchissant, produisent assez bien l'illusion de nombreux troupeaux de moutons qui paîtraient sur le rivage.

Une vague rêverie vous surprend alors malgré vous ; et vous n'en êtes tiré que par le carillon lointain du beffroi de la ville, dont les sons dis-

cordants interrompent tout à coup l'harmonie silencieuse des deux grandes solitudes d'eau et de sable qui s'unissent et s'étendent autour de vous, jusqu'à tous les points de votre horizon.

La marée est descendue pendant le temps que nous avons consacré à la visite des monuments de Dunkerke et à notre promenade dans la dune. Nous reprenons, en conséquence, le chemin de la plage où nous attend un spectacle non moins intéressant.

La mer s'est en effet retirée, à plus d'un quart de lieue de son rivage au temps du flux. Des femmes et des enfants déguenillés et le dos chargé de hottes parcourent l'*Estran* dans toutes les directions, se baissant et se relevant sans cesse, sans que de loin nous puissions conjecturer à quel genre d'occupation ils se livrent : car le reflux, sur ce point de la côte, ne laisse presque aucun coquillage sur le sable partout uni, et non sillonné, comme à Ostende, de ces chaussées en dos d'âne construites de blocs de pierre, entre les joints desquels les moules, les crabes et quelques autres mollusques et crustacés viennent se prendre et s'arrêter.

En nous approchant de ces pauvres gens, nous voyons que quelques-uns fouillent le sable, à l'aide de petits bâtons, pour en déterrer des clous et autres morceaux de vieux fer, tristes épaves que les lames arrachent dans les gros temps aux vieilles barques de pêcheurs,

D'autres ramassent des brins de bois détachés , chaque jour, des fascines qui relient les fondements des estacades du chenal ; et ils en font de maigres fagots, destinés, à coup sûr, à chauffer la marmite de leur souper.

D'autres encore sont tout entiers aux soins d'une industrie un peu plus compliquée. Armés de petites bèches, ils retournent le sable de distance en distance , et y saisissent de gros vers qu'ils y découvrent en grande quantité et qu'ils ramassent soigneusement dans de petits pots de terre.

Nous suivons plus particulièrement une bonne vieille qui paraît avoir une grande expérience à découvrir ces petits reptiles, et une grande habileté à les ramasser.

Quand elle a terminé sa chasse, elle se dirige vers un autre point de l'Estran, se baisse de rechef et cette fois pour nous faire apercevoir une sorte de petit établissement tout nouveau pour nous.

Des cordelettes d'un pied de long sont rangées sur le sable parallèlement les unes aux autres , également à un pied environ les unes des autres , sur une étendue assez considérable.

Chacune de ces cordelettes se termine par un petit hameçon de fer auquel la bonne femme attache un de ses vers. L'autre bout est adhérent au sable, sans que nous puissions nous rendre compte de la manière dont il y est fixé et retenu.

Sur notre interrogation la pauvre industrielle

feuille le sable de son index , et nous montre que de longues baguettes, posées bout à bout , y sont enfoncées à trois pouces environ de profondeur.

Les cordelettes sont attachées à ces baguettes , et le tout constitue une petite pêcherie à la ligne, précieuse propriété de notre interlocutrice.

Elle nous explique (en flamand, cela va désormais sans dire pour tout le peuple de Dunkerke) que tout l'appareil est destiné à prendre des limandes, petit poisson plat, fort abondant dans ces parages, et qu'elle appelle *platte vischen*.

Elle nous montre dans sa hotte le produit qu'elle a recueilli de sa pêcherie immédiatement avant le moment où nous sommes survenus pour la voir réamortir ses hameçons, et nous dit qu'un grand nombre de femmes, vieilles comme elle, que nous voyons plus loin , seules , ou aidées de petits enfants, s'occupent de la même industrie.

Le pauvre vieille accepte de sa main tremblante, et avec un « *God zal u loonen* » plein d'effusion, le léger salaire dû à son explication.

En nous retirant, le souvenir des cabanes et des jardins établis dans la dune, et, ce que nous avons omis de dire plus haut , la pensée que ces misérables créations de l'industrie du pauvre n'ont pu même se réaliser que sous le bon plaisir de M. le commandant de la place de Dunkerke à qui est réservé le droit de chasse dans cette dune, nous remplissent subitement d'une indicible anxiété !

Un temps ne pourra-t-il pas venir où le puissant réclamera aussi un droit de propriété sur le sable de la plage, puisque l'indigent peut l'utiliser comme le faisait la pauvre vieille ? Et alors quelle indemnité songera-t-on à lui accorder pour l'expropriation de son ingénieux établissement de pêche ?

Le soleil qui se couche dans la mer derrière l'interminable et puissante rangée des poutres croisées de l'une des estacades du chenal, et la fait paraître comme la façade d'un immense palais à deux étages, dont une éclatante lumière inonderait les fenêtres, vient interrompre le cours de ses réflexions.

Nous entrons, pour nous rafraîchir et nous reposer un instant, dans un élégant édifice récemment élevé sur le rivage, et qui sert de société particulière à la classe aisée de Dunkerke et aux étrangers qui fréquentent cette ville à la saison des bains.

En retournant un peu plus tard à notre hôtel, nous pensions, chemin faisant, que s'il s'établissait un jour un railway d'Ostende à Dunkerke, et il n'y aurait vraiment que les billes et les rails à placer, sur la chaussée déjà existante, presque toujours en ligne directe et sans la moindre rampe, nous pensions que ce monotone Ostende serait bientôt abandonné par tous ses visiteurs d'aujourd'hui, grâce à l'incurie de ses magistrats municipaux

qui ne songent seulement pas à suppléer au peu de ressources naturelles de la localité , sous le rapport des distractions , par quelque institution un peu confortable d'amusement et de plaisir.

La police des bains même y est déplorable quand on la compare à celle de Dunkerke. Ici , des chariots commodes et même élégants , pour conduire les baigneurs à la mer ; du linge fin et proprement entretenu , pour leur service à la sortie de l'eau ; une barque de sauvetage toujours en mer , et manœuvrée par un adroit gabier qui veille à certaine distance à tous les accidents qui pourraient arriver ; et tout cela , moyennant un tarif de bains qui n'est pas plus élevé qu'à Ostende.

On sait que, dans cette dernière ville , pareils soins et pareil confort sont loin d'exister à beaucoup près.

Il nous reste à voir agir encore un peu la population de Dunkerke, après avoir visité minutieusement la ville et ses principales curiosités. Demain c'est jour de grand marché : ce nous sera une occasion propice.

IV

Dunkerke ; suite. — Les marchés. — La cavalerie de baudets. — Le tribunal. — L'audience correctionnelle. — Toujours le flamand. — L'oppression des langues. — La politique. — Le musée. — Excursion à Berghe et à Cassel. — La grande Meere. — Dunkerke et le pays, vas du Zelfci. — Départ de Dunkerke.

De grand matin, les paysans des campagnes environnantes affluent aux principales portes ; des barques arrivent par les trois ou quatre canaux qui , de l'intérieur du pays, aboutissent à Dunkerke. Un genre de monture tout particulier, à ce qu'il semble , à la localité, et d'un équipage fort original, des ânes couverts dans toute leur longueur d'une selle garnie d'une peau de mouton entière , amènent les fermières, mères ou filles, entourées exactement d'un rempart de paniers de légumes , de cruches de lait, de corbeilles de fruits.

Ces cavaliers, assises sur leur baudet, l'excitent d'un seul éperon de fer ou d'argent (selon leur opulence), attaché à leur talon gauche. C'est une procession des plus divertissantes que le passage, un à un, de ces baudets et de leur charge, sous le regard investigateur des préposés de l'octroi.

Voilà, par hasard, que les soldats du train de l'artillerie de la garnison rentrent avec leurs chevaux d'une promenade matinale, au milieu du plus grand afflux de cette cavalerie de baudets.

Reproduire les railleries méridionales des Provençaux et des Gascons, réunies en grand nombre parmi ces militaires, et les répliques des paysannes flamandes, serait une œuvre d'un excellent comique.

Pareille étude littéraire est malheureusement au-dessus de notre portée. C'est une page à laisser à quelque Henri Monnier, à quelque Charlet, auquel un autre hasard fournirait pareille matière.

Des portes aux trois marchés qui se tiennent aujourd'hui, la cavalcade de baudets se continue presque sans autre interruption que celle occasionnée par plusieurs charrettes, couvertes d'une toile blanche, qui se rendent spécialement au marché aux grains, et font ressembler cette place à celle du marché aux grains de Gand, à semblable jour.

Le grand marché, dans une autre partie de la

ville, offre aussi le même aspect que le marché au vendredi de la métropole des Flandres. Ce sont les mêmes rangées de boutiques improvisées pour ce jour-là ; les mêmes étalages d'habits confectionnés, vieux ou neufs ; les mêmes magasins en plein vent de chapelets et de croix bénites ; les mêmes loteries foraines de menue quincaillerie ou de bonbons.

Ajoutez-y le même caquetage général sur les mêmes tons et dans le même langage : vous n'êtes vraiment pas sorti de la Belgique.

Mais voici des gendarmes qui passent, escortant deux prisonniers. Ils se dirigent vers la rue où se trouve le palais de justice. Cela nous rappelle que, d'après nos informations prises hier, il se tient aujourd'hui une audience de police correctionnelle. C'est encore du peuple à voir figurer et agir.

La salle d'audience est au premier étage de ce collège de jésuites, approprié, comme nous l'avons déjà dit, à plusieurs destinations de service public. Elle ressemble à une grande salle à manger, et a pu avoir autrefois cet emploi, si l'on en juge par quelques tableaux dans la manière de Watteau, qui sont au-dessus des portes, encadrés dans le corps de boiserie qui lambrisse les murs de haut en bas. L'auditoire est fort nombreux. Le tribunal est déjà entré en séance.

Les causes successivement appelées, instruites et jugées concernent toutes des délits de vol de

récoltes. Tous les prévenus sont par conséquent de pauvres paysans, et les témoins, des gardes champêtres ou des fermiers.

A chaque cause, se produit et se renouvelle un scandale judiciaire qui excite notre indignation. Président, juges, procureur du roi, greffier, aucun de ces personnages ne sait un seul mot de flamand. Tous les prévenus et tous les témoins, excepté les gardes champêtres, ignorent complètement le français. Un interprète ignare qui, par l'air d'importance qu'il prend, prouve du moins que son intelligence lui a révélé depuis longtemps qu'il est réellement ici le seul arbitre de tous les procès de l'espèce de ceux que l'on est occupé à juger, traduit verbalement au tribunal les dires des prévenus et des témoins.

Puis vient le réquisitoire; puis la condamnation presque toujours inévitable avec une procédure ainsi conduite.

Il est demeuré certain pour nous que, de trois affaires ainsi jugées en notre présence, une au moins aurait amené l'acquittement du prévenu, si les juges avaient compris sa langue.

C'était un paysan assez bien vêtu, et qui certes aurait eu le moyen de prendre un avocat, s'il n'était venu là avec la conscience de son innocence. Le garde champêtre de son village déclarait qu'il l'avait rencontré, vers deux heures après minuit, venant des champs, et portant vers son domicile

des gerbes de blé ; qu'à cette rencontre le prévenu lui avait demandé pardon en le priant de ne pas l'accuser, et que là-dessus, lui garde champêtre, avait dressé à sa charge son procès-verbal de vol de récolte. C'était le témoignage rendu en mauvais français par ce protecteur galonné de la sécurité des campagnes.

Le prévenu, sur la traduction plus ou moins exacte que l'interprète lui transmettait de cette déclaration, répondait en flamand, qu'il n'avait volé personne ; que c'était dans son propre champ qu'il avait été prendre le blé ; qu'il s'était levé d'aussi grand matin pour gagner du temps, ayant beaucoup de besogne à faire dans cette journée ; qu'il avait rencontré le garde champêtre, et l'avait prié en effet de ne pas parler de la rencontre « pour ne pas lui donner un mauvais nom dans le village. »

Le garde champêtre, interpellé par le tribunal, déclarait que le prévenu avait en effet un champ, semé par lui, cette année, de l'espèce de grain dont il l'avait vu chargé ; il reconnaissait aussi que personne, dans la commune, ne s'était plaint de vol de récolte, et qu'il n'en avait constaté matériellement aucun.

Il était évident que, dans ces circonstances, tout le procès dépendait de la question de savoir en quels termes le prévenu s'était exprimé, lorsqu'il avait adressé à l'officier public ce que celui-ci ap-

pelait dans son mauvais français une demande de pardon ; et ce que l'autre expliquait dans un sens fort différent et en même temps fort plausible.

Si les juges avaient été du pays, comme en étaient le garde champêtre et le prévenu, ces deux-ci, en s'interpellant directement devant le tribunal, dans une langue à eux tous commune, auraient nécessairement fait ressortir ce véritable point de la cause ; et celle-ci ne pouvait, dès lors, manquer d'être jugée selon le véritable sens du colloque flamand qui avait été tenu entre les deux villageois, lors de leur rencontre matinale.

Dans la manière de procéder dont nous avons rendu compte, les juges prirent naturellement pour acquis au procès, que le paysan « avait demandé pardon » au garde champêtre, selon la traduction française, donnée par ce dernier, de ce qui avait eu sans doute un tout autre sens en flamand. Une demande de pardon impliquait une reconnaissance de faute ; et le paysan fut condamné à quinze jours de prison pour vol de blé, quoiqu'au fond de tout le procès aucune perte matérielle de récolte n'eût été constatée au préjudice de qui que ce fût.

Un avocat qui se trouvait à la barre, attendant une des dernières affaires de l'audience, et qui étant, à ce qu'il nous dit, né à Berghe-Saint-Winnock, savait aussi le flamand, nous répondit cependant, sur l'observation que nous lui faisons des dangers d'une procédure ainsi conduite : « C'est vrai ; mais

» que voulez-vous ! nos juges ne peuvent être forcés
» d'apprendre une langue quasi inutile aujourd'hui,
» d'hui, pour n'avoir à s'en servir que dans des
» cas exceptionnels comme ceux-ci. »

Des cas exceptionnels qui se reproduisent chaque semaine, et qui durent depuis près de deux cents ans !

C'est un fait qu'il est très-difficile, pour ne pas dire impossible, de changer la langue d'un peuple. Le flamand ne sera peut-être jamais expulsé de l'arrondissement de Dunkerke et de plusieurs autres parties des départements du Nord et du Pas-de-Calais comprises dans la France actuelle.

Il serait ridicule de prétendre, pour cela, que ces parties ne peuvent pas rester à la France à laquelle elles sont réunies depuis si longtemps, ce qui leur a créé, pour le moins, autant de relations françaises qu'une langue commune peut leur en avoir conservé de flamandes.

Mais il est certain qu'il y a, de la part du gouvernement de Paris, tyrannie, et tyrannie odieuse surtout, parce qu'elle se prolonge depuis très-longtemps, à ne pas permettre qu'en tout ce qui est le plus usuel dans les rapports de l'administration avec ses administrés, ceux-ci puissent se servir de leur langue, et trouver partout des agents de l'autorité qui s'en servent au besoin comme eux.

Qu'on ne s'y trompe pas, le bon moyen, pour un gouvernement, de s'attacher les populations, n'est

pas de les contrarier directement dans leurs mœurs et dans leur esprit.

La politique autorise à choisir les moyens les plus efficaces de diriger des provinces conquises dans les meilleures voies d'assimilation aux provinces conquérantes. Mais le bon sens, d'accord avec la justice, demande que ces moyens ne soient jamais violents.

Or, à part l'extermination matérielle d'une partie des populations conquises; leur déplacement forcé; leur transplantation arbitraire; moyens que les conquérants romains, dans les derniers temps, Charlemagne dans le sien, les Espagnols au nouveau monde, et, de nos jours encore, l'empereur Nicolas ont quelquefois employés, mais au prix des malédictions de toute l'humanité; quelle plus grande violence peut on employer contre un peuple, que la proscription de sa langue?

Voyez d'ailleurs, par l'exemple des Flamands réunis aujourd'hui à la France, à quoi réussit pareille proscription, si ce n'est à rendre plus tenace encore l'attachement du plus grand nombre à ce dont on veut les dépouiller.

Pour mettre dans tout leur jour les résultats les plus certains d'une pareille politique, supposons, pour un instant, ce qui peut arriver encore dans un temps plus ou moins prochain, que l'agitation intérieure renaisse en France, et que l'affaiblissement du gouvernement central rende plus

de ressort à la province, à la commune française.

Supposons en même temps des difficultés politiques entre la France et ses voisins. Que fera-t-elle d'une population qui, maîtresse alors de parler et d'agir sur les localités qu'elle occupe, viendrait à être agitée, sous main d'abord, puis plus ouvertement bientôt, au nom de sa langue et de ses mœurs opprimées? Les paysans de l'Irlande suivent seuls O'Connell, et l'abstention des classes riches et intermédiaires n'a pas empêché l'agitation de devenir formidable pour le gouvernement de Londres.

Nous savons que les journaux parisiens, et ceux même qu'on rédige en langue française dans les principales villes des parties flamandes de la France, jurent qu'il n'y a pas de meilleurs Français que les habitants de ces parties. Sans vouloir rechercher ici sur quelles données ces journaux s'appuient à cet égard, eux dont la langue les sépare précisément et complètement de ceux au nom de qui ils parlent, nous avons admis déjà, et nous admettons cordialement encore, que les Flamands du Nord et ceux du Pas-de-Calais peuvent être d'excellents Français. Nous irons plus loin; nous dirons que, toutes choses restant en Europe sur le pied actuel, ils ont peut-être raison de garder ces dispositions.

Mais il peut se présenter d'autres éventualités; et pour celles-là le gouvernement de Paris serait peut-être plus heureux de n'avoir contre lui, dans

aucun département, le grief d'avoir violemment opprimé la langue et les mœurs du peuple, au bénéfice d'une centralisation dont les avantages sont d'ailleurs des plus contestables.

Voilà, dira-t-on peut-être, bien de la politique à propos d'une audience de police correctionnelle du tribunal de Dunkerke. C'est que la question qui se présentait là a de certains rapports avec ce qui se passe en Belgique.

Il faut que notre gouvernement se tienne en garde contre toute tendance à faire dominer une langue sur l'autre, dans les parties de notre pays où deux langues peuvent se trouver en conflit. La question nous semble aussi délicate en cette matière qu'elle pourrait l'être en matière de religion même.

Certes l'uniformité de langage aurait pour un pays les mêmes avantages que l'uniformité de religion. Mais depuis que de longs et sanglants débats, en cette dernière matière, paraissent avoir convaincu l'Europe de l'impossibilité de revenir à l'unité par la contrainte et la violence; depuis surtout que l'expérience, bien que courte encore, de la liberté substituée aujourd'hui presque partout à cette contrainte et à cette violence, a fait poindre aux yeux de quelques-uns comme un espoir que l'unité pourrait naître à l'aide de la liberté même, pourquoi ne pas appliquer au langage ce que l'on a appliqué à la religion?

Peut-être la solution du problème de la disparition des petites langues (nous voulons dire des langues parlées par un petit nombre d'hommes), et de leur réabsorption par les grandes dont elles dérivent, premier travail nécessaire avant de songer à des fusions plus larges encore, peut-être cette solution est-elle aussi au fond de ce système de liberté de langage.

Beaucoup de combinaisons matérielles de la politique actuelle pourraient, à la vérité, se trouver dérangées plus tard, mais dans des temps encore fort éloignés, par l'action lente mais sûre de cette liberté. Qu'importent à l'humanité les petites combinaisons particulières que sa marche générale peut venir contrarier ? Les véritables hommes d'État seront toujours ceux qui saisiront l'ensemble de cette marche, et y conformeront le plus possible les mesures de leur politique, dans le présent, et pour l'avenir.

Il reste à visiter, dans le local même où siège le tribunal de Dunkerke, le Musée, fondé, il y a quelques années, par suite d'une mesure générale du gouvernement de Paris qui a ordonné la création de pareilles institutions dans les principales villes de la France. Ce gouvernement n'a fait que suppléer, assez tardivement en cela, à ce que la seule force de nos institutions communales avait produit depuis longtemps dans la plupart de nos villes belges.

Le musée de Dunkerke, assez curieux déjà par un bon nombre d'excellents tableaux, parmi lesquels brillent surtout deux panneaux authentiques et des plus admirables du grand Rubens : *Le mariage de la Vierge*, et *la Réconciliation de Jacob et d'Esau*, le musée de Dunkerke est surtout remarquable par des collections de toute espèce de produits naturels de climats étrangers, et d'objets usuels créés par l'industrie de l'homme pour les besoins de civilisations également étrangères.

Il y a, entre autres, des collections d'armes de plusieurs peuples sauvages, d'instruments de musique des Chinois, etc., etc.

Tout cela est apporté et offert par des voyageurs revenus de chez ces peuples lointains. De semblables collections nous semblent convenir surtout à un musée de ville maritime. Ces villes ne forment-elles pas, en effet, les premiers points de rapprochement entre les peuples d'un continent et ceux d'un autre ?

Si le musée de Dunkerke continue à se peupler d'après le plan qui a évidemment servi à sa première formation, et sous la direction intelligente qui, évidemment aussi, a présidé jusqu'à ce jour à son administration, nul doute qu'avant quelques années il ne devienne très-remarquable en France.

Nous disons ceci sans idée de flatter qui que ce soit à Dunkerke. Nous n'avons eu, grâce à Dieu, besoin d'y voir aucune autorité. Une vieille et bonne

femme (celle du concierge sans doute) a été notre seul guide au musée, dont le catalogue imprimé, nous a d'ailleurs aidé à mettre notre visite suffisamment à profit.

Nous avons quitté Dunkerke pour une excursion jusqu'à Cassel par Bergue-Saint-Winnock. Ce voyage, que nous avons fait en partie à pied, a servi à nous prouver davantage encore que tout ce pays est resté profondément flamand.

La contrée appelée « la grande moere » sur les cartes françaises, et qui n'est autre chose que « de groote moere » le grand marais, est longée en partie par la route que nous parcourions.

C'est quelque chose qui ressemble à nos polders de la rive gauche de l'Escaut ; et il est à supposer qu'autrefois tout le pays, depuis Tournai, Courtrai, Roulers, Ostende, sur une ligne, jusqu'à Dunkerke, Bergue, Cassel sur la ligne opposée, n'était aussi que des marais semblables.

De ce nom de *moere* viendrait le nom de Morins, *Morini*, donné par César aux peuplades qui habitaient justement le pays entre ces deux lignes. Dans leur langue, ces peuplades s'appelaient probablement *Moereneers*, habitants des marais.

Nous n'avons pas le loisir de vérifier maintenant si les savants ont donné cette étymologie aux *Morini* de César. Mais comme elle nous est venue sur le chemin même de la grande moere, et qu'elle est certes toute simple et toute naturelle, il serait bien

possible que les savants n'y eussent pas songé.

Berghe est remarquable par un grand marché qui s'y tient chaque semaine, et qui est comme la grande foire agricole de toute la contrée.

Il y afflue en masse du bétail, des céréales, des graines oléagineuses, du lin, des toiles, produits des belles et riches campagnes qui s'étendent autour de Berghe, dans toutes les directions.

Cette petite ville est du reste extrêmement propre et animée. Elle est entourée aussi de fortifications étendues.

Cassel, situé au haut du mamelon principal d'une espèce de chaîne de montagnes qui, de ce côté, termine la plaine venant de la mer, est aussi une assez jolie petite ville.

Elle est à six lieues de Dunkerke, et cependant, par un jour serein, on voit fort bien, de Cassel, et Dunkerke et l'Océan au bord duquel ce port est situé.

Un château de plaisance bâti par le célèbre général Van Damme sur le point le plus élevé du territoire de sa ville natale, qui était Cassel, n'offre rien de remarquable que cette situation même.

Elle permet d'embrasser d'un coup d'œil un horizon de plus de quinze lieues dans les quatre directions opposées de Dunkerke et d'Arras, d'Ypres et de Gravelines. Un parc étendu et bien planté donnait naguère plus d'intérêt à ce château de plaisance. Mais le propriétaire actuel s'amuse bé-

tement à détruire ce parc, quoique l'état de sa fortune, à ce qu'on nous a assuré, lui permit aisément de conserver intacte cette création de son célèbre compatriote.

Non loin de Cassel, et sur la même chaîne de montagnes, se trouve un autre mamelon élevé appelé le *Katsberg*, ou le Mont-du-Chat. Un couvent de trappistes y est établi depuis très-longtemps. Nous ne l'avons pas visité.

De retour à Dunkerke, nous faisons nos préparatifs de départ pour Boulogne, par Gravelines et Calais, lorsqu'un Anglais nous a proposé de monter avec lui à la tour du beffroi, du haut de laquelle on jouissait, à ce qu'on lui avait dit, d'un coup d'œil admirable sur tout le pays. C'était, pour nous, résumer en quelque sorte ce que nous avions vu en détail pendant quatre jours ; et la chose nous parut bonne à faire avant de partir.

L'Anglais n'avait pas été trompé. Du haut de cette tour, qui se termine par une plate-forme fort commode, entourée d'une rampe de pierres de taille surmontée de clochetons aux quatre points cardinaux, nous découvrons, au nord et à l'ouest, la mer sur une ligne d'une étendue immense, avec les pointes formées, d'un côté par la jetée de Newport, et de l'autre par les deux forts Philippe, qui commandent la passe du port des Gravelines ; à l'est et au midi, tout le pays de Furnes, toute la grande moere, et Bergue, l'horizon n'étant borné de ce

côté-là que par la chaîne de montagnes avec les deux mamelons de Cassel et du Katsberg.

La dune blanche, et presque sans sinuosités, coupait en deux parts ce vaste tableau dans son diamètre le plus étendu.

Tout le pays fourmillait de clochers et de villages, dont les maisons blanches brillaient au soleil, entre les arbres qui les cachaient à demi.

La grande moere agitait les milliers de bras d'une innombrable quantité de moulins à vent qui servent à assécher ses fossés et ses criques, et à en verser les eaux dans un grand canal qui la traverse.

Ce canal et ceux de Furnes, de Berghe et Saint-Omer, de Mardyck, etc., semblaient diverger ensemble du port de Dunkerke, comme les rayons d'une grande étoile d'argent qui allaient se perdre dans la verdure du paysage.

A entendre nommer successivement, par le gardien de la tour, les villes et les villages accroupis à nos pieds, nous étions au centre d'un rayonnement bien plus merveilleux encore ! Les Dunes, Hond-schoote, Nieuport, Cassel, Gravelines, faisaient éclater à notre imagination le souvenir de cinq grandes batailles avec les noms étincelants des Turenne, des Houchard, des Maurice de Nassau, des Philippe Artevelde et des d'Egmont.

En descendant du beffroi de Dunkerke, nous primes la voiture publique qui devait nous conduire à Boulogne.

V

La route de Dunkerke à Boulogne. — Gravelines. — Les forts Philippe. — Le tabac de la régie. — Les cartes royales. — Types ridicules de partis politiques. — Les approches de Calais. — Calais. — L'hôtel de ville. — L'église Notre-Dame. — Pseudo-Van-Dyck. — L'hôtel Dessein. — Le consulat belge. — Le port. — Les méduses. — Deux inscriptions de monuments publics. — Réflexions.

La rue et la porte de Paris conduisent à la route de Dunkerke à Boulogne. Les dernières maisons de la ville, dans cette direction, sont des auberges ou des cabarets dont les enseignes portent les noms de Mayens, Baetemans, Busschaert, Boussemaer, etc., dernière confirmation de tout ce que nous avons dit du caractère exclusivement flamand du pays que nous allons quitter.

La route que nous suivons est bordée d'abord d'une double allée d'arbres, et d'un canal qui conduit à Mardyk.

Bientôt le paysage s'élargit; et nous avons, à droite et à gauche, des fermes, des campagnes, des prairies, qui forment un paysage en tout semblable à celui dont on jouit en suivant la chaussée pavée de Malines à Anvers.

A deux lieues de Dunkerke sur cette route est le dernier village où se parle le flamand, et nous approchons de Gravelines, qui fait de ce côté-là l'extrême limite de cette partie de l'ancienne Flandre dont les armes de Louis XIV ont seulement consolidé dans les mains de la France la possession, longtemps disputée entre elle et les Pays-Bas.

La surface du sol change d'aspect aux approches de Gravelines. Il devient nu, souvent coupé de pâtures sèches qui ne paraissent guère meilleures que de franches bruyères, et laisse en plusieurs endroits apparaître le sable entièrement dépouillé de végétation.

Nous ne prétendons pas décider si c'est la nature du sol qui est réellement plus mauvaise, ou si c'est l'activité et l'industrie des habitants qui sont moindres; mais il est certain qu'au point où la langue change subitement, l'aspect agricole du pays change presque subitement aussi.

Gravelines, où nous entrons, est une place excessivement fortifiée, facile à inonder dans toutes ses approches, et dont les remparts, surtout au nord-ouest, ne se traversent que par un labyrinthe

de chemins tortueux, de ponts, de portes, etc.

On veut bien l'appeler aussi un port de mer, quoiqu'elle ait encore moins de droit que Nieuport à cette qualification. La mer est bien à une lieue de là, entre deux villages qu'on appelle le nouveau et le vieux fort Philippe, ou le petit et le grand fort Philippe; nous ne l'avons pas retenu très-exactement.

Il ne faut pas croire que ces noms soient du baptême de la royauté de juillet, quoiqu'elle ne se soit pas fait faute de rebaptiser partout beaucoup de choses; à Dunkerke, entre autres, où l'on trouve une place d'Orléans, une rue d'Orléans, une rue de Chartres, qui, l'on peut l'assurer, s'appelaient tout autrement avant 1830.

Les nouveau et vieux ou les grand et petit forts Philippe, sont les filleuls d'un des derniers rois d'Espagne de la maison d'Autriche qui ont régné sur les Pays-Bas. Ils portent, comme notre Charleroy et notre Philippeville, quoique aujourd'hui sous un autre drapeau, le souvenir d'un régime qu'ils ont eu longtemps en commun avec nous.

La république française les avait toutefois débaptisés un moment, quand elle appelait aussi Charleroy « Libre-sur-Sambre, » et Philippeville « Vedette républicaine. » Mais nous n'avons pu savoir quels ingénieux noms de la même espèce les forts Philippe de Gravelines avaient reçus alors.

Le souvenir en était perdu chez tous ceux que nous avons interrogés, sur les lieux, à cet égard.

Des forts Philippe jusqu'à Gravelines, la mer arrive, à la marée haute, par un chenal sans estacades, et dont les bords sont seulement assurés par un fascinage continu.

Peu de navires de mer entrent à Gravelines; et les pêcheurs, qui font la plus grande partie du mouvement de ce point de la côte, stationnent presque tous aux forts Philippe, localités qui, surtout dans le temps de l'empire de Napoléon, ont pris un grand développement en population et en prospérité, à cause des armements en course contre les Anglais, et de la contrebande contre le fameux système continental, qui s'y faisaient simultanément.

Il y a peu de chose à dire de Gravelines comme ville. Elle est vieille, noire et fort peu animée, la garnison n'en étant qu'un peu plus considérable que celle de ce fameux fort, du voyage de Chapelle, et Bachaumont :

- » Gouvernement commode et beau
- » De Notre Dame de la Garde,
- » Où l'on voyait, pour toute garde,
- » Un suisse avec sa hallebarde,
- » Peint sur la porte du château. »

Nous avons cependant retenu une particularité sur Gravelines, c'est que, pour ne pas démentir notre aimable douanier de *Jucotte*, nous avons

acheté et fumé pour la première fois dans cette petite ville des cigares de S. M. Louis-Philippe.

Nous persistons à les appeler ainsi, parce que les boutiques dans lesquelles on les vend portent, en France, l'inscription : « Tabac des manufactures royales ; » tout comme les boutiques de poudre à tirer portent : « Débit de poudre du roi, » et les boutiques où l'on vend des cartes à jouer : « Débit de cartes royales, » ceci confirmé en outre par l'exposition d'un grand roi de pique d'un pied de haut, à un carreau de la fenêtre.

A ce dernier propos, nous faisons remarquer à un loyal orléaniste, qui faisait route avec nous, que la régie des droits réunis (car MM. les Français ont toujours la chose, si ce n'est plus le nom) devrait bien ordonner d'y substituer au moins un roi de cœur. Le brave homme nous a regardé de travers ; mais le mot nous a valu, par contre, la bienveillance d'un gros marchand de bois de Guines, qui se trouvait aussi dans notre voiture et qui n'avait rien dit jusque-là.

Celui-ci nous apprend bientôt qu'il avait autrefois servi sous Napoléon, et nous débita tout le Marengo et l'Austerlitz dont les *vieux grognards* ont toujours ample provision.

L'air un peu *pochard* du gros marchand de bois, et les bouffées de *caporal* dont il ponctuait ses récits le rendaient curieux comme étude de charge de *Chauvin*.

Nous l'examinions avec une attention que le brave homme prenait sans doute pour l'intérêt que nous attachions à ses interminables histoires. L'orléaniste grommelait de temps en temps : « Vieux républicain, va ! »

C'était là pour nous du monarchisme et du républicanisme sous des types assez ridicules. Nous savions qu'il en existait de plus raisonnables en France. Mais enfin, les premiers échantillons que nous avons rencontrés n'étaient pas de ceux-là.

En dépassant Gravelines, nous entrions dans l'ancien Calaisis, autre territoire longtemps disputé à la France, mais par des voisins auxquels ni une langue et des mœurs communes, ni une contiguïté de frontières ne donnaient des droits bien fondés.

Les Anglais, qui ont été chassés du Calaisis depuis plusieurs siècles comme dominateurs, se contentent aujourd'hui d'y séjourner en grand nombre comme hôtes pacifiques. Déjà, à deux lieues en deçà de Calais, vous trouvez des maisons de campagne ou des pensionnats ainsi annoncés : « Rural Dwelling-House to let; Seminary for young ladies, » sans traduction française de l'avis, preuve que le tout est réservé à l'usage des Anglais.

Le pays cependant n'est pas très-beau. Les environs de Calais ressemblent, à s'y méprendre, à nos Ardennes vers Bastogne ou Neufchâteau. De Gravelines à Calais, sur une route de près de cinq lieues, on ne rencontre que deux villages ; et un

peu après avoir dépassé le dernier, qui est assez considérable et qui s'appelle Marck, vous tombez dans une véritable lande.

Calais s'annonce au loin par des clochers assez élevés, et plus près, par un très-grand faubourg qu'on nomme Saint-Pierre, où sont établies un assez grand nombre des manufactures de tulle, qui font la prospérité de ce faubourg.

Il s'y trouve aussi des entrepôts et des chantiers particuliers de bois de construction qui arrive par la mer, et se répand de là dans une très-grande partie du département.

Ici l'anglais (nous parlons de la langue) domine en maître comme le long de la route que nous venons de parcourir ; mais seulement sur les enseignes des marchands de denrées et d'objets les plus usuels : Wine, Gin, Groceries, etc., Hatter, Drugist, Joiner, etc.

Les manufacturiers, les marchands en gros, les professions à porte fermée ont seuls conservé le patriotisme de l'enseigne, auquel ils joindraient encore au besoin, nous en sommes persuadés, le patriotisme d'Eustache de Saint-Pierre.

Les remparts de Calais, car c'est encore une forteresse, dominant d'assez haut le faubourg.

« Vos passe-ports, messieurs ! » C'est l'annonce la plus claire que les voitures publiques amènent d'ordinaire en cette ville plus d'étrangers que d'indigènes.

Les commissionnaires d'hôtels qui vous interpellent en même temps sur votre choix entre tel ou tel gîte, et s'efforcent d'arrêter votre détermination indécise, chacun sur celui qu'il recommande, vous confirment ce premier avertissement.

Quand on n'est pas assez grand seigneur pour descendre à l'hôtel Dessein, le mieux, nous avait-on dit, est de descendre à l'hôtel Meurice. Nous n'avions d'ailleurs que cinq heures de séjour à faire à Calais, et un dîner à y prendre.

Nous nous fîmes donc conduire à l'hôtel Meurice, rue de Guise ; c'est à peu près au centre de la ville, qui n'est pas grande, et que nous avions hâte de visiter.

La grande place et l'hôtel de ville étant dans le voisinage, c'est dans leur direction que nous primes notre chemin.

Cette place et ce monument sont assez remarquables. Nous ne pouvions manquer d'y trouver quelques souvenirs d'un des plus grands citoyens de Calais, Eustache de Saint-Pierre, dont le dévouement au salut de cette ville, après qu'Édouard III, roi d'Angleterre, venait de s'en rendre maître, a été célébré mille fois, et avec raison, par les historiens et les poètes.

Son buste, décoré de la corde qui devait devenir l'instrument du supplice auquel le héros s'était dévoué, orne la façade de l'hôtel de ville. L'intérieur renferme encore, dans sa salle principale,

un grand tableau moderne représentant Eustache, et les cinq compagnons que son exemple avait stimulés à imiter son dévouement, au moment où ils se présentent devant Édouard III et les officiers de sa suite, et où la reine intercède pour leur salut.

Ce tableau, que l'on nous a dit être une copie d'après M. Ary Scheffer, est d'un dessin roide et peint sèchement.

La grande place est ornée aussi des bustes en bronze du duc de Guise et du cardinal de Richelieu, personnages particulièrement célèbres à Calais, le premier, pour avoir, en 1558, repris la ville sur les Anglais qui la possédaient depuis deux cent dix ans, et l'avoir rattachée dès lors à la domination des rois de France; le second, pour avoir considérablement augmenté les travaux de fortification de la ville et du port, après que notre archiduc Albert, époux de l'infante Isabelle, eut momentanément repris et possédé Calais en 1596, pour son compte de souverain des Pays-Bas, et ne l'eut rendu à la France qu'à la paix de Ver vins, en 1598.

L'église Notre-Dame, qui se trouve dans une autre partie de la ville, est un monument d'architecture gothique assez vaste, mais qui n'offre rien de très-remarquable.

Nous avons vu au maître-autel un grand tableau qui a toute l'ordonnance du tableau de Rubens

« l'Assomption de la Vierge » au maître-autel de la cathédrale d'Anvers. C'est la même dimension, la même partie cintrée par le dessus, et presque les mêmes personnages; mais il est évident que ce n'est pas le même crayon ni le même pinceau, quoique l'œuvre soit loin d'être sans mérite.

Le sacristain nous a affirmé, sans la moindre hésitation, que le tableau était de « Van Dick » comme ils disent en France (Vandyck); et qu'il avait été payé 1600 « francs » à ce célèbre peintre.

Comme nous nous défions beaucoup de l'érudition de M. le sacristain, en fait de peinture; que le prix rond de 1600 « francs » était d'un tarif peu usité à l'époque de Vandyck; et qu'enfin nous savions que Vandyck ne s'exerçait pas à copier ou imiter Rubens, ni à composer des tableaux où figuraient un aussi grand nombre de personnages, nous eûmes soin de contrôler ce renseignement par d'autres informations recueillies ailleurs.

Un notable citoyen de Calais, avec lequel le hasard nous fit dîner quelques heures plus tard à l'hôtel Meurice, nous dit, qu'à la vérité, tous les *ciceroni* de Calais, et la masse des habitants croyaient et enseignaient que le tableau était de Vandyck; qu'on ne le disait jamais autrement aux Anglais qui visitent l'église, parce que la tourbe de ces insulaires voyageurs ne connaît guère d'autres noms de grands peintres flamands que Rubens et Vandyck; mais qu'il était réellement

de Gérard Seghers, contemporain et compatriote de ces deux grands artistes.

La signature de ce peintre avait été découverte, il y a quelque temps, au bas du tableau, par quelqu'un qui avait été chargé d'y faire quelques restaurations peu importantes.

L'hôtel Dessein n'est pas un monument; mais c'est au moins une curiosité de Calais, ne serait-ce que par le souvenir de Sterne et du « Voyage sentimental. »

Cet hôtel, situé dans la rue Royale, est un élégant bâtiment entourant une grande cour intérieure, et auquel est attenant un fort beau jardin entouré lui-même d'appartements nombreux et frais qu'occupe perpétuellement une colonie de riches Anglais.

Le consulat belge est à l'hôtel Dessein. Comme nous n'en connaissons pas le titulaire, nous avons supposé que ce pouvait bien être le maître de l'hôtel lui-même, qui porte un nom flamand, et se trouve apparenté, si nous ne nous trompons, à la famille d'un de nos principaux hôteliers de Bruxelles. Sans cela, nous ne voyions pas ce qu'un consul belge aurait à faire à Calais dans une aussi splendide résidence que l'hôtel Dessein. Il n'entre peut-être pas, en deux ans, un seul navire belge dans le port de cette ville, la seule chose qu'il nous restât à voir en quittant le consulat belge.

Le port est séparé de la ville par les fortifications de celle-ci. Il est lui-même fortifié à part.

Les bassins en sont assez spacieux ; mais ils nous ont paru aussi déserts, à peu près, que ceux de Dunkerke. Des bateaux pêcheurs, dans le genre de ceux que l'on voit à Ostende, font la plus grande partie de ce qui le garnit. Il y fume perpétuellement un bateau à vapeur qui vient d'arriver de Douvres, ou qui va partir pour cette destination.

Le ciel était clair et la marée haute, temps favorable pour faire une promenade le long du chenal du port, sur l'une des deux estacades qui le garnissent, et qui ont une moindre étendue qu'à Dunkerke, bien qu'elles aient été prolongées encore, il y a deux ans.

Les côtes d'Angleterre se voyaient distinctement à l'œil nu, du haut de l'estacade ; un bateau à vapeur, qui en venait, était en vue ; mais ce qui pour le moment occupait particulièrement notre attention, était un spectacle dont on jouit rarement, à ce qu'on nous a dit, sur les côtes de la Manche.

Il était près de deux heures après midi ; le soleil brillait dans tout son éclat, et une sorte de courant qui, à la marée haute, au bout du chenal de Calais, entraîne les eaux de la mer dans la direction de l'ouest à l'est, chariait une multitude d'objets étranges, présentant l'apparence d'un hémisphère creux, d'un demi-pied environ de diamètre, à peu près transparent, d'un bleu foncé

sur le dessus, et bordé, par le dessous, d'une espèce de dentelle qui se contractait et se dilatait alternativement, comme une collerette de femme qu'on serrerait et desserrerait à l'aide d'une coulisse-élastique. Cette dentelle jouait ainsi autour de végétations également transparentes, d'une forme gélatineuse, qui sortaient du fond de l'hémisphère et avaient l'air de pattes informes flottant au mouvement de l'eau.

Ces objets passaient avec rapidité, sans qu'il fût possible de s'assurer, au premier abord, s'ils avaient un mouvement propre, ou s'ils étaient abandonnés au courant de l'eau. Il était également assez difficile de dire si c'étaient des végétaux ou des animaux.

Un examen attentif et prolongé n'avait pu encore résoudre nos doutes à cet égard, lorsqu'un marin du port, qui se trouvait là, nous dit que cela s'appelait des « bourbes » ou des « lunes de mer ; » que c'était un animal, mais qui n'avait pas de mouvement ; qu'on les voyait rarement, si ce n'était pendant les journées chaudes et en l'absence de tout vent à la mer ; qu'on en trouvait quelque-fois un ou plusieurs échoués sur le sable ; et qu'ils avaient alors l'apparence d'une bouillie gélatineuse et informe, dont le contact causait une assez forte inflammation à la peau de la partie du corps avec laquelle avait lieu ce contact.

Pour vérifier la valeur de ces renseignements,

nous en parlâmes plus tard, à Boulogne, à un naturaliste qui s'occupe beaucoup des phénomènes naturels de toute la côte. Il nous confirma ce qu'avait dit le marin de Calais, en ajoutant seulement que le nom scientifique de ces animaux est « méduse ; » et que ce sont les mêmes que ceux dont Jacques Arago et Lesson font si souvent mention dans les relations récentes de leurs voyages autour du monde, comme les ayant rencontrés, en grande quantité, dans les différents parages de la mer du Sud.

Nous ignorons si les méduses paraissent aussi à Ostende et à Blankenberg. Nous avons d'ailleurs remarqué qu'on servait quelquefois sur les tables, dans les ports français de la Manche, des poissons qu'on ne voit pas sur les nôtres ; entre autres, le *bar*, espèce de saumon, que nous croyons inconnu en Belgique.

Voici, pour en terminer avec les méduses, ce qu'en dit M. Bory de Saint-Vincent, dans l'encyclopédie de Courtin :

« Les méduses sont des animaux mous, de formes variées, mais généralement hémisphériques, qui flottent à la surface de la mer, et que les vagues jettent souvent sur nos côtes, où quelques-uns, par leur volume, leur transparence, leur consistance tremblante, attirent l'attention des voyageurs, et sont un objet de dégoût. Ces méduses très-variées constituent aujourd'hui une grande

famille divisée en genres nombreux. Il paraît qu'aucun autre animal n'en fait sa proie. La plupart, durant leur vie, sont nuancées des plus belles teintes de rose ou de bleu. Toutes répandent durant la nuit des lueurs phosphorescentes. La zone torride est celle où l'on en rencontre le plus ; mais il en est qui vivent dans la zone tempérée, comme le prouve le grand nombre que l'on remarque sur la côte de Normandie. D'autres même s'élèvent jusqu'aux limites de l'océan Glacial. »

La jetée de droite du chenal de Calais s'appelle aujourd'hui « la jetée-Louis-Philippe, » en commémoration du danger auquel ce prince a échappé en 1840, avec presque toute sa famille, en trouvant un refuge dans le port de Calais pour le petit bâtiment sur lequel il avait quitté le Tréport, dans le but de faire une promenade en mer, et qui avait été assailli subitement par une tempête violente.

Cet événement est rappelé par une inscription gravée sur une table d'airain, attachée à une des rampes de la jetée, et qui rapporte les particularités et la date de la promenade périlleuse, ainsi que les noms de tous les personnages de la famille royale qui se trouvaient à bord du petit bâtiment.

Le danger tout récent, et d'une autre nature, auquel la famille d'Orléans, rassemblée en trois générations, vient encore d'échapper au Tréport, et les accidents de toute espèce qu'elle a esquivés

ou subis ailleurs, feraient croire que cette famille est, chaque année, éprouvée d'en haut par ces secousses périodiques, comme pour l'empêcher de s'étourdir à la fortune inouïe que leur ont faite les dernières révolutions politiques.

Nous avons vu, sur un des quais du port de Calais, la commémoration d'un événement plus ancien, et plus modeste, du moins quant aux personnages qui y ont figuré. Une pierre monumentale encastree dans le mur du rempart qui longe ce quai porte qu'en 1793, deux marins du port, nommés Cavet et Maréchal, ont péri après avoir sauvé de la mort un grand nombre de naufragés jetés à la côte, et en s'efforçant d'en sauver d'autres qui y restaient encore exposés.

Heureusement pour l'humanité, de pareils dévouements ont lieu, chaque année, sur quelques points du monde civilisé; mais les époques où on les consacre au souvenir de la postérité, par des monuments publics, lorsque ce ne sont que des hommes du peuple qui y jouent un rôle, ces époques reviennent plus rarement.

Ces deux dates de 1793 et de 1840, avec les faits qu'elles rappellent, sont une leçon d'histoire qui vous force comme malgré vous à des comparaisons de temps et de mœurs. Si l'on voulait y insister, ces comparaisons, toutes choses compensées, ne donneraient peut-être pas l'avantage à la plus récente des deux époques.

Nous avons quitté Calais à trois heures, pour prendre la route de Boulogne. L'impression générale que nous emportons de Calais était qu'il ressemblait à une grande auberge, traversée continuellement par une foule d'étrangers que rien n'y arrête.

Toutes les rues sont remplies d'enseignes, la plupart conçues en Anglais. Nous n'avons trouvé qu'à grande peine deux rues écartées où se tiennent les habitants qui n'ont aucune profession à annoncer, et qui peuvent vivre sans leur part quotidienne de l'argent que les voyageurs sèment sur leur passage.

VI

Le Boulonnais. — Marquise. — Les cigares. — Plan d'une nouvelle carte de la France. — Wimille. — Environs de Boulogne et de Bruxelles. — Godefroid de Bouillon. — Premier aspect de Boulogne.

Le paysage change encore d'aspect sur la route de Boulogne. Dès que l'on a dépassé le fort Nieulai, espèce de citadelle avancée à une demi-lieue à l'ouest de Calais, et qui a toujours joué un grand rôle dans tous les sièges que cette place a eu à soutenir, le pays devient très-montueux ; il gagne néanmoins en fertilité, si on le compare à ce qui entoure immédiatement la ville que l'on vient de quitter.

Le genre de culture se rapproche de celui du Brabant wallon, sauf que le seigle y est peu semé.

En revanche, on remarque à tout moment, comme dans le pays de Furnes, d'immenses champs

•

de fevéroles ou fèves de chevaux, dont la hauteur dépasse de beaucoup celle de nos produits de la même espèce.

On voit facilement que ce genre de produit est cultivé ici avec un soin tout particulier. C'est qu'aussi il sert comme dans le « Vuerne-ambacht » de base principale à une industrie importante du Boulonnais : l'élève des chevaux dont cette partie de la France fait un grand commerce.

La race de ces animaux n'est pas, dans le Boulonnais, comme dans le pays de Furnes, d'un développement énorme et presque colossal. Elle se rapproche plutôt de la race prussienne, svelte et nerveuse ; et sert avantageusement à la remonte de la cavalerie, et à l'usage des voitures de poste et de messagerie.

La culture du seigle n'est sans doute aussi peu en faveur dans la contrée, que parce que le peuple n'y consomme pas d'autre pain que le pain de froment, et que la distillation du genièvre y est à peu près inconnue.

Ce qui achève de donner au Boulonnais un caractère tout différent des pays qui le séparent de la Belgique, c'est que son sol montueux recèle des richesses minérales totalement inconnues autour de Dunkerke et de Calais.

On y exploite le silex, le grès, la pierre calcaire et diverses espèces de marbres.

Le fer et la houille s'y montrent aussi. Un haut fourneau et des forges situés près de Marquise,

joli bourg à mi-chemin de Calais à Boulogne, sont, entre autres, dans un état de prospérité et d'activité tel que ces usines exécutent en ce moment une commande considérable de rails pour le chemin de fer de Cette à Montpellier, situé à l'autre extrémité de la France.

En même temps que la nature du sol a changé vers l'intérieur, la côte de la mer a changé d'aspect à son tour. Il n'y a plus de dune, et les champs cultivés vont jusqu'à l'Océan même, où ils se terminent abruptement à la crête de falaises à pic, au pied desquelles les flots viennent se briser.

En nous arrêtant à Marquise, pendant que la diligence changeait de chevaux, nous eûmes l'occasion d'apprendre que, si tous les Français sont égaux devant la loi, ce n'est pas du moins devant celle qui règle la régie des tabacs.

La boutique où nous nous adressâmes pour renouveler notre provision de cigares ne vendait pas de « cigares à quatre sous » (vingt centimes); les seuls cigares français que l'on puisse fumer, quand on n'a pas été habitué jusque-là au tabac de caporal. La marchande n'avait que des cigares à trois et à deux sous, parce que Marquise n'est pas une ville.

C'est là qu'il nous fut révélé pour la première fois que l'on peut calculer l'importance des villes et des villages de la France d'après la qualité du tabac que l'on y vend. Aussi un Hollandais excen-

trique qui faisait route avec nous, et qui avait déjà découvert depuis longtemps la particularité dont il vient d'être question, avait-il adopté le genre de renseignements statistiques que voici, sur les diverses localités qu'il avait parcourues : Dunkerke, ville de cigares à six sous ; Gravelines, ville de cigares à quatre sous ; Marquise, bourg de cigares à trois sous.

Il attendait un petit village prochain, pour savoir jusqu'où pouvait descendre son échelle. Un campagnard qui fumait dans un coin sa pipe culottée, lui dit qu'il pourrait aussi inscrire sur son carnet « des villages de nul cigare, » parce qu'il y en avait où les boutiques de la ferme des tabacs ne vendaient que du tabac haché ou râpé.

Un autre voyageur émit alors l'idée de dresser une carte de la France dans le sens de ces indications, et de l'intituler : « Carte routière de la France à l'usage du fumeur. »

Ces plaisanteries, bonnes ou mauvaises, nous menèrent de Marquise à Wimille, dernier relais avant Boulogne. Ce village qui n'est pas fort éloigné de Wissant, situé un peu plus vers la mer, fournit aux habitants du pays un sujet de calembour dont on ne manque jamais de régaler les voyageurs : « Nous avons ici Wimille, Wissant, (8,800) villages fort rapprochés. »

Ce qu'il y a de ridicule, c'est qu'un certain M. Brunet, qui s'intitule « professeur de langues

et de littérature à Boulogne, a donné dans un petit livre : « Nouveau Guide dans Boulogne-sur-Mer et ses environs, » la notice suivante, sur le village de Wimille :

« On prétend qu'il tire son nom d'une bataille que les habitants de Boulogne perdirent en 882 contre les Normands, et dans laquelle ils eurent huit mille hommes de tués. »

Le brave professeur n'a pas réfléchi qu'il serait fort difficile d'établir en 882 l'existence, à Boulogne ou dans ses environs, d'une langue dans laquelle la quantité 8000, s'exprimât par les mots français d'aujourd'hui « huit mille. »

La véritable origine du nom de Wimille doit se chercher, comme celle de Wissant, dans une autre langue, la langue dont sortent : Grisendal (Grysendael), Waquinghen, Osterhove, Isque, Audisque, etc., etc., tous villages des environs de Boulogne dont les noms feraient croire à des Flamands qu'ils sont encore aux environs de Bruxelles.

C'est peut être ici le lieu de rappeler que la pieuse mère de notre Godefroid de Bouillon, Ide, comtesse de Boulogne, possédait une grande partie de territoire aux environs de Bruxelles, comme aux environs de Boulogne. Elle habitait fort souvent, entre autres, Genappe et Baisy, localités contiguës, à 30 kilomètres de la capitale actuelle de la Belgique.

Godefroid et ses deux vaillants frères, Eustache et Baudouin, comptaient à la croisade parmi les chevaliers belges.

En montant de Wimille vers Boulogne, on aperçoit, à droite de la route, la colonne récemment élevée pour perpétuer le souvenir du célèbre camp de Boulogne de 1804 et 1805. Puis le plateau étendu que cette colonne domine s'abaisse insensiblement à l'ouest. On descend dans une gorge fertile et bien plantée, au fond de laquelle apparaissent la ville, puis la mer, comme dans une large trouée faite aux hautes falaises qui bordent cette gorge à son extrémité septentrionale.

VII

Boulogne. — Les quais ; le port. — Les Anglais. — La jetée. — La mer. — Entrée et sortie des pêcheurs. — Second avis aux autorités d'Ostende. — Vue de Douvres et du cap Grinez. — Le bassin de la Flottille de Napoléon. — Le camp de Boulogne et l'expédition d'Angleterre. — Réflexions.

Boulogne est divisé en ville haute et en ville basse, la première conservant encore d'anciens remparts qui peuvent la mettre à l'abri d'un coup de main ; la seconde, entièrement ouverte, sauf vers la mer, dont les falaises la protègent suffisamment. On descend dans la ville basse sans passer par la ville haute. On suit pour cela une rampe assez rapide qui rappelle jusqu'à un certain point celle qui conduit au fond de Luxembourg, en venant de la route de Trèves.

Cette ville basse est le Boulogne élégant ; et rien n'est plus remarquable que la multitude d'hôtels, de

cafés, de boutiques qui bordent les rues, et la population qui y circule, lorsque l'on sait que les deux parties de la ville, en y joignant encore une espèce de quartier accessoire qui domine le port, ne comptent en tout que 28,000 à 30,000 habitants.

C'est que des étrangers au nombre de 8,000 à 10,000, la plupart Anglais, s'ajoutent d'ordinaire aux habitants de Boulogne pendant toute la belle saison. Quatre-vingt-treize hôtels sont ouverts pour les héberger; et l'on conçoit sans peine quelle quantité d'établissements accessoires doivent s'y joindre encore, pour suffire aux besoins d'un pareil surcroît de population, presque toute composée de gens riches ou dans l'aisance, auxquels les bains de mer servent de but ou de prétexte de voyage et de séjour à Boulogne.

Notre objet n'étant pas de faire la description d'une ville de bains, d'en décrire la vie et les habitudes; choses que d'ailleurs nous n'avons pas eu le temps d'étudier, nous nous contenterons de noter, comme nous venons de le faire, l'impression générale que nous avons reçue de Boulogne sous ce rapport.

Nous nous arrêterons davantage à rendre compte de ce que nous y avons vu et recueilli sous un aspect plus particulier.

Pour quelqu'un qui désirerait passer sa vie au milieu des plaisirs variés qu'offrent tour à tour

les champs, la mer et l'agitation des villes, Boulogne est certainement le séjour à choisir. Des campagnes arrosées de jolis ruisseaux, et découpées en vallons bien ombragés et en plateaux bien cultivés, l'encadrent de trois côtés, et la mer forme le quatrième.

Le monde qui peuple cette pittoresque enceinte a l'avantage de reproduire, comme les plus grandes capitales, des échantillons de tous les peuples, du moins pendant une bonne moitié de l'année.

En voilà plus qu'il ne faut, pour satisfaire les esprits inquiets et difficiles qui, recherchant toujours les oppositions et les contrastes, n'ont pas trop, pour s'alimenter, du mélange perpétuel de trois genres de vie et de distraction.

Le matin : le calme et la fraîcheur d'une promenade aux « petits arbres, » dans la vallée du Denacre, ou sur les bords de la Liane; dans la journée : le spectacle du port, de son mouvement, et de toutes les vicissitudes de la marée montante et descendante; le soir : la table, le théâtre, les réunions et les fêtes de « l'Établissement, » voilà déjà, pour le vulgaire des amateurs, pour ceux qui se contentent de s'amuser selon le programme, de quoi dissiper agréablement les heures.

Pour ceux qui cherchent à raffiner leurs jouissances, à trouver hors du convenu des sources d'amusement, Boulogne et ses environs offrent

une infinité d'objets dignes de la curiosité d'un observateur, et même d'un simple oisif de quelque instruction.

Le meilleur moyen d'en donner une idée est de guider nos lecteurs sur le chemin que nous avons parcouru, pendant trois jours seulement de séjour dans cette attrayante ville.

L'heure à laquelle nous y étions arrivé indiquait, sur le programme ordinaire des oisifs de Boulogne, une promenade sur la jetée de droite du chenal du port. Nous suivîmes le programme pour cette fois. Tout étranger prudent se conforme d'abord à ce qu'il trouve établi dans les lieux où il arrive. Vouloir innover, même pour son compte exclusif, dans les choses universellement établies et reçues, avant de les avoir examinées et éprouvées, c'est, dans les petites comme dans les grandes choses, la marque d'un esprit présomptueux ou bizarre.

Les quais qui conduisent au chenal étaient couverts de promeneurs, les bassins du port étaient plus garnis de navires que ceux de Dunkerke et de Calais ; l'aspect général de ce premier tableau était assez celui des beaux quais d'Anvers, le long de l'Escaut, au moment de l'arrivée ou du départ des bateaux à vapeur de la navigation périodique vers Londres et vers Rotterdam.

Toutes les maisons qui bordent le port, et qui sont autant d'hôtelleries ou de cafés élégants, étaient semblables à des ruches d'où sortait et où entraient incessamment une foule de monde.

Une singularité, bien faite pour étonner un nouveau venu, c'est que dans une ville française, l'anglais était le langage qui frappait continuellement nos oreilles. Les commissionnaires parlaient anglais aux voyageurs qu'ils dirigeaient vers leur hôtel. C'est en anglais qu'un élégant demandait à un autre élégant qu'il ne connaissait pas, du feu pour son cigare. Des artistes ambulants faisaient, en anglais, la collecte pour le quatuor en plein vent qu'ils venaient de finir. Ces trois exemples, choisis entre plusieurs autres, indiquent assez que l'anglais est ainsi généralement parlé, non-seulement par les insulaires, mais encore pour les insulaires que la mer apporte jour et nuit du voisinage sur la plage de Boulogne ; et que cette langue est à l'usage de la population permanente comme de la population passagère de cette ville.

Sur la jetée, qui est beaucoup plus large et plus soigneusement planchée que dans les ports visités jusque-là par nous, une double ligne de promeneurs et de promeneuses s'étendait comme dans une allée de notre parc de Bruxelles. A défaut d'ombre, la brise de la mer rafraîchissait l'air autour d'eux.

De ce point, le tableau qui vous entoure est ravissant. La mer est devant vous bornée au loin par les côtes argentées de l'Angleterre que, par un temps clair, on voit aussi distinctement de Boulogne que de Calais. A votre droite et à votre

gauche, le long du rivage français, de hautes falaises brunes s'étendent à perte de vue. Derrière vous, les bassins du port et leur bordure d'élégantes habitations reposent comme au fond d'une grande corbeille formée par la ville haute proprement dite et le quartier des pêcheurs, autre ville élevée qui n'a pas de désignation particulière, mais qui est bâtie en une espèce de briques, et couverte en une espèce de tuiles, dont la couleur est entièrement celle que l'on donne dans les tableaux aux constructions italiennes.

Au pied de ce quartier des pêcheurs, presque contre la falaise à pic où il va finir, et sur la ligne qu'atteint la mer à la marée haute, un édifice tout moderne, entouré d'une galerie à colonnes, annonce, par son importance et son étendue, une destination publique. C'est « l'Établissement, » désignation assez singulière pour un édifice qui sert à toutes les réunions d'amusement telles que conversations, lecture des journaux, concerts, bals, etc., pendant la saison des bains.

Peut-être est-ce que les distractions joyeuses faisant l'objet principal de la vie des baigneurs, ils auront trouvé convenable de ne se considérer comme véritablement « établis » à Boulogne, qu'au lieu où ils trouvent d'habitude le plus de plaisirs réunis.

Si la jetée de droite sert plus communément de promenade au beau monde, c'est la jetée de gauche

qu'il faut choisir pour bien jouir du spectacle de la mer et du mouvement d'entrée et de sortie des bâtiments du port.

De l'espèce de môle en charpente qui termine cette jetée de gauche, et sur lequel est établie la tour où s'allument, à la nuit, les feux des signaux, le spectateur peut assister, selon les différentes heures de la journée, à une infinité de scènes aussi intéressantes que variées.

Sur les deux plages à droite et à gauche du chenal, les cabanes mobiles qui servent aux baigneurs sont dispersées au milieu de l'eau : une quantité souvent innombrable de têtes humaines s'agitent tout autour à la surface des flots, tandis qu'un peu plus avant, les deux barques que montent les marins chargés de veiller sans cesse sur tout cet ensemble pour porter aux baigneurs de prompts secours en cas de péril, se balancent toujours à la même place, au-dessus de l'ancre qui les retient.

Vers la pleine mer, des traînées de fumée indiquent, sur divers points de l'horizon, le passage des bateaux à vapeur qui sillonnent aujourd'hui presque perpétuellement cette partie de la Manche.

S'ils sont à destination du port, on voit bientôt poindre au-dessus des flots leur cheminée et leur mâture, puis toute leur coque qui s'avance rapidement sous un long panache de vapeur dont le vent fait son jouet.

S'ils ne font que passer en vue, tantôt la co-

bonne noire et mobile qui les a signalés monte en s'épaississant; tantôt elle s'abaisse et disparaît un moment pour reparaître un peu plus loin, jusqu'à ce que s'engloutissant, pour ainsi dire, en quelque point de la côte d'Angleterre toujours visible devant vous, ou se perdant brusquement, à l'est ou à l'ouest, derrière les falaises de la côte de Boulogne, vous ayez la certitude que ces rapides voyageurs ont été reçus dans les ports de Folkstone ou de Douvres; ou s'approchent, d'un côté, des ports d'Ostende ou d'Anvers, de l'autre, des ports de Dieppe ou du Havre.

Si la marée monte, vous voyez bientôt paraître dans toutes les directions les voiles des bateaux pêcheurs et de quelques navires de commerce qui se préparent à entrer à Boulogne. On dirait qu'un coup de sifflet les a rappelés tous ensemble de tous les points de l'horizon. Ils croisent un instant au large, jusqu'à ce que la mer atteignant la hauteur voulue, le signal de bonne entrée soit hissé. Alors ils prennent leur élan, et chacun vient à son tour, comme à tire-d'aile, s'engager rapidement dans le musoir. On dirait des pigeons qui regagnent le colombier.

Si la marée commence à descendre, les pêcheurs rentrés de la veille sont prêts à repartir. Ils quittent les bassins du port et s'avancent lentement du fond du chenal, portés par le seul reflux. Mais à l'approche du môle, où le vent va se faire sentir,

ils tendent subitement la voile ; la marche des bateaux s'accélère ; tous les intrépides marins qui les montent font le signe de la croix, les plus vieux s'agenouillant ; puis passant aux pieds des spectateurs qu'ils saluent gravement et qui leur rendent en échange le souhait d'un heureux voyage, ils prennent résolûment possession de la pleine mer.

On dira peut-être que ce spectacle est commun à tous les ports, et qu'il n'est pas nécessaire d'aller à Boulogne pour en jouir. A cette observation une seule réponse : c'est que le spectacle n'est nulle part aussi intéressant qu'à Boulogne, à cause de la place commode et avantageuse qui a été ménagée au spectateur.

Et pour revenir ici sur ce que nous avons déjà dit à propos de notre Ostende, un des moyens d'ajouter, par exemple, à l'agrément des baigneurs qui fréquentent ce port, ce serait de disposer pour le public, à l'entrée du chenal, des plates-formes aussi spacieuses et aussi confortables que celle de la jetée de Boulogne. On y goûterait bien mieux le spectacle de la mer et les distractions du mouvement du port, qu'on ne le fait du haut du rempart en maçonnerie où se tiennent d'ordinaire les promeneurs ostendais.

Le soir, lorsque le temps est clair, la jetée de Bologne offre encore d'autres curiosités. Les deux phares du port de Douvres se distinguent à l'œil nu au nord-est, comme deux étoiles fixes qui bril-

leraient tout au bas du ciel et sur la mer à l'horizon. A l'est, et au bout des falaises de la côte française dans cette direction, le feu mobile du Phare du cap Grinez paraît et s'éclipse alternativement de demi-minute en demi-minute, comme un autre astre que voileraient à tout moment des nuages rapides, se poursuivant d'une course incessante à sa hauteur dans le firmament. Si le temps a été chaud dans la journée, toute la surface de la mer est convertie en même temps d'une lueur phosphorescente; et l'ensemble de ce tableau a quelque chose de magique qui vous retient longtemps comme enchaîné à sa contemplation.

On ne quitte pas le port de Boulogne, sans visiter dans sa partie la plus reculée, l'immense bassin creusé par Napoléon, pour réunir et armer la flotte innombrable de bateaux plats à l'aide desquels il voulait transporter en Angleterre l'armée d'invasion qu'il destinait à la conquête de cette île, et qu'il tenait rassemblée déjà dans un double camp couronnant les deux plateaux au-dessus de la ville. Ce bassin, isolé de toute habitation, est aujourd'hui désert et presque sans eau; ce qui n'empêche pas de juger à l'œil du nombre infini d'embarcations qu'il a pu contenir.

C'était vraiment une gigantesque conception que celle de cette invasion de l'Angleterre; et les restes muets des préparatifs qu'elle avait coûtés ont, à eux seuls, quelque chose de colossal qui rappelle

les merveilles de la vieille Égypte. Outre le grand bassin, ces restes consistent encore en une ligne de forts dispersés sur la crête des falaises, et sur plus d'une lieue d'étendue, le long de la côte de Boulogne. Ces forts sont aujourd'hui abandonnés, y compris deux fortes tours qui s'élèvent comme en sentinelles perdues, dans la mer même, à un quart de lieue à droite et à gauche de l'entrée du port.

Lorsque les Boulonnais qui ont assisté au déploiement de toute cette puissance impériale dont leur ville a été un moment le théâtre, vous parlent de l'étonnant spectacle qu'elle offrait alors, ils ne peuvent se défendre d'un enthousiasme qu'on est bien près de partager d'abord au récit de tant de grandeur. Mais la froide impartialité ramène bientôt l'étranger à une appréciation plus raisonnable de l'homme et de l'époque dont de pareils souvenirs l'occupent.

Cette flotte et cette armée rassemblées presque aux mêmes lieux que César avait choisis, après la conquête des Gaules, pour s'embarquer vers la conquête de la Grande-Bretagne* ; cette ligne de

* On désigne assez généralement la position actuelle du petit port de Wissant, à 15 kilomètres à l'est de Boulogne, comme étant celle de *Portus Itius*, où César opéra son premier embarquement pour la Grande-Bretagne. (Voir le livre V des *Commentaires*, chap. 2, 5, et 7.) Quelques-uns prétendent toutefois que *Portus Itius* était Calais ; d'autres même disent Boulogne.

forteresses élevées en peu de jours et hérissées de canons qui protégeaient les préparatifs de l'embarquement, et qui faisaient appeler alors la côte de Boulogne, la côte de fer ; cette fameuse distribution de croix d'honneur et de drapeaux, destinée à électriser les soldats ; tout cela ne devait guère émouvoir le peuple qui tenait déjà dans ses mains, en 1805, toute la grande politique de l'Europe. Ce peuple, le premier et le plus avancé des peuples Germains, avait déjà su, depuis le temps de Louis XIV, démontrer clairement à toutes les nations de la même origine, qu'après l'Italie et l'Espagne désormais effacées, la France seule restait à effacer encore, pour en finir une bonne fois, au profit commun, de cette vieille domination romaine continuée près de mille ans par les peuples romans, malgré la réaction commencée à la chute de l'empire de Charlemagne.

L'Italien drapé en César, distribuant des aigles romaines à ce qu'il appelait lui-même « ses légions, » était un trop évident symbole de la domination rêvée de nouveau sur les peuples du Nord par le dernier des peuples du Midi qui pût tenter de rétablir encore une suprématie successivement détruite à Rome et à Madrid, pour qu'il ne fût pas très-facile à l'Angleterre d'appeler de l'Allemagne contre son ennemi, une diversion qui suffisait pour la sauver.

Sans compter la lutte personnelle que pouvait fa-

cilement soutenir un peuple retranché dans un pays qui n'est qu'une forteresse de rochers entourée de l'Océan comme d'un immense fossé; riche en outre de tous les moyens artificiels de défense qui sont d'autant plus efficaces aujourd'hui qu'ils sont maniés par les nations les plus opulentes et les plus éclairées; excité d'ailleurs par une animosité aussi ancienne qu'énergique contre les agresseurs qui le menaçaient.

Considérée de sang-froid, l'entreprise de Boulogne avait réellement quelque chose de plus théâtral que raisonnable.

Sans rappeler le sort de « l'invincible armada, » tentative analogue et antérieure de la puissance romane, animée alors de l'esprit de Rome, sous la forme politico-religieuse, contre l'esprit germain achevant de s'émanciper de Rome sous cette double forme aussi, il est à croire que le dernier empereur romain, trônant à Paris, sur le dernier peuple qui pût l'aider à contester aux Germains leur tour actuel de domination en Europe, aurait péri dix ans plus tôt, s'il avait réussi à débarquer sur la terre qui sert de sanctuaire aux idées de la civilisation germane, sous quelque face que l'on veuille envisager celle-ci. Trafalgar, en effet, annonça peu de temps après, combien cette courte résurrection de l'empire romain avait peu d'avenir.

Quoiqu'il en soit, Boulogne est bien loin aujourd'hui de ces temps que nous appellerions « hé-

roïques » sous la double acception du mot, tant il semble qu'il soient épaissement voilés déjà par ce qui s'est passé depuis.

Le marin du port, le porte-faix, le douanier, le commissionnaire, le garçon d'auberge, tout le peuple enfin dont la fibre, moins corrompue ou moins énervée, peut vibrer cependant encore à cette idée de l'ancienne rivalité de la France et de l'Angleterre, sert aujourd'hui obséquieusement, et sous toutes les formes, l'Anglais, dans la propre langue de celui-ci. C'est pour lui qu'il pêche; qu'il amarre et démarre ses bateaux à vapeur, qu'il porte des fardeaux, qu'il dresse et couvre la table des repas; c'est à lui qu'il tend la main pour le salaire de tous ces services.

Quant au marchand, à l'hôtelier, au petit propriétaire, à toute cette bourgeoisie qui adore son bien-être matériel d'aujourd'hui, et baise avec reconnaissance la main des gouvernants qui la lui garantissent, à l'aide d'une résignation, raisonnable sans doute, à ce que les destinées politiques ont ordonné d'eux et de ceux qu'ils gouvernent, cette bourgeoisie n'a qu'une idée : « Les Anglais font la » prospérité de Boulogne; et nous n'avons besoin » que d'une garnison de trois cents hommes pour » garder l'ordre dans notre ville. »

A la bonne heure ! mais c'était ainsi, sans doute, que raisonnaient et qu'agissaient les populations de tous ces empires tombés, quand elles imploraient

**leurs chefs pour qu'ils achetassent, à tout prix , la
paix et le repos, chez ceux de leurs voisins qui
pouvaient venir les troubler.**

VIII

Boulogne ; suite. — La colonne commémorative. — Sens actuel des apothéoses de Napoléon. — Vue de l'Angleterre. — Effet du tableau. — Le peuple anglais. — Les colonies et les conquêtes. — Les nègres et les prolétaires blancs. — Le meilleur mode de réformation politique. — Le couvent des Visitandines. — Réflexions sur les couvents. — Le cimetière.

Nous avons déjà parlé du monument achevé il y a peu de temps près de Boulogne, pour perpétuer le souvenir du célèbre camp de 1804 et 1805.

Notre visite au grand bassin nous rappelait naturellement celle que nous devons à ce monument. Nous étions très-curieux d'examiner de près quel caractère avait pu lui donner le gouvernement qui s'est si bien pénétré aujourd'hui, en France, de la décadence politique de toutes les nations du midi de l'Europe, et dont l'organe le plus clair-voyant saluait, tout récemment encore, la Grande-Bretagne

du titre : « Le plus puissant empire de l'univers. »

Nous nous rendîmes à la fameuse colonne le lendemain de très-grand matin.

Elle est posée sur un des points culminants du plateau qui domine la ville, à deux kilomètres environ de celle-ci. On y arrive par un chemin à travers champs. Le terrain dont elle occupe le milieu est un carré d'un hectare environ, entouré de murs comme le jardin de plaisance de quelque bourgeois, et dans lequel on entre par une grille flanquée de deux petites *aubettes*, en tout semblables à celles de notre porte de Schaerbeek, à Bruxelles. Nous avons pris tout exprès le mot local employé chez nous pour désigner ce genre de construction assez mesquine.

La colonne elle-même est d'ordre composite, et surmontée d'un acrotère. Le fût est formé de rondelles de marbre superposées, chacune d'un mètre et demi à deux mètres d'épaisseur et de quatre mètres de diamètre. Il est en son entier, de cinquante mètres environ de hauteur. La base est un carré de six mètres de face portant lui-même sur une plate-forme à laquelle on monte de quatre côtés par des gradins. Deux socles, sur lesquels sont deux lions rampants coulés en bronze, s'avancent sur cette plate-forme, la face vers la grille d'entrée.

Jusqu'ici, dira-t-on, cette colonne ressemble assez à tous les monuments du même genre. Mais ce qui nous a frappé, c'est que, surmontée qu'elle

est de la statue colossale du conquérant éphémère coulé en bronze et revêtu du manteau impérial, cette statue [tourne le dos à l'Océan et aux côtes d'Angleterre, pour porter ses regards vers l'intérieur du pays, sur lequel le terrible empereur semble vouloir étendre le sceptre qu'il tient à la main. Là est toute la pensée de ceux qui ont achevé cette colonne et érigé cette statue*. Là est la double idée qui préside aujourd'hui, chez le gouvernement français, à ces apothéoses sans nombre de Napoléon !

Il faut éviter de le montrer à l'étranger tel qu'il était, tel qu'il se comprenait lui-même à l'égard de l'étranger. Il faut le livrer en même temps à l'adoration stupide du peuple français, sous l'espèce la plus saisissante de son impitoyable despotisme : le manteau impérial sur les épaules, le sceptre étendu sur le sol de la France, et sur les têtes de ceux qui le foulent.

Ne voyez-vous pas dans le Napoléon tel qu'il est posé sur la colonne de Boulogne, évitant de regarder cette Albion dont les rochers sont à six lieues de lui, et qu'il pourrait voir à l'œil nu, toute l'époque française qui a accepté la décadence de la nation et qui entoure Paris d'une ceinture de citadelles ?

* Elle a été coulée à Paris le 4 juin 1840, et posée l'année suivante.

Nous n'avons pas voulu quitter ce monument sans jouir au moins nous-même du spectacle dont on a détourné les yeux de la colossale statue. Un soldat de planton près de la grille a été chargé par le [gardien de nous guider jusqu'au haut de la colonne, en montant l'escalier tournant sur noyau plein, ménagé dans l'intérieur de l'énorme fût de marbre.

Chose étrange, et toutefois parfaitement en situation, et de couleur locale, comme on dirait aujourd'hui, notre guide en pantalon rouge n'a fait que nous entretenir, pendant toute notre conversation au sujet du monument, que des « boîtes » pleines d'or et d'argent qu'on avait enterrées » sous ses fondations. » Il voulait parler apparemment des médailles et des pièces de monnaie qu'on a coutume de poser sous les premières assises de pareilles constructions.

Ce militaire était de Lorient; et c'est tout ce qu'il avait appris d'intéressant sur la colonne de Boulogne, depuis qu'il était venu tenir garnison dans cette dernière ville; preuve, sans doute, du soin que l'on met aujourd'hui, dans les casernes françaises, à éviter « les propos inflammatoires; » sage précaution dont il est juste de savoir gré à ceux qui sont chargés désormais de l'éducation de la France.

Arrivé par deux cent soixante-deux marches à la balustrade qui règne autour de l'acrotère de la

colonne , nous avions sous les yeux un des plus merveilleux tableaux dont nous eussions encore joui.

Le soleil venait de se lever ; l'air était pur et transparent à tous les points de l'horizon. Devant nous, la mer que nous voyions pour la première fois unie et resplendissante comme une glace ; et derrière, un pays plus vaste encore que celui que nous avions découvert du haut du beffroi à Dunkerke, puisque nous revoyions de beaucoup plus loin la même chaîne de montagnes de Cassel et du Katsberg.

Une longue-vue dont nous avions eu soin de nous munir doubla bientôt notre jouissance. Ce n'étaient plus les côtes de l'Angleterre que nous découvririons, mais bien une partie de la surface de ce célèbre pays. Du château de Douvres, que nous apercevions distinctement, partait une longue route qui se dirigeait vers l'intérieur de l'île. D'un autre point, plus à l'ouest, et qui devait être Folkstone, une autre route partait également pour rejoindre, mais bien au loin, la première. Le mouvement des voitures qui roulaient sur ces routes était très-perceptible. Quelques bouquets d'arbres du paysage frappaient même, çà et là, notre regard.

Le cœur nous a battu souvent à la première découverte des ombrages du village natal, qu'au temps de l'adolescence, nous venions revoir après

plusieurs mois d'éloignement. Un peu plus tard , des tressaillements involontaires nous ont quelquefois surpris , lorsque nous voyions poindre au détour de la route les clochers de la ville où nous rappelaient quelques doux souvenirs. Mais à l'âge où le sang coule déjà moins impétueusement , où le front va bientôt se rider sous la pensée appesantie depuis qu'elle ne flotte plus sur le liège léger des illusions de la jeunesse , nous ne nous croyions plus susceptible d'émotions analogues. Le cœur cependant nous a battu de nouveau à l'aspect subit de cette Grande-Bretagne , vue du point où nous venions de la découvrir. Il nous sembla tout à coup que nous voyions agir à sa surface et autour de sa ceinture tout ce peuple auquel le monde doit tant de grandes choses accomplies déjà, ou en train d'accomplissement.

Des ports nombreux qui s'ouvrent sur ses côtes, cette race hardie , méditative , infatigable, partait pour tous les points du globe. Elle allait fonder dans l'Amérique du Nord ces admirables républiques, chargées aujourd'hui de continuer à leur tour, dans le nouveau monde , la mission qu'elles ont perfectionnée, d'inoculer à toutes les nations la philosophie du libre examen , la politique de la commune libre , ces deux grandes bases de la vieille liberté germanique. Elle allait porter dans la haute Asie, à cent millions de sectateurs de Brahma, les arts et les idées de l'Europe,

et plier doucement, en moins d'un siècle, presque tous ces peuples à défendre eux-mêmes l'empire de leurs conquérants chrétiens, contre les dernières attaques de l'islamisme qui recule partout. Elle allait, en moins de trois ans d'efforts admirablement combinés de sa politique et de ses armes, ouvrir la Chine à l'Europe, et forcer trois cent millions de Chinois à communier avec elle, dernier et décisif labeur qui restât à achever, pour que toute l'humanité pût s'entendre et confondre un jour ses pensées et ses intérêts, accomplissement désormais indubitable de la tâche imposée à ses disciples par le législateur des chrétiens : « Allez, » et enseignez toutes les nations. »

Pendant que ce peuple, initiateur et zéléteur tout à la fois, allait ainsi répandre au loin l'idée qui préside à ses propres destinées, nous le voyions encore envoyer dans beaucoup de directions plus rapprochées autour de lui, des agents actifs et courageux qui s'assuraient sur toutes les mers les passages nécessaires à ses missionnaires de civilisation. Ceux-ci s'embarquaient ensuite après ces premiers envoyés, sous les mille costumes de marchands, de colons, de marins, de soldats, d'hommes d'État, de prêtres, pour concourir tous aux mêmes travaux de diffusion de pensées, de sciences et d'arts. Nul ne se laissait détourner de son objet, par les clameurs incessantes de quelques envieux impuissants rangés le long des rives op-

posées. Tous passaient en haussant silencieusement les épaules ; puis ils paraissaient se dire entre-eux : « Que nous reprochent-ils ? Ce qu'ils » n'ont pas pu ou n'ont pas voulu faire , nous le » faisons. La tâche de l'Europe devait-elle être » abandonnée parce qu'ils n'ont pas su s'en ac- » quitter*? »

Au dedans de la grande île, nous observions ceux qui ne l'avaient pas quittée pour ces diverses excursions , occupés à inventer sans relâche d'innombrables procédés destinés à dompter , chaque jour plus efficacement, pour le service de l'homme, tous les éléments qui l'entourent ; ou à appliquer au même but les inventions des pays voisins abandonnées ou négligées par leurs nonchalants inventeurs.

D'autres préparaient les doctrines résumées de toutes les traditions du passé et de l'observation nouvelle des faits du présent , puis se les appliquaient à eux-mêmes pour l'exemple des peuples voisins, penseurs et expérimentateurs moins hardis

* On sait que les Français et les Espagnols avaient formé des établissements dans l'Amérique du Nord avant les Anglais ; que les Français et les Portugais avaient pied à terre sur les côtes de l'Inde avant les Anglais ; que les Portugais et les missionnaires catholiques français et autres avaient pénétré en Chine avant les marchands anglais et américains du Nord. Tout cela n'avait rien produit de concluant, de grand , de sérieux pour la civilisation européenne dans ces pays.

ou moins heureux. Les axiomes philosophiques , les formes de gouvernement ainsi mises en pratique, et justifiées par une expérience dont ces patients travailleurs couraient tous les premiers risques, passaient ensuite chez les autres européens, dégagés des principales difficultés de leur période empirique.

Un travail tout spécial en ce genre captivait surtout notre attention. Ce peuple, qui venait de mener à bonne fin l'abolition pacifique de l'esclavage des nègres , s'occupait activement du soin d'abolir , pacifiquement aussi , le prolétariat des blancs , autre esclavage aussi hideux sans doute que le premier. Nous le voyions s'assembler en immenses réunions, autour d'orateurs qui lui prêchaient cette émancipation et lui en expliquaient les moyens et les conséquences. Nous le voyions ensuite méditer dans d'innombrables feuilles imprimées, dans des livres non moins innombrables, les paroles qu'il venait d'entendre. Puis il se réunissait de nouveau pour écrire, tout d'un ensemble, le vœu qu'il exprimait pour cette émancipation. Pendant ce temps, une réunion permanente moins nombreuse d'hommes graves et dans la maturité de l'âge, observait tout ce peuple en travail et préparait déjà les voies successives par lesquelles s'accomplirait le vœu, lorsque la persévérance de son expression en aurait fait une volonté incontestable du plus grand nombre , et

aurait ainsi irrévocablement marqué le temps de l'avènement de cette grande réforme politique.

A ce dernier spectacle, il nous sembla entendre derrière nous un dernier cliquetis d'armes , et quelques derniers coups de canon éloignés qui nous annonçaient la défaite d'autres nations, rejetées encore sous le joug de maîtres arrogants, parce qu'elles avaient cru que l'énergie fiévreuse d'un moment peut suppléer à la persévérance plus courageuse peut-être, et non moins énergique, d'un travail continu dans le même sens , pour l'avancement de l'humanité*.

Notre rêveuse contemplation s'arrêta ici. Le soldat qui s'était promené indifféremment autour de la balustrade en sifflant doucement quelque refrain de corps de garde, releva sa lanterne et se mit à descendre, en nous guidant , les degrés obscurs de l'intérieur de la colonne. En revoyant le jour au bas de l'escalier, il nous sembla que nous revenions d'un long voyage. Le soleil était déjà assez haut, et nous devions nous hâter d'achever notre promenade matinale, si nous voulions éviter la trop grande chaleur du jour.

Avant de rentrer dans Boulogne, nous avions à visiter encore une construction moderne d'un ca-

* Il n'y a aucune application à faire de tout ce passage aux efforts des nations qui, opprimées par d'autres nations, se soulèvent violemment pour secouer le joug.

ractère assez singulier, que nous avions vue de loin, isolée dans la campagne, et qu'on nous avait dit être un couvent des visitandines récemment achevé.

Le fait est que l'extérieur seulement en était terminé, ce dont nous nous assurâmes en y pénétrant au milieu d'ouvriers de toute espèce encore occupés à divers travaux.

Ce couvent valait réellement la peine d'être visité; et c'est, à coup sûr, à la circonstance qu'il n'était pas encore entièrement construit que nous devons de voir l'intérieur d'un établissement de pareille destination.

Un monsieur qui nous parut être l'architecte ou le directeur de quelque partie des travaux encore inachevés, nous dit que l'édifice s'élevait pour une communauté de visitandines de Paris, dont le couvent s'était trouvé dans les emprises de terrain nécessaires pour les nouvelles fortifications de cette capitale. Ces religieuses employaient la riche indemnité d'un demi-million qu'elles avaient reçue pour leur cession, à faire bâtir un nouveau couvent près de Boulogne.

L'emplacement était merveilleusement choisi. D'une éminence à gauche de la route de Calais, en venant de cette ville, le monastère et son église planent sur Boulogne et sur la mer. Les longs corridors garnis de cellules destinées aux pieuses recluses s'ouvrent sur cet imposant tableau. Les cours

et les jardins en terrasse en jouissent également. L'église est d'une architecture élégante. Le chœur en repose sous un dôme qu'un peintre était justement occupé à décorer de fresques chaudement traitées. On posait aussi la haute et forte grille de fer qui doit séparer les religieuses du commun des fidèles, pendant le temps des offices. Sans ce formidable symbole de la séquestration perpétuelle à laquelle les visitandines se condamnent, tout l'ensemble de ce couvent et de son église nous eût plutôt donné l'idée de l'opulente maison de campagne de quelque banquier qui avait voulu se donner l'ancien privilège seigneurial d'une chapelle et d'un chapelain particulier.

La France aussi a donc encore de ces associations religieuses riches et nombreuses dont elle affecte de fronder avec tant de légèreté le rétablissement dans d'autres pays. Et après tout, qu'y a-t-il à fronder réellement dans l'usage spécial que font de leur liberté et de leur fortune ceux qui veulent se retirer du monde et s'associer pour vivre confortablement, fût-ce dans l'oisiveté? Nous parlons ici au point de vue de nos lois actuelles et de notre société, où celui qu'enrichit le hasard d'une succession, d'une spéculation heureuse, voire d'un simple crédit obtenu du public par adresse et savoir-faire, n'est empêché par personne de vivre sans travailler.

S'associer et se réunir pour la prière et la con-

temptation, dût-il se mêler à ce genre de vie tout ce que certains philosophes et beaucoup de poètes nous ont dit des intrigues et des petites passions qui agitent les couvents, ce n'est, au fond, nuire à personne dans une proportion plus grande, que d'employer en luxe, en festins, en bals, en spectacles, au jeu, aux eaux, etc., son temps et son avoir, comme le font un nombre immense d'autres oisifs. Ceci soit dit sans intention trop puritaine, et seulement pour montrer l'inconséquence de tous ceux, qui, admettant notre société telle qu'elle est encore, voudraient refuser ou contester aux uns une liberté qu'ils défendent opiniâtrément pour les autres, sans songer que s'il y avait abus d'un côté, l'abus serait encore cent fois plus grand de l'autre.

En quittant le couvent de visitandines, nous reprîmes le chemin de la ville par une ruelle étroite et presque déserte qui sert comme de sortie dérobée à l'établissement du côté des jardins. Nous conseillerions dès aujourd'hui au directeur, quel qu'il soit, des bonnes religieuses de faire élargir cette ruelle, et d'y faire bâtir promptement. Dans ce pays de France, si indulgent pour les péchés du monde, et si sévère pour les faiblesses possibles de tous ceux qui tiennent à l'Église, il est bon d'éviter jusqu'à l'occasion et aux prétextes pour les mauvais propos.

La ruelle conduit à un grand chemin pavé, et

débouche à peu près vis-à-vis du cimetière de Boulogne, qui longe ce chemin : c'est encore l'élégant et le joli qui font le principal caractère de cette dernière demeure des citadins boulonnais. C'est un jardin symétriquement dessiné, entouré d'un grillage, sans isolement, sans arbres, sans silence. Les croix noires des tombes y sont rangées dans un ordre parfait. Les monuments plus aristocratiques y sont disposés de manière que chacun ait ou puisse avoir à peu près son pendant vers le lieu où il est posé. Nous sommes vraiment ici chez le peuple du bon goût dans les petites choses. Une fois donné qu'un cimetière peut être un jardin d'agrément, l'arrangement des détails n'en saurait être plus coquet qu'à Boulogne.

Mais il est temps de rentrer enfin dans cette ville dont nous n'avons encore rien visité en détail, si ce n'est le port.

IX

Boulogne ; suite. — La ville haute. — L'église Notre-Dame. — M. l'abbé Haffreingue. — Autre église de Boulogne. — Le culte. De l'architecture pour le peuple. — Le musée. — Les Français font tard et font vite. — « L'Établissement. » — M. De Munck, l'artiste. — Encore un avis pour les autorités d'Ostende. — L'Irlandais anti-repealer. — Départ de Boulogne.

En prenant, cette fois, notre direction par l'enceinte de la ville haute, le premier objet digne de curiosité qui se trouvât sur notre route était une nouvelle église que l'on élève en ce quartier, sous l'invocation de Notre-Dame. Elle occupe l'emplacement d'une ancienne église qui a été démolie en 1792, et dont le sol et les ruines avaient été achetés alors par un simple particulier, nommé M. l'abbé Haffreingue, homme remarquable, d'après ce qui nous en a été raconté, et dont le nom vivra sans doute dans l'avenir, attaché à la

nouvelle église de Notre-Dame, quand celle-ci sera achevée.

Ce temple est d'un style tout nouveau et tout original. Il n'appartiendra exactement, croyons-nous, à aucun genre d'architecture connu et classé, et cependant il répondra parfaitement à l'objet auquel il est destiné. Il est vaste et solennel comme une vieille cathédrale gothique, et il n'a rien cependant de l'architecture gothique. Il a toutes les lignes droites et les ornements symétriques de l'architecture grecque, et n'a rien de froid et d'emprunté, comme la plupart des monuments renouvelés de ce peuple ancien par les peuples modernes, surtout dans le nord de notre Europe.

Une haute coupole en décorera l'arrière-partie. A en juger par ce qui en existe déjà, car les travaux sont arrivés à ce couronnement de la construction, cette coupole aura quelque chose de celle de la grande église de Saint-Isaac, élevée récemment par les Russes dans leur capitale, et dont les descriptions et les plans ont naguère attiré dans plusieurs « recueils pittoresques, » l'attention de tous ceux qui s'occupent de beaux-arts.

L'architecte de ce monument remarquable est M. Haffreingue lui-même. Il y a plus, il en a été jusqu'en ces derniers temps le constructeur à ses propres frais. Voici ce que nous tenons, à cet égard, de personnes parfaitement bien informées.

Cet homme peu ordinaire est né au village, d'une

famille de petits cultivateurs. Jusqu'à l'âge de dix-huit ans, il vqua lui-même aux rustiques travaux de la ferme paternelle, n'ayant reçu que l'éducation usuelle des paysans de sa profession. A cette époque, il se sentit une autre vocation. Il commença seul d'autres études, et se fit plus tard recevoir prêtre, après les avoir achevées selon les règles imposées aux clercs.

A la grande révolution française, l'ancienne église cathédrale de Boulogne, qui datait de 606, ayant été détruite, et les ruines vendues, comme nous l'avons déjà dit, M. Haffreingue les acheta en même temps que l'ancien palais épiscopal qui y attenait.

Plus tard, l'entreprenant abbé fonda, dans ce dernier édifice, un établissement d'éducation, qui ne cessa de prospérer sous sa direction éclairée. Aujourd'hui encore, cette institution compte plus de trois cents élèves internes, appartenant à des familles opulentes de plusieurs départements de la France, et même, nous a-t-on assuré, de plusieurs provinces de notre Belgique.

Des fruits retirés de cette institution, M. Haffreingue songea en 1827, à reconstruire la nouvelle église de Notre-Dame. Il ne fut aidé dans cette entreprise que par un très-petit nombre de personnes. Elle touchait déjà à sa fin, lorsqu'en 1840, pour en hâter l'achèvement que les seules ressources d'un particulier devaient nécessairement rendre encore

très-éloigné, le généreux constructeur fit don gratuit à la ville de Boulogne de toute l'église telle qu'elle existait déjà, à condition qu'elle serait achevée d'après ses plans.

Des souscriptions ouvertes dans plusieurs parties de la France, pour aider la ville de Boulogne à terminer le monument, ont permis d'en accélérer les travaux, qui ne peuvent plus tarder à se compléter.

Une fortune ainsi gagnée et employée, une intelligence appliquée en même temps avec un tel succès à produire une œuvre d'art aussi remarquable, justifient, et au delà, la célébrité dont jouit M. Haffreingue dans toute le nord de la France. On nous a offert de nous présenter à lui ; et nous avons vraiment regretté que le parti pris par nous de ne nous exposer à l'influence d'aucun homme considérable dans l'examen que nous voulions faire des choses que nous étions venu visiter, nous eut forcé à décliner une pareille offre.

Boulogne, au reste, a bien besoin de cette nouvelle église pour l'exercice décent du culte professé par ses nombreux habitants. Outre quelques petites chapelles qui ne méritent pas le nom de temples, il y a pour le culte catholique une seule grande église dont l'extérieur a l'air d'une grange, et dont l'intérieur, triste, nu, dépouillé, misérable, et sale par-dessus tout, fait une impression vraiment pénible.

Lorsque nous y sommes entré, on célébrait un service funèbre, et les prêtres en étaient au moment de l'absoute. Redire le dégoût que nous causèrent la tenue nonchalante des ecclésiastiques et des chantres couverts d'ornements frippés ou souillés, et les tons discordants des prières psalmodiées autour du catafalque, est chose qui nous serait impossible. Puisque, suivant certaine école moderne, le laid et le grotesque ont aussi leur poésie, le pittoresque de ce service funèbre était, à coup sûr, dans le parfait accord de la saleté du temple et du débraillé des ministres.

Nous en savons qui sont tout prêts à se récrier sur l'attention que nous mettons à parler de ces objets. Nous répondrons que tout ce qui concerne le peuple, ses sentiments comme ses distractions, ses intérêts comme ses plaisirs, ne peut être traité avec indifférence par un observateur consciencieux. Où les masses s'assemblent, il faut d'abord le confort et la dignité qui conviennent au caractère spécial de l'assemblée, quelle qu'elle soit. Il faut de plus, chez les nations opulentes et civilisées, le décor des arts qui élèvent l'esprit. C'est le seul luxe dont les masses puissent tirer profit.

Qui nous dit que l'ordre, la décence, la propreté, le goût du convenable, sinon toujours du beau, qui distinguent à un si haut degré nos populations flamandes, ne se perpétuent pas, en partie, par le spectacle de ces temples magnifiquement ornés et

bien entretenus qui font leurs musées quotidiennement visités ?

Et ce ne sont pas les temples seulement que nous voulons voir approprier à cette partie de l'éducation du peuple qui résulte du spectacle de ce qu'il a le plus communément sous les yeux. En déplorant profondément que les villes françaises parcourues par nous, jusqu'ici, nous aient donné cet exemple commun de la saleté et du désarroi qu'on remarque dans les édifices appropriés au culte, nous avons autant à en dire des salles de spectacle et des tribunaux.

A ce dernier propos, le tribunal de Boulogne est encore plus mesquin que celui de Dunkerke, et la salle de spectacle, depuis peu reconstruite dans la première de ces villes, est aussi insignifiante que celle non encore achevée dans la dernière.

Chez nous aussi, il y a beaucoup à faire, sinon pour les théâtres, que Bruxelles, Anvers et Gand surtout, ont décorés et ornés avec autant de soin que leurs églises ; du moins pour les tribunaux, dont les salles les plus fréquentées par le peuple, les salles de la justice correctionnelle et des assises, sont presque partout de véritables sentines, ignobles remplaçantes des majestueuses basiliques romaines. C'est, sans doute, par le sentiment que l'on a du peu de parti que le peuple tirerait pour son éducation du langage muet de cette architecture de

magasin à foin, qu'on s'efforce maintenant de rendre si petite la place du peuple dans les auditoires de la justice, que la publicité des audiences, décrétée pour lui comme pour la bourgeoisie des enceintes réservées, ne sera bientôt plus qu'une lettre vaine.

A voir sous ce dernier rapport la misérable entente d'un des plus beaux arts que le génie de l'homme ait créés pour exprimer les besoins, les pensées et les sentiments communs de tout une nation, ne dirait-on pas que l'architecture monumentale n'a déjà que trop de sujets pour s'exercer à parler au peuple la langue divine dont elle est un des plus importants organes ?

Il y a cependant encore à Boulogne, deux monuments publics dont il convient de parler : c'est le musée et l'établissement des bains de mer, communément appelé « l'Établissement » tout court, ainsi que nous avons déjà eu occasion de le noter plus haut.

Le musée renferme de très-riches collections d'objets d'art et de science. Il faudrait plus de temps que nous n'en avons pu mettre à le parcourir, et plus d'espace que nous ne pouvons consacrer ici à en parler, pour en donner une notion un peu satisfaisante. Ce que nous y avons principalement remarqué, c'est un assemblage très-intéressant de produits naturels de pays lointains, et d'objets dûs à l'industrie de divers peuples de ces pays, tant de l'antiquité que des époques modernes. Ici comme

à Dunkerke, le musée a, sous ce point de vue, une importance toute spéciale.

Il en offre une plus spéciale encore, par ses nombreuses antiquités romaines, produit de découvertes dues au hasard, ou à des fouilles ordonnées par le gouvernement et les particuliers, dans les diverses localités des environs de Boulogne, où le peuple roi a séjourné si longtemps, où ses plus grands capitaines, à commencer par César, le plus grand de tous, avaient établi leurs principaux points de communication entre le continent des Gaules et ceux qu'ils appelaient

Et toto penitus diversos orbe Britannos.

Un monde plus ancien encore que celui des Indiens, des Égyptiens, des Hébreux, des Étrusques, des Romains, dont les vieilles civilisations sont représentées au musée de Boulogne par une grande quantité d'échantillons curieux, le monde antédiluvien, y compte aussi de ses archives. On y voit figurer des fossiles de races d'animaux perdues, recueillis dans les sables ou dans les falaises de la côte boulonnaise. Il paraît même que cette partie des collections du musée de Boulogne est susceptible de s'enrichir encore tous les jours ; car nous avons vu, entre les mains d'un notable habitant de la ville, vieux militaire retraité des armées Napoléonniennes, qui a fait succéder aux courses in-

quiètes de sa jeunesse à travers tous les pays de l'Europe, des investigations plus pacifiques sur la côte de sa province natale, à la recherche des raretés qu'elle peut encore renfermer, une superbe vertèbre fossile de mammoth ou de mastodonte, fruit d'une découverte toute récente.

Une galerie d'oiseaux empaillés de tous les climats, formée par un ornithologiste distingué du pays, nommé M. Delalande, et classée suivant l'ordre de la science d'après le système de Cuvier, fait aussi partie de ce musée, à qui elle a été cédée par son savant collecteur, peu de temps avant sa mort.

Les tableaux et dessins, tous modernes, qui font aussi partie du même musée, nous ont paru au-dessous du médiocre, sans presque aucune exception, sauf quelques grandes aquarelles dues à des artistes d'un certain renom en France. Boulogne est déjà trop loin de la Flandre, pour participer encore à ce feu sacré qui s'est conservé chez nous de façon à faire concourir jusqu'à nos plus petites villes de province à la conservation et au développement de l'art de la peinture.

En France, la peinture est toute à Paris. Encore cette centralisation de l'art a-t-elle, à notre sens, agi, comme toute centralisation, au détriment de ce qu'elle a cependant la prétention de favoriser. La roideur et le convenu remplacent, chez la plupart des peintres français, la chaleur et le naturel.

Hâtons-nous de dire, toutefois, que nous ne portons ce jugement, destiné, nous le savons, à être qualifié de téméraire par plusieurs, que sur la connaissance des seuls tableaux parisiens envoyés à nos expositions belges, depuis une douzaine d'années.

Pour ajouter à l'idée, nécessairement incomplète, avons-nous dit, que nous pouvons donner du musée de Boulogne, nous noterons que le nombre des objets d'histoire naturelle qu'il renferme s'élève à plus de vingt mille; celui des objets d'art et d'industrie à dix mille. Tous ces objets sont classés en neuf galeries distinctes ainsi désignées : curiosités; antiquités du moyen âge; objets de la haute antiquité; beaux-arts modernes, non compris la peinture; dessin et peinture; oiseaux; poissons et reptiles; mammifères et coquillages; minéraux.

La plupart de ces galeries sont de création toute récente et postérieure à 1830. C'est, comme à Dunkerke, le résultat de l'ordre donné par le nouveau gouvernement français de former des musées dans les principales villes des divers départements.

Cette mesure remédiera, à la longue, au tort immense que la nation française a causé aux arts chez elle-même et chez plusieurs autres nations du continent, par les fatales destructions de la république et les déprédations plus réfléchies, et non moins funestes, de l'empire. Il est fâcheux seule-

ment que le remède ait tant tardé à être appliqué en France ; tandis que , partout chez ses voisins, on y a songé, dès 1815, immédiatement après la chute définitive de Napoléon.

Il en est à peu près ainsi en toute chose chez les Français. Ils sont rarement les premiers, dans notre ouest de l'Europe, à appliquer le bon et l'utile par mesures générales. Il est vrai que, quand ils se voient devancés, ils prennent un élan rapide pour regagner le temps perdu. Mais quoi qu'ils puissent dire d'eux-mêmes, dans leur vanité, pour se faire illusion là-dessus, lièvres qu'ils sont, méprisant un peu trop les tortues qui se mettent en route avant eux :

« Rien ne sert de courir ; il faut partir à point. »

Ils ont encore donné deux exemples bien frappants de la justesse de cette observation de leur admirable fabuliste, dans la question de la navigation à vapeur et dans celle des chemins de fer. Qu'ils se rappellent, pour l'avenir, leur impuissance à empêcher, faute d'une flotte à vapeur suffisante, le dernier règlement des affaires d'Orient conclu au détriment de leur politique. Qu'ils se rappellent aussi la Belgique rattachée à l'Allemagne à l'aide des voies ferrées, et séparée pour longtemps sans doute, en grande partie par cette raison, des destinées plus françaises qu'on avait rêvées pour elle à Paris.

Le hasard nous a fourni une des meilleures occasions que nous pussions désirer, pour faire notre visite à « l'Établissement » de Boulogne. Un de nos plus célèbres instrumentistes, M. de Munck, de Bruxelles, dont le violoncelle partage la réputation de ceux de M. Servais et de M. Batta, donnait un concert à Boulogne, pendant que nous y étions. L'élite de la société boulonnaise, indigènes et étrangers, devait nécessairement se trouver à ce concert qui se donnait à « l'Établissement. » C'était un bon moyen de juger tout à la fois de la coquille et du noyau.

Cette institution est encore un modèle à proposer à notre Ostende, dont le triste Casino, relégué loin de la mer, sur une place plus triste encore, n'offre aucun des agréments propres à une ville de bains. « L'Établissement » de Boulogne est un vaste quadrilatère flanqué de deux jolis pavillons en avant-corps, et contenant au rez-de-chaussée un spacieux salon de bal et de concert, et d'autres places pour les réunions moins nombreuses. L'étage est disposé en appartements particuliers qui se louent aux étrangers pendant la saison des bains. L'édifice est construit au bord de la mer, et posé entre un joli jardin vers la ville, et une large terrasse vers la plage, sur laquelle on descend par des escaliers commodes, jusqu'à l'endroit où se tiennent les chariots de bain. Une galerie couverte entoure le bâtiment ; ce qui permet aux habitués de

prendre l'air, à l'ombre, à toutes les heures de la journée.

Tous les étrangers qui sont à Boulogne peuvent, moyennant un abonnement fort modique, au mois ou à la quinzaine, fréquenter « l'Établissement, » y prendre, à un tarif également modéré tous les rafraîchissements désirables, et jouir, à leur choix, de la lecture des journaux ou de la conversation des abonnés des deux sexes qui s'y réunissent. Les habitants de la ville le fréquentent également à des conditions analogues. Toutes les fêtes et parties extraordinaires qui s'y donnent sont payées par les abonnés, à des conditions plus avantageuses que celles faites à la partie du public non abonné qui, dans ces circonstances, y est également admis.

Les salons sont parfaitement meublés et ornés ; et le service y est fait par des domestiques lestes et intelligents.

Le concert de M. De Munck, donné dans le grand salon, y réussit parfaitement, et valut à notre compatriote les applaudissements d'une société aussi nombreuse que bien choisie. Nous y avons rencontré quelques baigneurs bruxellois, auxquels nous n'avions pas manqué, comme on le pense bien, de nous réunir, avec cet empressement si naturel à des compatriotes qui se retrouvent à l'étranger.

Au plaisir que l'excellent artiste, héros de cette fête, dut éprouver de l'accueil fait à son talent, il

a pu joindre, ce jour-là, le plaisir de s'entendre inopinément complimenter en flamand de Bruxelles, après son concert.

Parmi les observations qu'il nous fut donné de recueillir ou de faire sur la société boulonnaise réunie à propos de la fête dont il vient d'être question, observations qui ne doivent pas trouver de place ici, parce qu'elles étaient pour la plupart trop fugitives et trop peu garanties par la répétition de leur objet ; et que nous ne nous soucions nullement de ressembler à certains touristes que nous avons déjà raillés ; nous noterons cependant celle-ci : c'est que les chevaliers d'un ou plusieurs ordres ne jouissent pas, comme tels, d'un grand crédit à Boulogne.

Les hôteliers de la ville qui portent intérêt aux voyageurs descendus chez eux leur recommandent généralement de ne pas se rendre aux réunions publiques, avec leur ou leurs rubans, quand ils en ont. Dans cette ville de perpétuel passage, il s'attache à ce port de rubans et de croix certaine présomption de « chevalerie » de mauvais aloi.

Cette observation est bien faite pour déranger la seule théorie un peu raisonnable que nous ayons jamais entendu soutenir à propos de décorations, savoir : que si elles sont superflues pour faire distinguer, dans son propre pays, un homme de mérite, qui doit communément y être assez connu et apprécié sans ces réclames de la bouton-

nière, elles peuvent être fort utiles comme recommandations sommaires à l'étranger. Serait-ce en effet que tout, dans l'humanité prise en masse, finit par concourir à faire justice de la folie de quelques hommes, même les choses que l'on croyait les plus propres à faire durer cette folie ?

Tant de monde aujourd'hui a pu goûter de ces raisins de croix et cordons, qu'on voudra bien nous faire la grâce de ne pas appliquer à notre petite réflexion le dicton : « Ils sont trop verts. »

Nous avons quitté Boulogne après trois jours de séjour dans un hôtel très-confortable « l'hôtel de l'Univers » que nous recommanderions volontiers à tous nos compatriotes, si l'on ne nous avait assuré que presque tous les établissements du même genre sont également bons et également bien fréquentés. Nous y avons laissé, entre autres voyageurs qui s'en louaient comme nous, un jeune noble irlandais qui venait de désertier « la verte Erin, » pour échapper, nous disait-il, à l'influence du « teetotalism » et à l'ennui des discussions sur le « repeal. » C'était un tory renforcé, mais assez bien élevé pour nous permettre d'échanger avec lui contre ses théories sur « allegiance and loyalty » des théories toute différentes, qui ont peu de cours parmi les nobles du Royaume-Uni, qu'ils soient d'origine saxonne ou d'origine celte.

Nous le laissions toujours après tous les repas, le brave jeune homme ! en tête-à-tête avec sa se-

conde ou sa troisième bouteille de vin de champagne. C'était ainsi qu'il témoignait sa profonde horreur pour les doctrines du père Matthew. Comme il nous attestait le ciel et l'enfer qu'il ne rentrerait plus en Irlande avant que toute cette affaire du « repeal » fût terminée, sans lui, d'une manière ou d'une autre, il est probablement encore à « l'hôtel de l'Univers » à Boulogne, dans son perpétuel tête-à-tête ; et il pourrait y rester encore longtemps.

Pour nous, nous allions à Arras, par le plus long chemin, avec l'intention de nous arrêter sur la route, partout où nous aurions à visiter encore quelque chose de curieux. Il nous suffisait d'arriver dans la capitale de l'ancien Artois (autre échancrure que la France a faite à notre bonne Belgique) assez à temps pour assister aux derniers jours de la fameuse « fête historique » à laquelle M. le maire d'Arras s'était donné la peine d'inviter les Belges, ses anciens compatriotes, par une affiche monstre que nous avons vue placardée au coin des rues de Bruxelles, avant notre départ.

X

La route de Boulogne à Guines. — La politique en diligence. — Guines. — La route de Guines à Saint-Omer. — Ardres. — Les approches de Saint-Omer.

Nous quittâmes Boulogne dans une de ces voitures de messageries de second ordre qui exploitent les routes de petite ville à petite ville, dédaignées, en France comme chez nous, par les services de grandes messageries. Ce n'était pas le meilleur moyen de voyager vite, mais c'était le meilleur moyen de bien voir le pays ; et surtout de changer souvent de compagnons de voyage, ce qui en France, où l'on est très-communicatif, fournit l'occasion de beaucoup apprendre, par la conversation des personnes qu'on rencontre.

Ces colloques de voitures publiques sont d'une grande ressource pour les touristes, quand ils savent faire acception de leurs interlocuteurs, après

s'être adroitement informés, à l'aide des mille incidents que fournit d'ordinaire le voyage, de la profession et du domicile de ceux avec qui ils entament la conversation. Il est aussi nécessaire de contrôler plusieurs fois les renseignements obtenus des uns par la demande réitérée à quelques autres, de renseignements sur les mêmes objets. Tout cela n'exige qu'un peu de tact et de précaution pour ne pas s'exposer à choquer les amours-propres.

Nous avons heureusement dans notre voiture divers compagnons fort à même de nous éclairer dans quelques-unes de nos investigations : un avocat ; un industriel aisé, qui lui-même avait fait les études appelées autrefois « humanités ; » un commis voyageur assez beau parleur (« l'illustre Gaudissart » du département, sans doute) ; une dame anglaise sur le retour de l'âge, qui habitait Saint-Omer depuis longtemps et qui par conséquent parlait fort bien le français ; puis un gros cultivateur du pays. Un ministre du culte anglican avec ses deux filles qu'il conduisait à un pensionnat de Saint-Omer, lequel paraît avoir en Angleterre une grande réputation pour l'éducation des jeunes demoiselles, complétaient la compagnie.

C'étaient tous gens de professions indépendantes, du moins en voyage ; et qui n'avaient pas de raison de parler avec cette excessive prudence et ces réticences nombreuses si nuisibles à l'exactitude des renseignements demandés, comme nous

l'avions éprouvé, en plus d'une circonstance, de la part d'employés de l'État, de prêtres du culte catholique, et même d'officiers de l'armée, que nous avions eu occasion de rencontrer depuis notre départ de Dunkerke. Aucun de nos compagnons de voyage n'avait d'ailleurs, cette fois, le moindre petit bout de ruban de cette éternelle Légion d'honneur.

Comme nous reprenions, pour nous rendre à Guines, la partie de route de Boulogne à Marquise que nous avions déjà parcourue en venant de Calais, l'aspect du pays n'avait pas à nous détourner beaucoup de la conversation ; et le ministre anglican, qui paraissait aussi curieux que nous de saisir toutes les occasions de s'instruire un peu de l'état de la contrée qu'il parcourait, nous aidait grandement par les interrogations qu'il adressait de son côté à nos complaisants interlocuteurs.

Nous recueillîmes de tout cela la confirmation assez complète de ce que nous croyions avoir généralement observé déjà dans les parties du département du Nord et de celui du Pas-de-Calais jusques-là parcourues par nous, savoir : que l'opinion y est peu favorable au gouvernement de Louis-Philippe ; qu'il n'y manque pas de partisans de la royauté ; qu'ils y sont même nombreux, mais portés pour l'ancienne dynastie ; que les opinions démocratiques s'y font quelque jour, mais sous une teinte assez foncée de napoléonisme, ou plutôt de

penchant vers le système du pouvoir fort, appliqué à ce vieux rêve de suprématie française qu'on réaliserait encore à l'aide du débordement et de la conquête à l'extérieur.

L'avocat, par exemple, convenait que les conséquences de la révolution de 1830 avaient laissé à la Belgique des institutions meilleures que ce qui restait aujourd'hui à la France du programme de juillet. Il avait vu la Prusse rhénane, et avouait que ce pays était matériellement mieux administré que le sien ; et même que, tout compensé, un landrath et un oberbürgermeister prussien avaient moins d'autorité et de moyens d'abuser de celle-ci, qu'un sous-préfet ou un maire français. Mais cela ne l'empêchait pas de conclure que la Belgique et les provinces du Rhin ne pouvaient désirer autre chose que le retour de la domination française.

Nous ne savons pas au juste dans quel parti politique belge il nous rangea mentalement, quand nous lui eûmes exposé, bien modestement toutefois, que notre opinion était que la majorité de nos compatriotes, sans être ennemis de la France, s'opposeraient aujourd'hui à leur incorporation à ce pays, sous quelque régime éventuel que l'on pût raisonnablement prévoir pour ce dernier, dans un avenir plus ou moins prochain. Mais il nous sembla que l'estimable légiste n'hésitait en lui-même à cet égard, qu'entre les qualifications d'orangiste ou de léopoldiste enragé.

L'industriel, qui se trouvait connaître parfaitement tous les principaux caractères politiques de notre parti appelé catholique, et le cultivateur qui avait de fréquents rapports d'affaires avec nos Flandres, regrettaient hautement la branche aînée des Bourbons; et l'avocat, qui tombait avec eux à bras raccourcis sur la branche cadette, reconnaissait que, dans les petites villes et dans les campagnes, leur opinion avait la majorité. Ils s'entendaient encore également assez bien ensemble, pour conclure que, sous Henri V comme sous la république, les Belges devaient forcément redevenir Français.

Pour le commis voyageur, qui n'était pas non plus Louis-Philippiste, tant s'en faut, mais qui cependant ne penchait pas vers la démocratie, et ne disait rien de ses vœux pour l'avenir, il combattait seulement ses trois compatriotes, chaque fois qu'ils émettaient quelque grief contre le gouvernement d'où il pouvait résulter que la France eût déchu en quoi que ce pût être. Le régime départemental et communal de la France valait mieux que celui de la Belgique (qu'il n'avait, notez bien, jamais étudié ni vu fonctionner, n'étant jamais venu en Belgique). Les villes françaises étaient plus propres et mieux bâties que les villes belges. Les routes françaises étaient les meilleures du monde; et surtout, un pantalon rouge valait toujours dix soldats de n'importe quelle autre nation.

L'Anglaise qui, comme toutes les femmes d'un âge mûr de son pays, parlait aussi politique, et en connaissance de cause, disait que, quant à elle, depuis tantôt dix ans qu'elle habitait la France, elle y avait entendu parler tous les partis, mais que jamais aucun n'avait, en raisonnant, procédé d'un autre principe que du principe de l'autorité et de la force. D'où elle concluait que la grande majorité de la nation française était avant tout royaliste, qu'on y invoquât Napoléon, Henri V, Louis-Philippe, ou un chef quelconque pour le parti républicain. Elle ajoutait qu'avec ce principe, commun au fond à toute la nation, les royalistes partisans de la branche aînée lui semblaient les seuls conséquents dans leur opinion, et que les autres partis ne devaient pas tant les honnir à titre de catholiques ultramontains, ou de jésuites, puisqu'après tout, le catholicisme, ou la doctrine de l'autorité en matière de foi, était un analogue de la même doctrine en matière de gouvernement. Cette Anglaise, à coup sûr, n'était ni whig, ni tory, ni catholique, ni même anglicane. Il y a dans son pays une catégorie très-large, les radicaux en politique, les dissidents en religion, parmi lesquels il fallait sans doute la ranger.

A propos des jésuites, auxquels la dame anglaise avait fait allusion, la discussion ne pouvait manquer de tomber sur leur nouvelle querelle avec l'université de France. A l'aide de sa façon de

juger les partis en France, la dame eut bientôt conclu que la liberté n'avait rien à voir dans toute cette querelle. L'université lui semblait un instrument de despotisme fortement organisé par Napoléon qui s'y connaissait, pour donner au gouvernement le moyen d'opprimer la discussion et l'enseignement libre dans tous les partis. Les « philosophes » dont les chefs tenaient aujourd'hui l'université dans leurs mains, s'en servaient pour rendre aux jésuites l'oppression que ceux-ci avaient autrefois exercée sur les philosophes, et c'était là tout.

Nous ne pûmes nous empêcher de prendre ici la parole, à notre tour, pour faire remarquer que dans notre Belgique l'enseignement et la presse étaient tellement librement organisés, que l'oppression, à cet égard, n'était possible ni pour ni par aucun parti. A la vérité, une doctrine, celle de l'autorité, pouvait bien encore être de fait plus forte que l'autre, celle de la libre discussion et du libre examen. Cela tenait, selon un grand nombre de penseurs, à ce que, dans un pays longtemps tout catholique, les ressources organisées de toute espèce, une expérience plus longue des ressorts du cœur humain, les mœurs, la discipline, enfin tout l'équipement ou, si l'on aime mieux, toute l'instrumentation de l'opinion la plus ancienne, lui donnait de grands avantages matériels sur l'autre. Mais celle-ci devait, à la longue, l'emporter sur sa

rivale, à moins de renoncer à la foi qu'elle doit avoir en elle-même, s'il est vrai, que la libre discussion désarmée a, depuis trois siècles, vaincu successivement l'autorité, armée alors, et seule armée de toutes pièces ; à moins encore de proclamer son impuissance à combattre aujourd'hui ceux qu'elle attaque avec plus de ressources qu'autrefois, et qui n'ont plus autant de moyens de résistance.

Ces observations furent assez goûtées de la dame anglaise ; mais son compatriote le ministre de « l'Église établie » penchait évidemment, comme les Français, pour l'efficacité de l'autorité, quand on la tient en main. La libre discussion lui allait aussi peu qu'aux autres. Cela nous fit risquer de dire, à demi-voix à la dame : Cette uniformité de doctrine, n'expliquerait-elle pas très-bien le rapprochement qui paraît s'opérer entre l'anglicanisme et le catholicisme romain, par l'intermédiaire des puseyistes ? Le tronçon détaché de la doctrine de l'autorité au profit de Henri VIII ne sentirait-il pas le besoin de se rattacher à sa souche, aujourd'hui qu'il est isolé en Angleterre par la dissidence d'une majorité de chrétiens libres ? Dans cette hypothèse, que prouverait au fond, contre la doctrine de l'examen et son incessante propagande, le retour vers Rome des six millions d'anglicans qui restent dans la Grande-Bretagne ?

Nous venions de relayer à Marquise, et comme nous quitions en cet endroit la route de Calais.

pour celle de Guines que nous ne connaissions pas encore, nous prîmes moins de part à la conversation, pour nous remettre à observer le pays; nous contentant de demander, de temps en temps, les explications dont nous pouvions avoir besoin, sur ce qui s'offrait à notre vue.

Nous allions nous rapprocher davantage de l'ancienne frontière de la Belgique avant Louis XIV Les Leulingen, les Hardingen, les Elingen, etc., villages qui s'offraient à notre droite et à notre gauche, nous rendaient plus attentif à l'état de culture des champs, à la physionomie et au costume des paysans, au caractère des constructions. Nous tâchions de saisir les points de ressemblance qu'ils pouvaient offrir avec les mêmes objets dans nos provinces. Nous n'en découvrions pas beaucoup, à vrai dire. Ce n'était plus l'aspect du Boulonnais; mais cela conservait toujours la couleur française de villages assez mal plantés, et assez salement bâtis. Des terres en friche apparaissaient encore, de temps en temps, où il n'y avait évidemment aucune raison à tirer de la situation et de la nature apparente du sol pour justifier pareil abandon.

C'est qu'aussi la contrée, pour rappeler jusqu'à un certain point son ancienne dépendance de la Flandre, par les noms de la plupart de ses communes, n'en est pas moins devenue directement de mouvance française depuis la fin du douzième

siècle. Il nous faudra encore dépasser Guines et Ardres, avant de retrouver, vers Saint-Omer, les mêmes Flamands de mœurs et de langage, que ceux que nous avons quittés à deux lieues de Dunkerke.

Les approches de Guines sont cependant signalées par quelques maisons de campagne assez élégantes. Nous avons aussi rencontré, sur la route, une grande verrerie aujourd'hui fermée, mais qui témoigne du moins de l'existence de quelque gisement houiller dans les environs.

Au reste, les espèces de céréales et autres produits agricoles cultivés entre Marquise et Guines, nous ont paru être les mêmes que le long de la route de Calais à Boulogne.

Guines, où nous entrâmes bientôt, et où nous devions attendre, pendant quelques heures, le départ d'une autre voiture pour Saint-Omer, est une petite ville ouverte assez jolie. On en a beaucoup parlé tout récemment, dans les journaux, à propos de la visite de la reine Victoria au roi Louis-Philippe, visite qui a fait rappeler l'entrevue de Henri VIII et de François I^{er} au « camp du drap d'or. » Guines a, comme Calais, longtemps appartenu aux Anglais; et ceux-ci en étaient encore les maîtres à l'époque de la célèbre entrevue.

L'emplacement du « camp du drap d'or » est à peu de distance de la ville, vers Ardres, dans une plaine assez vaste qui s'étend entre les deux loca-

lités. On peut aussi aller visiter, dans un bois qui se trouve vers un autre point des environs de Guines, un terrain qui jouit, dans le canton, d'une autre espèce de célébrité. C'est le terrain où sont descendus en ballon. le 7 janvier 1785, le docteur anglais Jeffries et l'aéronaute français Blanchard, partis, le même jour, de Douvres, moyennant ce véhicule d'un tout nouveau genre alors. Une petite colonne élevée en cet endroit, par les soins des habitants de Guines, rappelle l'événement.

La ville en elle-même ne présente rien de bien curieux. L'unique église qu'elle a sauvée des cinq ou six incendies allumés dans son sein, pendant les nombreuses guerres que les Anglais et les Français, sans compter les Espagnols, se sont faites autour d'elle, est entourée d'un cimetière assez intéressant à visiter, à cause de la profusion de tombes et de monuments funéraires qui en couvrent le sol. Toute la noblesse de cinq à six lieues à la ronde se fait, croyons-nous, enterrer à Guines. Ce ne sont que comtes, barons, chevaliers, écuyers, morts pendant ce siècle ou pendant le siècle précédent. La plupart avaient été, suivant leurs épitaphes, mousquetaires, gardes du corps, pages du roi, croix de Saint-Louis, ce qui explique la couleur politique que tous les environs gardent encore aujourd'hui. Dans Guines même, le juste milieu, mais suivant la formule particulière du célèbre chimiste politique M. Thiers, doit compter plus de parti-

sans. Le principal café du grand marché porte en effet ce mot : « le *Constitutionnel*, » peint en grandes lettres sur un carreau des fenêtres de l'établissement. Ce qui signifie qu'on y trouve quotidiennement en lecture l'évangile selon le petit ci-devant ministre.

Nous disions à ce propos à notre compagnon de voyage, l'avocat, qui faisait avec nous son tour de Guines, que nous avions remarqué dans plusieurs villes cette habitude d'inscrire, en lettres peintes, sur les carreaux des fenêtres, le titre des journaux donnés en lecture dans les principaux cafés. Nous ajoutons que nous avions vu souvent ainsi annoncés : *La Gazette de France*, le *Siècle*, la *Presse*, etc., et jamais l'organe principal de ce qui paraissait être son opinion politique à lui-même, le *National*. « L'avenir n'en est pas moins à nous, » nous répondit-il fièrement. Nous ne pûmes nous abstenir de lui répliquer, en lui désignant du doigt la fenêtre du café de Guines : » C'est possible, mais sans doute ce ne sera pas sans devoir casser les vitres. »

La question de savoir comment un parti remuant, énergique, hardi, mais évidemment peu nombreux, pourra jamais réussir encore, en France, en faisant un appel à la force, s'éleva naturellement ici. Les fortifications de Paris nous paraissaient évidemment trancher la question contre le parti démocratique, tel qu'il existait en France où la capitale était son principal foyer. Les partisans de Henri V pou-

vaient encore, dans certains cas donnés, compter sur plusieurs provinces où leurs richesses et leur influence étaient incontestables. Le moyen tout français des conspirations et des insurrections plus ou moins chanceuses ne leur échappait pas encore entièrement. Tandis que le même moyen nous paraissait confisqué à jamais sur les républicains, au profit de la dynastie, n'importe laquelle, qui serait maîtresse de Paris. La conséquence, toute claire qu'elle nous semblât, était difficile à faire admettre par notre interlocuteur. Elle ne menait, en effet, à rien moins qu'à une conséquence ultérieure : celle que les réformateurs français, perdant les chances des conspirations et des insurrections parisiennes, et se trouvant fort en arrière des autres peuples voisins quant à la possession et à l'organisation des moyens de réforme pacifique, la presse, les assemblées populaires, les institutions communales, l'élection directe à un cens fort bas, et enfin la libre discussion en tout et pour tout, ce n'était plus de la France que l'Europe devait attendre l'exemple du progrès en politique.

Ce raisonnement contrariait un peu les idées de suprématie passée et future de son pays, que notre compagnon de voyage voulait à toute force nous faire accepter comme les seules justes et les seules raisonnables en politique.

La diligence qui partait pour Saint-Omer était prête. Nous y montâmes pour arriver bientôt à

Ardres, petite ville très-fortifiée, dont nous n'avons rien autre chose à dire, attendu que nous ne nous y sommes pas arrêtés.

Presqu'au sortir d'Ardres, commence l'ancien Artois, dans la partie qui a appartenu aux provinces belges avant Louis XIV. Les villages deviennent très-nombreux jusqu'à Saint-Omer, distant encore d'environ vingt-cinq kilomètres. Voici un échantillon des noms de la plupart de ces villages : Tournehem, Loelinghem, Sobroek, Tuttin-ghem, etc.

La betterave, le lin et le pavot sont cultivés en grand dans cette partie du pays, ce qui annonce que la richesse agricole commence ici à reprendre le même aspect qu'en Flandre. Les plantations d'arbres recommencent à s'annoncer aussi, le long des routes et autour des villages. Plus l'on approche de Saint-Omer, plus ce changement est frappant, surtout vers le point où le mont Cassel et le Katsberg reparaisent à l'horizon, mais vus du versant opposé à celui qui se découvre de Dunkerke.

Voici deux grosses tours carrées, assez distantes l'une de l'autre, qui se dessinent au milieu des plantations entourant quelques maisons de campagne. On nous annonce que ce sont les tours de l'ancienne abbaye de Saint-Bertin et de la grande église de Saint-Omer. Nous allons entrer dans cette ville.

XI

Saint-Omer. — Le grand marché. — La grande église. — Les estaminets. — La retraite. — Les ruines et la tour de Saint-Bertin. — « Nous ne sommes pas maîtres ici. » — Les quartiers commerçants. — La porte du Haut-Pont. — Les villages flamands du voisinage. — Les vacances au tribunal. — Départ de Saint-Omer.

Saint-Omer est encore une forteresse. A ce propos, nous nous demandions en y entrant, s'il était bien logique de la part de nos voisins de l'ouest, d'insister aussi énergiquement qu'ils l'ont fait quelquefois, depuis 1830, sur la démolition des remparts de quelques-unes de nos places fortifiées, vers leur frontière, lorsqu'eux mêmes ne permettent de pénétrer sur leur territoire qu'à travers une enfilade de portes bastionnées, de parapets, de courtines et de demi-lunes, qui se succèdent, chez eux, sur une profondeur de plus de trente lieues

dans le pays. Non que les Belges doivent tenir beaucoup aujourd'hui à la conservation et à l'entretien onéreux de constructions militaires, qui coûtent tous les ans des sommes considérables, pour ne prêter, que tous les cinquante ans au plus, leur service, encore très-contestable en ces occasions. Grâce à Dieu, notre existence nationale est mieux garantie désormais par nos institutions d'abord, et l'intérêt, ensuite, de voisins aussi puissants que les Français. Nous croyons, pour notre part, que notre nationalité restera aussi bien debout dans l'avenir sans le secours de quelques villes fortes, que derrière tous ces boulevards qui protègent fort peu de chose par le système de guerre et de politique qui prévaut maintenant en Europe. Seulement, il y a nous ne savons quoi de choquant pour l'esprit, à s'entendre toujours reprocher la conservation d'un vêtement même inutile et coûteux, par des gens qui prétendent, en face de vous, conserver pour leur usage les friperies qu'ils vous somment de mettre bas.

Une fois les portes de Saint-Omer dépassées, vous entrez dans une ville assez sombre, aux rues noires et étroites, où les façades de maisons peintes à l'huile, sont encore un phénomène assez rare. Vers le centre de la ville, cependant, tout cela change un peu d'aspect, et c'est une fort belle rue moderne que celle qui vous conduit à « l'hôtel de la vieille poste, » où descendait la diligence qui nous

amenait de Guines, et où nous avons pris notre logement.

Nous avons hâte de visiter Saint-Omer où notre itinéraire ne nous permettait guère de passer plus d'une journée, si nous voulions arriver à Arras pour les derniers et les plus brillants jours des fêtes annoncées par le programme dont nous avons pris connaissance avant notre départ de Bruxelles.

Nous nous dirigeâmes sur-le-champ vers le grand marché. C'est une belle et vaste place entourée de constructions, d'un style moderne pour la plupart, et au milieu desquelles on a élevé tout récemment un assez bel édifice à la double destination de théâtre et d'hôtel de ville. Le caractère ancien de cette partie de Saint-Omer, qui, sans doute, avait là autrefois quelque beffroi flamand entouré d'inévitables maisons de métiers, est ainsi totalement effacé. Ce qui nous a le plus frappé sur le grand marché de cette cité, ainsi défigurée dans ce quartier, c'est que les remparts des fortifications y touchent immédiatement.

Pour que le forum d'une ancienne ville belge se trouve ainsi transporté loin du centre, il faut que cette ville, que l'histoire nous dit d'ailleurs avoir été éprouvée bien souvent par toutes les calamités de la guerre, parmi lesquelles comptent toujours au premier rang les destructions et les incendies, ait subi, dans les deux derniers siècles, des bouleversements très-considérables.

La principale église est située non loin du grand marché, dans un quartier assez isolé et fort triste, où se trouve aussi relégué le palais de justice qu'on est occupé à restaurer ; mais qui n'en a pas moins le caractère mesquin que nous avions déjà remarqué à Dunkerke et à Boulogne dans les édifices de même destination.

Pour l'église, c'est autre chose : tout empâtée qu'elle est, à l'extérieur, dans les constructions particulières qui sont attachées à ses flancs à l'exception d'un seul côté, sa partie supérieure et la belle et forte tour carrée de construction gothique qui la domine, la présentent comme un édifice des plus remarquables. L'intérieur répond parfaitement à cette annonce. C'est un vase gigantesque, d'une ordonnance entièrement gothique aussi. Le chœur est, comme à Saint-Bavon de Gand, plus élevé que les nefs réservées aux fidèles ; mais il est dégagé d'enceinte, et entouré de tous les côtés de degrés où l'on arrive librement, ce qui leur donne une majesté toute particulière.

Le jour commençait à baisser, lorsque nous sommes entré dans cette église ; un prêtre était occupé, au pied d'un autel latéral, à quelque cérémonie du culte : la remise du ciboire, après le viatique porté à un mourant, à ce que nous avons cru voir. Une seule lumière éclairait le prêtre au fond de ce temple, sur le pavé duquel les grandes ombres des colonnes et des arceaux en ogive commençaient

à tomber. C'était un tableau saisissant ; et le plus indifférent aux croyances auxquelles sont consacrées les églises catholiques, n'aurait pu se défendre d'un poétique sentiment à ce spectacle vraiment religieux. Nous nous y abandonnâmes avec un recueillement auquel aidaient les souvenirs de notre jeunesse. Heureux ceux que le respect humain, conçu comme le conçoivent encore quelques soi-disant esprits forts de notre époque, n'a jamais empêchés de se laisser aller aux impressions premières que viennent réveiller de pareilles scènes dans leurs cœurs déshabitués d'émotions !

L'autre église de Saint-Omer, située dans un quartier opposé, et placée sous l'invocation du saint-sépulcre, n'offre rien de remarquable. Elle nous a paru triste et nue.

A l'exception du grand marché, nous n'avions vu encore aucun des quartiers animés et commerçants de la ville, qui se trouvaient, selon les indications que nous avons recueillies, vers la rivière l'Aa, et le canal qui fait communiquer Saint-Omer avec tout le reste du département du Pas-de-Calais, le département du Nord, nos Flandres et notre Hainaut. Nous avons surtout à visiter les ruines de l'antique abbaye de Saint-Bertin, situées dans la même direction. Nous ajournâmes cette tâche au lendemain.

Nous passâmes une partie de la soirée dans le principal café, où la présence du journal anglais

le *Times* nous prouva que Saint-Omer, bien qu'à plus de dix lieues de la côte maritime, participait encore des avantages pécuniaires qu'apporte à cette partie de la France, l'émigration annuelle des riches insulaires d'au delà du Pas-de-Calais. Nous parcourûmes ensuite quelques estaminets moins élégants, où l'usage exclusif que faisaient les habitués d'une bière épaisse et fortement houblonnée nous aurait suffisamment convaincu que nous étions de nouveau en vieux pays belge, si nous en avions encore douté.

Quelle maladresse donc, chez tous ces touristes et feuilletonistes de Paris d'appeler toujours belges ou allemands les pays où la bière est la seule boisson du peuple ! Si nous les prenions au mot, nous aurions bientôt séparé du « beau pays de France » quelques cent mille compatriotes qu'ils nous attribuent étourdiment ainsi. Paris, entouré de bastions, pourrait alors rester fortifié sans conteste à titre de ville frontière.

En rentrant à l'hôtel, nous avons rencontré les tambours et les cornets de la garnison qui descendaient la rue, en battant et sonnant la retraite. La critique amère qu'a faite M. Berlioz des cornets militaires des régiments français, dans une lettre qu'il a adressée tout récemment au *Journal des Débats*, nous dispense de dire ici ce que nous pensons de l'abominable sonnerie de ces malheureux cornets. Un concert improvisé de nos trompettes-

signaux du service des chemins de fer pourrait seul en donner une idée. Quant aux « ra, fla » des tambours, on sait que le tapin français a, par toute l'Europe, une réputation d'*artiste* incontestée.

Nous parlons ici d'un objet peu important en apparence, et cependant la retraite militaire sonnée dans les villes de garnison est encore une récréation du peuple, à laquelle il accourt avec une persévérance et un plaisir dont témoigne assez la foule qui assiste à cette sorte de sérénade quotidienne.

Puisque c'est là une des jouissances du peuple, c'est bien le moins qu'on songe à la lui donner complète. La musique passablement exécutée, même la musique des cornets de la caserne, a d'ailleurs toujours quelque influence sur les cœurs les plus grossiers. Le spectacle de la parade et le concert de la retraite, c'est à peu près tout ce que les masses retirent en profit de cette institution des armées permanentes, qu'elles payent si cher, sous les deux espèces de leur argent et de leur sang.

Notre première visite fut, le lendemain, pour les ruines de Saint-Bertin. Il ne reste debout des immenses constructions de ce célèbre monastère, qu'une tour de l'église, colosse encore imposant, qui peut donner une idée de ce qu'était tout l'édifice avant sa destruction. Cette tour qui est plus grosse et aussi haute qu'une de celles de Sainte-Gudule, à Bruxelles, est intacte, des fondements au

sommet. Seulement une lézarde commence à s'annoncer vers la partie supérieure, et l'on a dû cesser, depuis quelque temps, de sonner la cloche qui s'y trouvait pour le service de la municipalité de Saint-Omer.

Cette tour est isolée au milieu du vaste emplacement occupé autrefois par l'église et une partie de l'abbaye de Saint-Bertin, dont les murs, à l'exception de quelques arceaux laissés comme contre-forts de la tour, sont rasés jusqu'au sol. Elle produit assez l'effet d'un intrépide et vigoureux soldat qui, seul et de pied ferme, resterait pour combattre encore, au milieu de tous ses compagnons de lutte jonchés en cadavres et dispersés autour de lui.

Des ouvriers étaient occupés, à l'endroit où fut autrefois le chœur de l'église, à des fouilles ordonnées par le gouvernement, pour retrouver quelques souvenirs anciens qui se rattachent à l'histoire du monastère de Saint-Bertin et qui sont enfouis dans les tombeaux qu'on avait placés sous le chœur. Les découvertes s'étaient bornées jusques là à quelques inscriptions relatives à l'élection et au décès de plusieurs abbés des dixième et onzième siècles. Une société archéologique qui prend le titre de « Société des antiquaires de la Morinie, » et dont les travaux et les publications sont connus en Belgique comme en France, paraît avoir la direction de ces fouilles.

Les hommes de sens et les hommes de savoir

doivent certainement attacher de l'importance et du prix aux recherches dont on s'occupe sous les ruines de Saint-Bertin, à Saint-Omer. Mais si le zèle et l'influence de la « Société des antiquaires de la Morinie » voulaient s'exercer un peu, auprès du gouvernement de Paris, pour en obtenir quelque mesure propre à la conservation de la belle tour dont nous avons parlé plus haut, cette société ne rendrait pas en cela un moindre service à la science et aux arts.

Dans l'état où cette tour se trouve encore, il faudrait, certes, moins de frais pour la garantir de ruine, qu'il n'en faudrait pour la renverser ou la démolir, ce qu'on devra songer à faire bientôt, vu la lézarde qui se manifeste à son sommet, à moins que les Français ne soient amoureux d'événements semblables à la chute récente du beffroi de Valenciennes.

Parmi les ouvriers qui travaillaient aux fouilles, il y en avait qui parlaient le flamand ; car si cette langue n'est plus du tout employée dans la partie haute de Saint-Omer, on la retrouve encore dans quelques petites rues du bas de la ville ; et c'est toujours exclusivement la langue de tous les paysans des villages situés aux portes mêmes, vers le nord-est. En nous adressant à un de ces ouvriers, dans sa langue, l'idée nous vint de lui manifester notre regret de ce que la tour de Saint-Bertin fût ainsi abandonnée sans restauration aux injures du temps.

Il en est autrement en Belgique, ajoutions-nous ; et nous songions , en parlant ainsi , qu'on exagérât même quelquefois, chez nous, la sollicitude pour la conservation des monuments antiques : témoin notre porte de Hal, à Bruxelles.

L'ouvrier nous répondit naïvement : « *Wy zyn geen' meesters hier* » (nous ne sommes pas les maîtres ici) ; ce qu'il entendait très-certainement de sa position et de celle de ses camarades comme simples subordonnés de ceux qui dirigeaient leurs travaux. Mais le langage dans lequel cette réponse nous était faite, et la comparaison entre la Belgique et la France qui avait terminé notre interrogation firent d'abord jaillir à notre esprit un tout autre sens pour cette réponse : « Nous ne » sommes plus les maîtres ici, pauvres Flamands ! » Notre langue est opprimée. On ne tient aucun » compte de nos mœurs et de nos sentiments. Nos » ancêtres nous avaient transmis aussi le goût des » arts, et le respect pour les grandes choses du » passé que tant de beaux monuments avaient » écrites sur notre sol. Mais, dans ces provinces » détachées de l'ancienne et commune patrie, on » ne laisse plus d'élan à notre caractère national. » Nous ne nous gouvernons plus nous mêmes : » *wy zyn geen' meesters hier!* »

En laissant la tour de Saint-Bertin, au milieu des ruines du monastère contemporain des premiers rois francs, nous allâmes parcourir les quar-

tiers commerçants de Saint-Omer. Comme le quartier de la ville par lequel nous étions entré, ils ont quelque chose de sombre et d'enfumé. Les enseignes à noms flamands y sont assez nombreuses; moins cependant qu'à Dunkerke. L'Aa, rivière qui coule au pied de ces quartiers, sert de moteur à beaucoup de moulins et fournit ses eaux à des tanneries, des teintureries, et autres établissements analogues.

Cette partie de Saint-Omer aboutit à une porte dite « du Haut-Pont, » de construction très-ancienne et surmontée d'un vieux campanile auquel est accroché un de ces mannequins en métal, nommés « Jacquemarts » en quelques parties de la France, et chargés de sonner les heures, comme le fait notre célèbre Jean de Nivelles.

C'est cette porte du Haut-Pont qui conduit dans les cantons flamands des environs. C'est à cette porte que se trouve la principale station des bateaux qui naviguent sur le canal de Saint-Omer. Nous y avons remarqué une notable quantité de bateaux houillers et de bélandres à la chaux, de notre province du Hainaut, ainsi que de bateaux des Flandres, faisant, sans doute, ce que l'on appelle le service de *beurtman*, entre notre pays et cette partie de la France.

Les villages dans la direction du Haut Pont portent tous des noms comme ceux-ci : Woestine, Buyschuere, Ebbelghem, Nieuwleet, Leerseele, etc.

Il n'est pas besoin d'en dire davantage. Nous avons parcouru à pied les plus voisins, et, sans nous faire trop illusion, nous aurions pu nous croire dans les environs d'Audenaerde ou de Courtrai, tant pour l'aspect général du pays que pour les habitudes extérieures des populations, les seules que nous pussions raisonnablement nous proposer d'observer dans une excursion de quelques heures.

En rentrant à Saint-Omer, il nous restait du temps pour visiter le musée et la bibliothèque, créations récentes (quant au musée, du moins), et dues à la mesure dont nous avons déjà parlé à propos des musées de Dunkerke et de Boulogne. Les collections d'antiquités locales déjà réunies en grand nombre, et les livres et manuscrits provenus des anciens monastères de la contrée, donnent un intérêt tout spécial au musée et à la bibliothèque de Saint-Omer. Là ne se borne pas la richesse de ces établissements; mais le reste est de la même nature, à peu près, que ce que présentent beaucoup d'autres établissements du même genre.

Nous aurions bien désiré assister à quelque audience du tribunal. Mais les vacances judiciaires, déjà commencées en Belgique, allaient aussi commencer en France. Les audiences blanches, qui précèdent d'ordinaire de quelques jours les vacances effectives, ne nous promettaient plus que le hasard de quelque règlement de rôle, ou de quelque prononcé de jugements arriérés.

Nous avions déjà rencontré, dès Calais, des avocats du barreau de Saint-Omer qui s'en allaient visiter nos provinces, comme nous venions visiter leurs départements. Ils nous avaient dit que les assises, qui pour le département du Pas-de-Calais se tiennent à Saint Omer, quoique Arras en soit le chef-lieu administratif, s'étaient fermées peu de jours avant leur départ, et qu'après les assises, tribunal et barreau s'étaient assez bien entendus pour ne plus rien faire de sérieux. Ce sont là des secrets de ménage que les hommes de loi se confient aisément entre eux. Nous avons peut être tort d'en faire part au public. Mais il faut bien justifier ici l'absence de toute observation ultérieure, depuis notre départ de Dunkerke, sur la manière dont procèdent les tribunaux français pour la dispensation de la justice, dans les sièges judiciaires qui se sont rencontrés sur notre route.

Nous avons quitté Saint-Omer le surlendemain de notre arrivée, et de grand matin, par une voiture publique qui devait nous rendre à Arras dans l'après-midi, après une halte de quelques instants à Aire, et une halte un peu plus longue à Béthune, villes qui allaient se trouver sur notre route.

C'est ici le lieu de remarquer qu'on n'est guère matinal dans les hôtels français des départements du Nord et du Pas-de-Calais. Nous avions déjà éprouvé, à Dunkerke et à Boulogne, qu'il y avait impossibilité absolue d'obtenir à déjeuner, par

exemple, ou n'importe quoi, du service des hôtelleries, avant sept à huit heures du matin. C'est à peine si nous pouvions obtenir l'ouverture de la porte, quand il nous convenait de sortir dès six heures. Personne, pas même le petit commissionnaire décrotteur, le souffre-douleur des autres garçons, n'était levé dans l'hôtel à pareille heure. Quant au premier garçon, monseigneur ne se levait guère qu'à huit heures, et encore était-ce son petit lever.

A Saint-Omer, il nous fallut partir en toute hâte sans déjeuner pris, sans bottes nettoyées, pour arriver à temps à la diligence qui partait à six heures du matin. Les gens de l'hôtel n'étaient pas sur pied; et le garçon qui ouvrit la porte au portefaix de la messagerie qui vint prendre nos effets, et nous avertir du départ, bâillait et se frottait les yeux, en recevant notre pourboire, et celui d'autres voyageurs qui partaient avec nous. Cette paresse à se découcher nous a paru étrange chez la race des domestiques français, si alertes et si prestes dans toutes les opérations de leur service pendant le jour. A cet inconvénient près, tout était à souhait « à l'hôtel de la Vieille-Poste » de Saint-Omer, comme dans les hôtelleries des autres villes où nous nous étions déjà arrêté.

XII

Route de Saint Omer à Arras. — Les voyageurs de contrebande. — Encore de la politique en diligence. — Aspect du pays. — Aire. — Béthune. — Les « Béthunistes. » — Le curé de village. — Approches d'Arras. — L'arbre de Lens. — Les tours de Saint Éloi.

Le ciel du matin annonçait une belle journée. Nous prîmes le parti de monter à une place du haut de la diligence qui, pour cette fois, et à cause des fêtes d'Arras, avait été disposée de façon à recevoir plus nombreuse compagnie que de coutume. Il y avait en ceci contravention évidente aux lois françaises sur les messageries, ces lois défendant d'admettre dans les voitures publiques plus de voyageurs qu'il n'y a de places déclarées pour le payement de certain impôt, perçu sur ce genre de voitures. Mais le conducteur ne devait prendre son chargement supplémentaire qu'après être sorti

des portes de la ville ; et pour le reste de la route, il avait la recette que nous avons déjà vu employer entre Calais et Boulogne : celle de faire descendre, pour éviter les commis du fisc, aux approches des villes et des villages un peu considérables, la partie de ses voyageurs *marrons* qui remontaient ensuite un peu plus loin.

Nos deux compagnons *légitimes*, de la « banquette supérieure » étaient un voyageur du commerce de Lyon et un artiste musicien établi à Paris, mais originaire d'Arras, qui revenait pour le moment de Londres, où il avait passé les derniers temps de ce que les Anglais appellent « la saison ; » c'est-à-dire l'époque des affaires et des plaisirs dans leur capitale *. Cette compagnie ne pouvait qu'être agréable, ces messieurs ayant vu du pays, et le bon la Fontaine disant encore quelque part :

. . . . Quiconque a beaucoup vu,
Doit avoir beaucoup retenu.

Nous avons, de surcroît, la chance de nous recruter, hors de Saint-Omer, d'un et peut-être deux gais causeurs de plus, parmi les trois voyageurs qui avaient dû prendre les devants à pied, pour l'exécution du complot antifiscal conçu par notre conducteur.

* Cette époque, comme on sait, commence un peu après Noël et finit en juillet ou en août, selon la durée des séances du parlement.

Bref, notre voyage vers Arras commençait sous les meilleurs auspices.

La sortie de Saint Omer, dans cette direction, est charmante quand on a dépassé l'enceinte des fortifications. La route court entre une double allée de tilleuls sous l'ombrage desquels les habitants de la ville doivent trouver une agréable promenade. De belles prairies s'étendent des deux côtés, au delà de ces allées.

Nous n'avions pas fait dix minutes de chemin, que nos compagnons et nous avons déjà lié étroite connaissance. On ne saurait trop admirer avec quelle facilité les Français entrent en rapport avec tous ceux qu'ils rencontrent. Si lorsqu'ils voyagent chez les peuples réservés, graves ou moroses qu'ils ont pour voisins, ils leur trouvaient seulement à répondre le quart des dispositions qu'ils ont eux-mêmes à interroger, les Français rentreraient toujours chez eux fort instruits des mœurs et des coutumes des nations étrangères.

Malheureusement il n'en est pas ainsi ; et comme il leur manque souvent plus de trois quarts des solutions qu'ils veulent obtenir aux questions qu'ils font à tout propos, ils prennent d'ordinaire le parti de faire tout bonnement les demandes et les réponses, quand celles-ci se font trop attendre. Ils prennent ensuite pour un assentiment de leurs interlocuteurs la négligence de ceux-ci à les contredire ; et voilà leur opinion toute faite sur les choses souvent les plus sérieuses.

Pour nous, ces dispositions à interroger que nous retrouvions à un haut degré chez nos deux compagnons, ne nous gênaient pas le moins du monde. Nous nous propositions bien de leur rendre la pareille; nous avions déjà eu, comme nous l'avons dit, l'occasion de nous y exercer envers d'autres sur la route de Boulogne à Saint-Omer.

Seulement, nous ne nous serions jamais avisé du moyen qu'employa le voyageur de Lyon, pour savoir d'un seul coup, non-seulement les qualités et domiciles, mais encore les noms et prénoms de ceux à côté desquels il était assis. Il en vint ingénument à parler des passe-ports, se récria sur la gêne qu'il y avait à devoir les exhiber à tout bout de champ, rit beaucoup du maire de son endroit (il était d'une commune près de Lyon) qui avait mis sur son signalement : « Cheveux châtain-clair, yeux idem, » ce qu'il nous fit lire en toutes lettres ; puis, de fil en aiguille. il conduisit si bien la chose qu'il nous força tout doucement, nous et l'artiste, à tirer également nos passe-ports, afin de vérifier s'ils ne contenaient pas quelques monuments semblables de la sagesse des autorités de notre pays. Tout cela fut si adroitement amené, que nous nous sentions exposés au soupçon d'avoir chacun quelque chose à cacher sur notre compte, ou au ridicule de vouloir garder un superbe incognito, si nous ne mettions pas, de bonne grâce, le Lyonnais au courant de ce qu'il désirait savoir. Cependant, il n'avait

laissé aucune prise au moindre reproche d'indiscrétion, à supposer qu'aucun de nous eût pu y songer dans la bonne disposition d'esprit où il nous avait mis par la décision et l'entrain de ses manières.

Cette petite scène de la vérification officieuse et réciproque de nos passe-ports était à peine terminée, que nous arrivions au cabaret où la voiture devait charger ses trois voyageurs de contrebande. Pour ceux-là, le Lyonnais les connaissait déjà d'avance par tous leurs tenants et aboutissants. Ils étaient du pays ; et à peine monté en voiture, notre Lyonnais entendant parler de places réservées à des personnes qu'on prendrait plus avant, n'avait eu rien de plus pressé que de demander au conducteur quelles devaient être ces personnes. C'étaient un officier de la garde nationale de Saint-Omer, propriétaire, vivant de ses revenus ; un marchand de lin des environs d'Arras ; et un cultivateur de près de Béthune.

Ces nouveaux compagnons de voyage eurent bientôt connaissance de notre qualité de Belge, par le voyageur Lyonnais ; celui-ci avait naturellement pris sur lui la charge de nous présenter les uns aux autres, avec autant d'aisance qu'aurait pu en avoir le meilleur maître de cérémonies. C'est alors seulement que les questions se mirent à pleuvoir : sur ce qui se faisait en Belgique ; sur ce qu'on y disait ; sur ce qu'on y pensait ; sur la puissance du clergé ; sur les moines ; sur l'armée ; sur les chemins de

fer ; sur le roi Léopold ; sur mille choses enfin ; mais, unanimement et avant tout, sur la détermination que les Belges conservaient toujours selon nos compagnons, de redevenir Français à la plus prochaine occasion.

La société était gaie et amusante, mais évidemment peu en état d'examiner ou de discuter des questions politiques en connaissance de cause, et abstraction faite des préjugés courants des classes intermédiaires françaises au sujet de leurs voisins, même les plus proches. Nous ne nous arrêtâmes donc pas à vouloir redresser les opinions étranges de la plupart de ces messieurs, sur tant de matières relatives à notre pays. Nous leur répondîmes assez sommairement que les moines et les jésuites étaient libres en Belgique, comme les associations commerciales et les avocats ; que la Constitution le voulait ainsi ; qu'il pouvait être vrai que l'influence des prêtres et l'argent de ceux au service desquels ils mettaient cette influence leur donnât souvent plus de moyens qu'aux autres Belges de se servir à leur profit de la liberté donnée à tous ; que c'était, à notre avis, une simple question d'activité et de capitaux ; qu'avec la même activité, et moins de capitaux peut-être, les marchands, les avocats, etc., pouvaient facilement lutter contre les moines et les jésuites, s'ils voulaient s'en donner la peine, puisqu'ils prétendaient avoir la raison de leur côté ; qu'au surplus, nous n'étions, pour notre part,

d'aucun des deux partis appelés chez nous libéral et catholique ; que ces deux partis ne comptant que des Belges, et la Constitution étant faite pour tous les Belges, il fallait, selon notre opinion, ne chicaner à personne l'usage qu'il faisait de la Constitution quand il restait dans la constitution ; que, pour nous, notre rôle ne consistait jusqu'ici qu'à dénoncer et combattre, autant que nous le pouvions, libéraux et catholiques, lorsqu'ils voulaient violer cette constitution, ce qui malheureusement était arrivé déjà assez souvent aussi bien aux uns qu'aux autres.

Sur ce premier point, la conversation fut bientôt terminée. Unanimement nos compagnons nous jugèrent une pauvre tête en politique ; et ce fut le Lyonnais qui se chargea, d'office, de nous prononcer la sentence, en très-bons termes, d'ailleurs, dont nous aurions eu tort de nous fâcher.

Au fond, ils avaient peut-être raison : les Français n'ont jamais connu chez eux le parti qu'on appelait chez nous « le parti unioniste ; » mais chez nous même où il a été longtemps connu, et où il a joui quelque temps d'une certaine influence, n'est-il pas également honni, s'il n'est pas entièrement oublié ? On peut donc avoir tort, grand tort, d'être resté de *ce parti d'imbéciles*.

L'exposé fort simple et fort bref de nos autres opinions : sur l'armée belge, que nous croyions aussi bonne et aussi bien équipée que l'armée

française ; sur notre disposition nationale à rester tranquilles chez nous ; à faire des affaires avec tout le monde ; et à empêcher de toutes nos forces que quelque nation que ce soit, fût-ce la France, vienne jouer la maîtresse dans notre pays ; sur les chemins de fer, que nous considérions comme fort utiles, attendu que nous avions aussi connu des diligences faisant quatorze lieues en quinze heures, justement comme celle au haut de laquelle nous étions huchés ; sur le roi Léopold, que nous regardions comme ayant assez bien étudié et compris sa position, chez un peuple très-peu royaliste, dans l'acception française du mot, mais néanmoins disposé à tenir compte à chacun du soin qu'il prend de s'en tenir aux conditions de son état, cet état étant une fois donné ; tout cela, comme on le pense bien, n'était guère fait pour nous relever beaucoup dans l'opinion de nos interlocuteurs.

Aussi nous fut-il facile, dès ce moment, de briser sur ces sujets de conversation, et de les échanger contre des demandes de simples renseignements sur des faits relatifs au pays que nous parcourions, sans plus nous occuper d'opinions ni de discussions politiques.

Nous avons, au reste, déjà suffisamment tâté le poul, sous ce dernier rapport, à nos cinq compagnons pendant qu'ils essayaient de nous tâter le nôtre. L'officier de la garde nationale, encore jeune, était du parti démocratique conquérant. Le voya-

geur du commerce lyonnais penchait du même côté, mais avec une forte expression d'antipathie contre la suprématie de Paris, et ce qu'il appelait l'exploitation du midi de la France par les départements du nord. Le marchand de lin et le cultivateur étaient franchement carlistes, des plus carlistes qu'il nous eût encore été donné de rencontrer jusque-là. Quant à l'artiste musicien, son opinion était que les nobles anglais payaient généreusement les billets de concert; que les Belges appréciaient bien la musique; que le conservatoire de Bruxelles était un des meilleurs de l'Europe. C'était là tout sa manière de voir en politique.

Nous soupçonnons qu'il songeait à venir l'hiver prochain donner un concert à Bruxelles, et qu'il n'était pas fâché de se ménager, tacitement et d'avance, le placement d'un billet chez un Bruxellois qui ne manquerait pas sans doute de se ressouvenir de la bonne opinion qu'on émettait ainsi sur les facultés musicales de ses compatriotes, et sur l'excellence du conservatoire de son *endroit*.

Des faits recueillis de nos investigations dirigées dans un sens purement matériel, nous eûmes occasion de conclure que notre ancien Artois, formant aujourd'hui la plus grande partie du département français du Pas-de-Calais, a conservé assez bien sa physionomie d'autrefois. Il est très-peuplé et très-commerçant, cultivé à peu près comme les Flandres, et assez peu partisan du gouvernement et des idées de Paris.

Le lin et le colza s'y récoltent en grande quantité. La culture de la betterave y avait pris le même développement que dans tout le département du Nord. Mais les fabriques de sucre de betterave commencent, là aussi, à se fermer successivement, grâce à la dernière loi sur les sucres, que les Français nous ont empruntée, et à l'aide de laquelle leur gouvernement, qui ne s'en était pas avisé jusque-là, s'est passablement tiré d'un grand embarras. Que ces messieurs viennent encore nous dire que nous leur volons tout sans jamais leur rien rendre !

Un produit plus spécial de l'agriculture, en Artois, c'est le pavot ; non pour en tirer de l'opium, mais pour en recueillir la graine, la faire battre et tordre, et en tirer de l'huile de table ou de cuisine, que le petit peuple consomme pure, ou que les grands négociants en huile d'olive mélangent avec cette dernière, sans trop en rien dire aux profanes consommateurs d'huile de Provence.

La récolte du pavot se faisait justement lorsque nous traversions le pays. On arrache chaque pied de pavot ; on en réunit une grande quantité en faisceaux ou bottes de six à neuf pieds de circonférence, liés par le dessus, et dont la partie inférieure est assujettie dans des trous faits dans le sol. Le pavot prenant, dans ce pays, un grand développement en hauteur, chacun de ces faisceaux peut avoir de quatre à cinq pieds au-dessus du sol.

Ils apparaissent de loin dans la campagne comme de gros cylindres noirs symétriquement rangés ; ce qui donne au paysage un aspect singulier pour ceux qui n'y sont pas habitués. Au bout d'une quinzaine de jours, lorsque la tête du pavot sans être entièrement séchée (ce qui laisserait se perdre la graine) l'est cependant assez pour que la graine soit propre à être battue, on enlève ces faisceaux, on les bat, et les tiges sont brûlées sur la campagne pour servir d'engrais.

La première ville que nous avons traversée, depuis notre départ de Saint Omer, était la petite ville d'Aire, place fortifiée où nous avons passé la Lys, qui coule de là vers nos Flandres, en arrosant de ses eaux limpides des pâturages couverts de bestiaux.

D'Aire, nous avons roulé vers Lilers, gros bourg assez commerçant, situé sur un des affluents de la Lys, et nous approchions de Béthune, autre place forte située sur un semblable affluent. Tout ce pays ressemble aux environs de Courtrai. Il faisait autrefois par la Lys un grand commerce avec cette ville et avec Gand, où l'on trouve encore, sur le frontispice de la poissonnerie, ce distique latin qui en consacre le souvenir :

*Lysa vehit merces quas huc Artesia mittit ;
Et liquido gaudens flumine, pisce scatet.*

Ces rapports commerciaux sont beaucoup dimi-

nués aujourd'hui, au détriment probable de l'Artois et des Flandres.

Béthune, où nous devions nous arrêter quelque temps, s'annonce de loin par des clochers dont un en tout semblable au beffroi de Gand. Les fortifications en paraissent très-anciennes, mais sont parfaitement entretenues. La ville en elle-même n'offre rien de bien intéressant. Nous y avons seulement retrouvé un carillon au beffroi, musique que nous n'avions plus entendue depuis notre départ de Dunkerke.

L'hôtel où la voiture s'arrêtait est un des plus anciens de la ville. On s'y souvenait encore de l'émigration d'un grand nombre de militaires belges de l'armée des « patriotes, » au temps de la révolution dite « brabançonne. » On sait qu'après la débâcle de la fin de 1790 et le retour momentané des provinces belges insurgées sous la domination de la maison d'Autriche, les patriotes les plus compromis, et ceux qui n'avaient pas voulu se soumettre, s'étaient retirés, en grande partie, en France, où la ville de Béthune leur avait été assignée pour résidence. On les qualifiait à cause de cela de « Béthunistes ; » et plusieurs ne rentrèrent en Belgique qu'avec les armées françaises commandées par Dumouriez.

Une vieille dame qui se trouvait dans l'hôtel se rappelait encore parfaitement plusieurs de nos officiers patriotes, qu'elle avait connus pendant leur

émigration à Béthune ; elle en donnait même le signalement. Mais les moustaches blondes et les cheveux châains de cette époque ont eu tout le temps de grisonner aujourd'hui.

En quittant Béthune, nous avions perdu un de nos compagnons de l'impériale de la diligence. Il fut remplacé, à quelque distance de la ville, par un jeune prêtre, dont le costume et le chapeau allaient, à ce que nous appréhendions, être exposés aux quolibets de notre Lyonnais et de notre officier de la garde nationale de Saint-Omer. Les ecclésiastiques dans le diocèse d'Arras portent encore le tricorne, à la différence de ceux du diocèse de Cambrai que nous avons vus à Dunkerke, et dans les environs, et qui portent une espèce de « sombrero » à l'espagnole, les deux côtés retroussés, et rattachés au sommet par une gance.

Le jeune prêtre fut cependant fort poliment accueilli. Il prit bientôt part à la conversation, et paraissait fort instruit. Ses compatriotes le qualifiait de « M. l'abbé, » comme c'est l'usage en France, quoique notre Lyonnais fût parvenu à lui faire déclarer, dès le premier quart d'heure, qu'il était curé dans une paroisse rurale dont il nous montra le clocher dans la campagne.

La tournure réservée qu'avait prise la conversation depuis que le M. le curé nous avait joints, et qu'elle ne cessa de conserver jusqu'à Arras, nous prouva qu'en France, aussi bien que chez nous, ce

n'est plus l'époque des mauvaises plaisanteries sur la soutane et le petit collet. Il est vrai que ce n'est pas pour cela l'époque de plus obséquieuses attentions pour l'habit ecclésiastique que pour tout autre. On montrait à M. le curé tous les égards que l'on se doit réciproquement entre gens bien élevés ; et il paraissait ne pas être habitué à davantage.

De Béthune à Arras, le pays se présente à peu près de la même manière que de Saint Omer à Béthune. Ce sont de grandes plaines bien cultivées, parmi lesquelles on nous a fait remarquer celles de Lens, à gauche en approchant d'Arras. Elles sont célèbres par la bataille qu'y gagna sur les Espagnols, en 1648, le prince de Condé, alors encore duc d'Enghien. On a conservé tout au bout de ces plaines, l'arbre sous lequel le jeune vainqueur s'assit pour se rafraîchir après la victoire. Cet arbre sert de point de repère topographique dans la contrée.

Un peu plus avant, et dans une direction opposée à « l'arbre de Lens, » on découvre deux hautes et grosses tours jumelles qui dominent d'autres plaines appelées les plaines de Saint-Éloy. Ce sont les tours de l'ancienne abbaye du même nom, célèbre autre fois dans l'Artois. Elles sont plus heureuses que leur sœur de Saint-Bertin à Saint-Omer. Le gouvernement de Paris a ordonné la conservation et l'entretien des tours de Saint-Éloy, pour

servir aussi de point de repère topographique.

Nous n'avons plus tardé à découvrir les tours d'Arras elles-mêmes, au fond d'une vallée arrosée par la Scarpe, vers laquelle penche doucement le plateau étendu que nous venions de parcourir.

XIII

Arras. — La « fête historique. » — Le cortège. — Le bal. — Le tournoy. — Réflexions sur ce genre de réjouissances. — Idée de les instituer en Belgique.

Notre entrée dans Arras avait lieu vers trois heures de l'après-midi. C'était le premier jour de « la fête historique. » Les rues étaient encombrées d'une foule innombrable d'habitants de la ville, et d'habitants de tout le reste du pays. Ceux-ci étaient accourus de plusieurs lieues à la ronde pour assister à la fête. Presque toutes les maisons étaient pavoisées de pavillons de diverses couleurs.

La diligence gagna à grand'peine un hôtel situé dans le haut de la ville, au voisinage de la grande place, et dont nous avons oublié le nom. Nous y obtinmes, à grand'peine aussi, un lit dans une chambre occupée déjà par trois autres voyageurs, tant l'hôtel était rempli de monde. Nous nous hâ-

tâmes de nous débarbouiller un peu, et de faire quelque toilette. Nous étions accablé de chaleur, et couvert de poussière, conséquence d'un voyage de neuf heures entrepris sur l'impériale d'une voiture de messagerie.

Après avoir pris, à la hâte, quelques rafraîchissements, nous sortîmes pour jouir le plus tôt possible du coup d'œil de la fête. On nous indiqua une rue où le cortège n'avait pas encore passé. C'était justement celle où se trouve la façade de l'église cathédrale, dont l'immense escalier servait comme d'un amphithéâtre où le peuple s'était établi. Nous parvinmes à y trouver encore une petite place, et nous attendîmes, en prenant connaissance du programme de la solennité, qu'on vendait à profusion chez tous les libraires et dans un grand nombre d'autres boutiques.

C'est ici le lieu de dire ce que c'est que cette « fête historique » d'Arras.

Les autorités ont institué depuis longtemps la célébration solennelle de la levée du siège d'Arras par les Espagnols, en 1654, lorsque Turenne vint délivrer cette ville. On sait qu'elle n'appartenait à la France que depuis 1640, époque à laquelle Louis XIII, ne s'en étant rendu maître qu'après de longs efforts. A ce premier siège, les habitants qui se défendaient avec acharnement, avaient écrit sur une des portes :

Quand les Français *prendront* Arras,
Les souris mangeront les chats.

Depuis, les vainqueurs avaient laissé subsister l'inscription en effaçant seulement le *p* du verbe prendront.

Au siège de 1654, les Espagnols, comme on le sait aussi, étaient commandés par le prince de Condé, alors en brouille avec son roi et la cour.

Il y a deux ans, une société s'est formée à Arras pour organiser une sorte de réjouissance destinée à donner plus d'éclat à la célébration de l'anniversaire de la levée du siège de 1654. Elle a conçu, à cet effet, l'idée de représenter exactement, dans toute la vérité des circonstances et des costumes, l'entrée que fit à Arras en 1472, Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, alors le souverain commun des Artésiens, des Flamands des Brabançons, etc., et la réception pompeuse que fit à ce prince le magistrat et le peuple de la capitale de l'Artois.

Tout ce mélange de dates, de noms et d'événements : 1472, 1640, 1654 ; Charles le Téméraire, Condé, Turenne ; ces luttes des Artésiens contre les Français ; ces Espagnols commandés par Condé, attaqués par Turenne, tout ce mélange, disons-nous, est bien fait pour donner une idée de la difficulté que les Français eurent à se rendre définitivement maîtres de l'Artois. Cela nous rappelle aussi qu'il n'y a pas si longtemps encore que la Lys a cessé de couler sous la même domination. Mais ce n'est pas là ce dont il s'agit ici.

L'entrée et la réception de Charles le Téméraire et les réjouissances qui eurent lieu à cette occasion sont représentées ainsi qu'il suit :

Le premier jour (c'était la veille de notre arrivée) les hérauts d'armes de la ville d'Arras escortés des sergents du châtelain, avaient proclamé, sur les places de la ville, dans un grand apparat et au son des trompettes, l'entrée du duc pour le lendemain. Ils avaient annoncé la marche que suivrait le cortège, invitant au nom du magistrat, les habitants à orner leurs maisons, et à pavoiser leurs fenêtres d'étendards, bannières, ou banderoles, aux armes soit du prince, soit du comté d'Artois, soit de la ville d'Arras. C'étaient les divers pavillons que nous avons remarqués partout en arrivant.

Le second jour le duc devait faire son entrée solennelle à deux heures de l'après-midi. C'était le spectacle auquel nous allions assister. Seulement le cortège était déjà dans la ville et nous ne pouvions plus que le voir passer. Selon le programme, pas un seigneur, pas une dame de la cour de Charles, pas un officier de son service, pas un membre du magistrat d'Arras, pas un fonctionnaire civil ou judiciaire de l'époque ne devait manquer au cortège. De nombreuses troupes de soldats de la garde du célèbre Bourguignon devaient aussi en faire partie. Si l'effet répondait aux promesses de ce programme, ce ne pouvait manquer d'être un spectacle vraiment magnifique.

Un roulement de tambours et un bruyant concert de trompettes nous annonça bientôt que nous allions avoir à en juger.

Le cortège s'ouvrait par des compagnies d'archers, d'arbalétriers, de piquiers, tous, en effet, dans l'équipement de leur époque. Venaient ensuite, également dans toute l'exactitude de leur costume, les dignitaires de l'abbaye de Saint Vaast, célèbre monastère du temps, établi à Arras ; les députés des états d'Artois, l'échevinage et les principales corporations de métiers de la ville ; le gouverneur et ses officiers, le procureur général et tous les officiers de justice ; tous ces dignitaires accompagnés de leurs escorte spéciale, et les métiers déployant chacun sa bannière. Des orchestres de divers instruments étaient mêlés de distance en distance à cette tête du cortège, qui avait été recevoir le duc aux portes de la ville, et qui maintenant le précédait dans sa marche par les rues principales.

Suivaient immédiatement les chevaucheurs et coureurs du prince, ses hérauts d'armes entourant la grande bannière de Bourgogne, portée elle-même au centre d'une compagnie de hallebardiers ; cent autres porte-bannières des chevaliers et seigneurs de la cour de Charles.

Les gentilshommes d'honneur de Marguerite d'York, duchesse de Bourgogne, annonçaient alors l'approche de cette princesse. Elle-même s'avancait ensuite montée sur un palefroi riche-

aurait suffi pour que nous nous fussions félicité de nous trouver à Arras et de pouvoir y prendre part ; mais le programme annonçait encore autre chose pour le soir et pour le lendemain. En attendant, nous rentrâmes à l'hôtel, où la table d'hôte, retardée ce jour-là à cause de la réjouissance dont il vient d'être rendu compte, rassemblait une nombreuse compagnie de dîneurs, parmi lesquels nous eûmes bientôt pris notre place.

Dans la soirée, les rues, les cafés, les estaminets étaient remplis de « Bourguignons » dans tous les costumes du cortège de l'après-midi. C'étaient les archers, les piquiers, les reîtres, les croates, etc., de la suite de Charles qui célébraient leur entrée, en trinquant avec le peuple et la bourgeoisie. Ce n'était point là un des effets les moins pittoresques de la fête.

A huit heures, un grand bal s'ouvrait dans la salle du théâtre. Il était censé offert au duc de Bourgogne, comte d'Artois, par l'échevinage d'Arras au nom de la communauté des habitants de la ville. La salle avait été disposée de manière qu'une estrade de gradins en amphithéâtre, au haut de laquelle s'élevaient deux trônes, fût réservée au duc, à la duchesse et à leur cour. Le bal était public moyennant une rétribution d'entrée.

Une société élégante et bien choisie circulait dans l'enceinte de la salle, ou en garnissait toutes les loges, ornées partout de bannières aux armes de

stance, dans une ville de province du second ordre. Arras ne compte guère qu'une trentaine de mille habitants.

Si l'on demande, après cela, avec quelles ressources une pareille fête a pu être organisée, voici ce que nos informations nous en ont appris. Des souscriptions particulières recueillies dans la ville et dans le département, un subside accordé par la municipalité d'Arras, les chevaux d'un régiment de cuirassiers qui s'y trouve en garnison, prêtés avec l'autorisation du ministre de la guerre, et exercés de longue main par les soins complaisants des officiers, ceux-ci se prêtant eux-mêmes, avec un grand nombre d'habitants notables d'Arras, à remplir les rôles des divers personnages ; les cavaliers du même régiment de cuirassiers et les soldats d'un régiment d'infanterie, mis à la disposition des organisateurs de la fête, pour prendre rang parmi les archers, piquiers, hérauts d'armes, gens des métiers etc., etc. ; voilà les éléments de la « fête historique. » Il faut y ajouter les collectes faites par des employés de la ville, sur tout le passage du cortège, parmi les curieux qui se pressaient aux fenêtres et dans les rues. Ces quêteurs revêtus aussi de costumes du 15^e siècle, et portant au bout de longues perches des tirelires en forme d'entonnoirs qu'ils élevaient jusqu'aux derniers étages des maisons, n'étaient rien à l'illusion.

Ce premier échantillon de la « fête historique »

ment caparaçonné ; puis ses écuyers, ses pages, ses dames d'honneur toutes également à cheval et dans les plus élégantes toilettes du 15^{me} siècle.

La princesse Marie de Bourgogne, qui fut depuis la mère de notre Philippe le Beau, ce prince favori des Flamands, le père de Charles-Quint, suivait sa mère, entourée elle-même de son cortège particulier, le tout à cheval.

Enfin une nombreuse et bruyante troupe de musiciens, aussi à cheval et portant les couleurs du duc, avertissait de l'approche de ce dernier, qui parut bientôt monté sur un superbe destrier, revêtu d'armes éclatantes, et suivi d'une foule considérable de seigneurs, de chevaliers armés de toutes pièces, suivis à leur tour de troupes de cavalerie portant les divers uniformes et les diverses armes du temps.

Il serait trop long d'énumérer plus en détail tout ce qui composait cette magnifique « procession ; » qu'il suffise de dire que l'ensemble faisait plus de six cents personnages ou soldats, parmi lesquels on en comptait plus de deux cent à cheval. Le défilé en a duré devant nous près d'une heure tout entière.

Voilà la « fête historique » d'Arras, une des plus belles solennités auxquels il nous eût été donné jusque-là d'assister, et dont l'ordonnance attestait un soin, un luxe, un goût, que nous ne nous attendions guère à voir réunis, en pareille circon-

Bourgogne et d'Artois, lorsque, vers neuf heures (c'était en situation : les princes se font toujours attendre), des hérauts vinrent annoncer l'arrivée de Charles et de toute sa cour. Une porte d'honneur fut ouverte, et le duc, la duchesse, leur fille Marie, et toute leur suite de dames, de seigneurs et d'officiers de la cour, traversant le bal entre deux haies de spectateurs, et au milieu des applaudissements, se dirigèrent vers l'estrade et y prirent place. En ce moment un officier de Charles s'avança au pied du trône et dit à haute voix : « Le plaisir de monseigneur le duc est que le bal commence ; » et les contredanses commencèrent en effet.

Lorsqu'on remarque que tous les personnages de la cour de Bourgogne étaient représentés par des officiers de la garnison et des membres de la société élégante d'Arras, portant, avec une dignité et une aisance parfaites, leurs riches costumes, on doit comprendre que cet épisode de la fête n'en était pas le moins intéressant. Le bal se prolongea fort avant dans la nuit sous les yeux du duc, de la duchesse et de leur suite. Des rafraîchissements leur étaient offerts de temps en temps par les soins d'officiers de l'échevinage préposés à ce service.

Dans la même soirée, vers sept heures, le roi d'armes du duc de Bourgogne avait proclamé sur le grand marché, dans la forme usitée autrefois pour ce genre d'avertissement, qu'un grand tournoi serait donné le lendemain, et que monseigneur

Charles y invitait toute la chevalerie du pays. Ce tournoi eut lieu, comme il avait été annoncé.

L'enceinte fortifiée d'Arras enferme, du côté de la citadelle et des promenades publiques qui l'avoisinent, une grande esplanade presque circulaire, qu'on appelle le Champ-de-Mars, « *à l'instar de Paris.* » Les autorités y avaient fait construire, aux frais de la ville, un cirque, dont l'arène plus étendue que toute notre place royale de Bruxelles, était entourée d'un amphithéâtre en charpente avec des gradins, pouvant donner place à plusieurs milliers de spectateurs. Ce cirque, d'un côté, touchait à peu près aux remparts de la place; et du haut de ceux-ci le peuple, assis commodément sur l'herbe, et à l'ombre des arbres, pouvait assister aussi à tout ce qui se passerait dans la cirque. L'entrée dans l'amphithéâtre exigeait seule une légère rétribution.

C'est là que le tournoi annoncé devait avoir lieu, le lendemain du bal, à trois heures de l'après-midi.

Vers cette heure, en effet, la foule couvrant tous les gradins du cirque, et toute l'enceinte du rempart auquel il était comme adossé, on vit déboucher, par la plus grande rue venant de l'intérieur de la ville, tout le cortège de la veille, dans le même ordre de marche. Il entra dans le cirque, et s'y rangea suivant un programme donné. Le duc, la duchesse et leur cour, le magistrat, tous les sei-

gneurs et toutes les dames du cortège prirent place sur des gradins qui leur étaient réservés; et le roi d'armes proclama l'ouverture du tournoi. Ce fut vraiment ici le bouquet de la fête.

Les hommes de pied de la suite du duc simulèrent d'abord des combats à la pique et à l'épée. Plusieurs chevaliers, armés de toutes pièces, exécutèrent des joutes à la lance, à la dague, à la masse d'armes, d'abord un contre un, deux contre deux, puis quatre contre quatre. Après ces passes d'armes, trente-deux chevaliers, également bien montés et armés, prirent champ d'un bout de l'arène, contre trente-deux autres, placés à l'autre bout; et les deux troupes, la lance en arrêt, se précipitèrent au galop l'une contre l'autre. Les chevaux s'arrêtèrent court avec un parfait ensemble au moment de se choquer, et d'immenses bravos retentirent de toute part.

Ensuite on courut les bagues. On lança le javelot vers un but posé en un point de l'arène, et les cavaliers se tenant à cheval au grand galop pour le lancer. On courut « les têtes de More, » jeu qui consiste à faire enlever, à la pointe de leur sabre, par des cavaliers au galop, des têtes de More en carton fichées en terre, et que ces cavaliers ne peuvent atteindre sans se baisser presque horizontalement le long du cou de leur monture.

Tous ces exercices furent accomplis avec un ensemble et une adresse qui tenaient du merveil-

leux. Notez que les acteurs étaient tous choisis parmi les cavaliers les plus expérimentés du régiment de cuirassiers dont nous avons déjà parlé, et que cavaliers et chevaux s'étaient exercés depuis six semaines à figurer dignement dans ces jeux militaires.

Ce tournoi dura deux heures, sans que l'intérêt cessât un seul instant d'être parfaitement soutenu pour tous les spectateurs. Après quoi, le cortège rentra en ville, dans le même ordre qu'à son arrivée.

Telle est la « fête historique » d'Arras, une des plus remarquables qu'on puisse imaginer, car elle sert à intéresser et à amuser en même temps toutes les populations qui y prennent part, riches et pauvres, citadins et paysans; et sous ce rapport c'est une véritable fête du peuple dans la grande et bonne acception du mot.

Ces réjouissances étaient d'ailleurs accompagnées, pendant les journées où elles avaient lieu, d'exercices de tir à l'arc, à la carabine, au fusil; de jeux de paume, de balle, etc., qui se succédaient à diverses heures et dans diverses parties de la ville. Les autorités avaient décrété des prix pour les vainqueurs dans ces exercices et dans ces jeux.

C'est la seconde fois, que « la fête historique, » est mêlée à la célébration de l'anniversaire de la levée du siège d'Arras de 1654. Elle a été organisée en 1841, et se reproduira à l'avenir de deux

en deux ans. Nous conseillons à M. le maire d'Arras de l'annoncer, pour 1845, un peu plus tôt qu'il ne l'a fait en 1843, dans toutes les villes de la Belgique. C'est un spectacle auquel une foule de nos compatriotes ne manqueront pas de courir désormais. On peut s'y rendre en moins d'un jour, en prenant le chemin de fer jusqu'à Lille. La chose est exactement dans le goût belge. Seulement cette fête d'Arras l'emporte encore de beaucoup sur ce qu'ont été nos fêtes d'Anvers, pour l'inauguration de la statue de Rubens, et nos fêtes de Malines, pour le jubilé de Notre-Dame d'Hanswyck.

Il n'est peut-être pas hors de propos ici d'appeler l'attention de notre gouvernement sur le parti qu'on pourrait tirer de l'institution d'une fête analogue à « la fête historique » d'Arras, pour la célébration, par exemple, de nos anniversaires de septembre. Sans compter qu'il serait temps de sortir du cercle un peu monotone des concerts, des illuminations et des feux d'artifice, il faut remarquer que la gymnastique de nos soldats et le dressement des chevaux de notre cavalerie pourraient y gagner quelque chose.

Les Français sont bons appréciateurs de l'efficacité de ces moyens; et il faut bien qu'ils y aient trouvé des avantages, puisque des carrousels et des passes d'armes dans le genre de ce que nous venons de décrire, sont aussi institués, comme fêtes publiques, à Saumur, où se trouve la grande école

de cavalerie pour l'armée, chez nos voisins.

Les fonds mis par le budget à la disposition du ministre de l'intérieur, pour les fêtes de septembre, et ceux qu'y joint d'ordinaire la ville de Bruxelles, offrent amplement de quoi défrayer la première organisation d'une de ces fêtes, dans notre capitale.

Seulement, il faudrait rattacher la chose à quelque événement moins banal que la réception d'un souverain qui serait tout bonnement venu visiter une des villes de sa domination.

Le retour de Jean le Victorieux, après la bataille de Woeringen, avait donné, dit-on, naissance à la fameuse procession appelée « Ommeganck, » si célèbre chez nos ancêtres. Aux géants aujourd'hui ridicules, aux allégories mythologiques surannées qui faisaient tous les frais de « l'ommeganck, » pourquoi ne substituerait-on pas une représentation de l'entrée réelle de notre glorieux duc, au milieu de sa chevalerie, dont le poème de Vanheelu nous donne une nomenclature suffisante ?

Si l'on veut des souvenirs moins guerriers, la « Joyeuse entrée » de Jeanne et de Wenceslas, la réception solennelle d'Albert et Isabelle, et cent autres sujets nationaux que nos érudits peuvent indiquer, sont là qui n'attendraient que la mise en scène. Bien entendu que pour donner un véritable prix et une véritable utilité à ces fêtes, il ne fau-

draît jamais perdre de vue qu'elles doivent être tout à la fois un but de récréation et d'instruction pour la nation, et servir à la rattacher de plus en plus aux vieux souvenirs de son histoire.

Nos autres grandes villes suivraient bientôt l'exemple de Bruxelles, à laquelle (pour ne choquer aucune susceptibilité flamande ou liégeoise) nous ne proposons l'initiative qu'à cause du décret qui en fait le siège des fêtes anniversaires de septembre.

Gand, par exemple, s'efforce de substituer une seule kermesse communale à ses nombreuses kermesses de « voisinages, » qui sont des occasions trop fréquentes, dit-on, de dissipation pour les ouvriers. Eh bien ! que la métropole des Flamands institue dans son sein une fête éclatante pour célébrer, si l'on veut, l'entrée et la réception à Gand d'Édouard III, « le compère » du grand Jacques Artevelde ; ou, si on l'aime mieux, la tenue de la collace par Philippe le Bon, lorsqu'il vint demander aux Gantois des subsides pour défendre l'indépendance de ses États.

Liège pourrait célébrer de la même manière le souvenir de l'avènement d'un de ses princes-évêques, en choisissant parmi ceux qui n'ont pas trop attaqué ses libertés, et qui même ont permis, sans trop s'y laisser contraindre, que les lois et la paix se consolidassent sous le palladium de l'antique « Perron. » Ces bons princes-évêques sont

rare à la vérité, non en tant qu'évêques, mais en tant que princes.

En cherchant bien, toutefois, il y en a ; et leur rareté vaudrait d'autant plus, pour donner de la signification au souvenir à célébrer. Prendre un sujet ailleurs dans l'histoire de Liège, dans les triomphes de ses tribuns, les querelles de sa bourgeoisie et de sa noblesse, les victoires de ses milices communales, etc., exposerait trop à réveiller des souvenirs de guerre civile, ou de querelles internationales de province belge à province belge.

Mais en voilà assez sur ce chapitre de fêtes. Parlons maintenant d'Arras, tel que nous l'avons vu, abstraction faite de ces réjouissances. Nous ne nous y sommes pas perpétuellement trouvé au milieu « des soldats bourguignons » ou de la cour de « Charles notre redouté seigneur. »

XIV

Arras; suite. — Les monuments. — Les deux marchés. — Le beffroi. — La place du théâtre. — L'abbaye de Saint-Vasst. — La cathédrale. — Deux églises en construction. — La préfecture. — Les casernes. — La citadelle. — « Les promenades. » Les ateliers de M. Hallette.

Arras est une ville qui présente encore dans quelques anciens quartiers une physionomie tout espagnole; mais elle a été modernisée dans ses parties principales. Elle ne conserve plus, par exemple, qu'une seule église ancienne, l'église de Saint-Jean-Baptiste, si nous en avons bien retenu le nom, la plus voisine du grand marché. Ce marché lui-même est, comme étude de vieille architecture, une des choses les plus curieuses qui se puisse voir.

Qu'on se figure une place presque aussi grande que le marché au Vendredi de Gand, entourée,

dans toute son étendue, de maisons à pignons pointus, presque tous uniformes, semblables à ceux que l'on voit encore en grand nombre dans la plupart de nos villes des Flandres. Les étages de ces maisons s'élèvent sur une galerie à arcades qui fait tout le tour de la place, et les rez-de-chaussée sont bâtis en retraite sous ces arcades, de manière à permettre aux piétons la circulation à couvert dans toute la galerie.

Nous parlons d'un grand marché, nous aurions dû dire qu'il y en a deux ; car la place que nous venons de décrire a pour voisine immédiate une autre place presque aussi grande, et bâtie en tout de la même manière. Elles ne sont séparées que par une rue très-courte qui mène de l'une à l'autre.

Sur la plus grande des deux, se trouve l'hôtel de ville dont les arcades abritent un corps de garde. Cet édifice n'a malheureusement pas l'importance qu'il faudrait pour répondre à la magnificence de toute la place. Il est cependant surmonté d'une très-haute tour en flèche, toute construite en pierre, et qu'on appelle, là aussi, « le beffroi, » en souvenir de l'antique liberté communale. Un lion doré, debout et de grandeur colossale, fait, comme notre Saint-Michel à Bruxelles, l'office de girouette sur cette tour.

Nous avons remarqué avec plaisir que le beffroi de l'ancienne capitale de l'Artois venait d'être nouvellement restauré ; et c'est avec non moins de

plaisir, que nous avons appris que les autorités municipales exigent que l'on conserve aux deux grandes places dont nous avons parlé leur caractère si original, en imposant à tous les propriétaires qui ont à réparer ou modifier quelque chose dans les détails de leurs maisons, de le faire sans trop déranger l'ensemble pittoresque des galeries à arcades et des pignons triangulaires.

C'est sans doute cette attention à conserver l'ancienne architecture des deux grands marchés, qui a fait reporter sur une autre place, encore voisine, mais beaucoup plus petite, les constructions toutes modernes du théâtre et des principaux cafés et « magasins » de la ville. A celle-ci la population des oisifs aux vêtements étriqués, qui font leurs délices des habitudes modernes du vaudeville, de la limonade et du cigare. Au vieux forum de la fin du moyen âge, les estaminets, les cabarets et les « boutiques, » avec leurs consommateurs de bière et leurs adorateurs de la pipe culottée.

Sans entendre mépriser ici les nouvelles habitudes « de bon ton, » qui sont devenues partout celles des classes les plus aisées de la bourgeoisie, dans les villes de quelque importance, il est certain que les mœurs anciennes sont encore partout aussi celles de la grande majorité du peuple dans les villes des départements du Nord et du Pas de-Calais, comme dans nos villes de la Belgique. Il n'y a donc pas de mal à ce que ces deux parties de

la population s'établissent ou se rassemblent chacune dans les quartiers qui vont le mieux à leurs habitudes respectives. Nous ferons remarquer seulement qu'à Arras plus qu'ailleurs ces quartiers ont chacun la couleur locale de leur destination. La place du théâtre est froide et guindée.

Après les deux antiques marchés, ce qu'il y a de plus curieux en fait de monuments à Arras, c'est l'ancienne abbaye de Saint-Vaast, qui sert aujourd'hui de palais épiscopal, et qui est encore assez vaste après cela pour renfermer la bibliothèque publique, le musée et quelques autres établissements de moindre importance. L'ensemble de l'édifice est imposant quoique l'architecture en soit, à ce qu'il nous a paru, dans le goût du siècle de Louis XV, époque où les moines de Saint-Vaast l'auront sans doute fait reconstruire tel qu'il est aujourd'hui; car cette communauté religieuse était d'une fondation bien antérieure. Un jardin, qui sert aujourd'hui de promenade publique, longe une des faces de l'édifice, auquel est adossée en outre la nouvelle église cathédrale.

Ce temple est d'un style tout à fait moderne, c'est-à-dire de ce moderne renouvelé des Grecs: on sait que l'Europe n'en connaît point d'autre, jusqu'au fond même de ses parties les plus septentrionales. Colonnade, corniche, fronton, toute la façade de ce temple porte sur le grand escalier dont nous avons déjà eu occasion de parler.

Quant à l'intérieur, l'église cathédrale d'Arras est un assez beau vase. Les nefs et le chœur forment un ensemble qui n'est pas sans majesté. Il est vrai que dès que l'ampleur y est, l'ordonnance forcée pour ainsi dire d'une église catholique empêcherait, à elle toute seule, de faire quelque chose d'absolument mauvais, quelque genre d'architecture que l'on adoptât.

L'ornementation de cette église est nulle, quoiqu'elle en eût grand besoin, ses murs tout blancs ajoutant encore à l'excès de lumière que l'architecte y a admis.

Deux autres églises en construction, l'une près du champ de Mars, et qui doit servir à un couvent de femmes que l'on construit en même temps, l'autre dans un coin reculé de la ville, près de l'hôtel de la préfecture, prouvent que le culte catholique est loin de déperir à Arras. Mais ici encore, le goût de l'architecture ne s'est pas réveillé avec la ferveur religieuse. L'église du couvent est un bizarre pastiche de gothique et de moresque. L'autre est une espèce de grange dont le pignon sera orné d'un portique à six colonnes, supportant une plateforme destinée à abriter la principale porte d'entrée.

La préfecture dont nous venons de dire un mot est une sorte d'hôtellerie de moyen genre, dont les bâtiments entourent une cour intérieure. Sans doute qu'on l'a destinée à soutenir un siège au be-

soin, car elle est isolée de tous les côtés, et l'on n'y monte que par un chemin mal entretenu, d'après le système qu'on dit être celui du génie militaire français, qu'il ne faut pas que l'abord des places fortes soit rendu trop facile par de bonnes routes.

Les casernes d'Arras sont les plus belles que nous ayons encore vues ; et l'on est convaincu en les visitant que les rois de France qui les ont fait construire tenaient beaucoup à garder l'engagement qu'ils avaient pris de ne plus rendre Arras, après la correction faite au distique de 1640. Ces casernes peuvent contenir toute une armée, à ne parler qu'un peu hyperboliquement. D'un autre côté, une citadelle très - forte , construite par Louis XIV, et soigneusement séparée du corps de la place, prouve que les nouveaux maîtres d'Arras ne s'y mettaient pas seulement en garde contre des agresseurs du dehors. La principale porte de cette citadelle porte, en toutes lettres, une inscription latine qui signifie qu'elle a été principalement élevée pour tenir en bride les habitants de la ville.

Nous n'avons pas retenu les termes de l'inscription, mais nous en affirmons le sens. Nous en avons été frappé comme d'une allusion à ce qu'un cousin du grand roi exécute si tranquillement à cette heure, à Paris. Elle revient en tout point à dire ce que dit cette autre légende inscrite par le même Louis XIV sur la porte de la citadelle de Marseille :

*« Ne Massilia, nimia libertatis cupiditate,
tandem ruat. »*

Ce qu'on a si plaisamment traduit ainsi :

« Pour empêcher que Marseille, emportée par un goût trop vif de la liberté, ne vienne à *ruer*. »

Au reste, cette citadelle d'Arras est fort convenablement placée. La vue en est dérobée aux habitants par des massifs d'arbres en quinconces et en allées, qu'ils appellent « les promenades, » et qui offrent vraiment des ombrages délicieux. Un ruisseau limpide, qui coule à la Scarpe en venant des fossés de la forteresse, ajoute encore à la fraîcheur de ces « promenades. » La statue de Turenne y rappelle seule qu'autrefois la guerre a passé par là.

Il est certain que les bourgeois d'Arras devraient être aujourd'hui bien ennemis d'eux-mêmes, pour aller s'exposer à voir raser tous ces beaux arbres, dans le cas où la citadelle, précaution du grand Louis XIV, aurait à agir contre eux.

Nous aurons parlé à peu près de tout ce qu'Arras offre de remarquable, après avoir mentionné les ateliers d'un constructeur de machines à vapeur, M. Hallette qui pourrait être appelé le John Cockerill du nord de la France, à prendre en considération l'importance relativement minime de l'industrie des machines à vapeur dans ce pays, comparé à la Belgique. Nous avons vu sur diverses routes et sur divers canaux des environs de Dun-

kerke et de Saint-Omer des fardiens et des bateaux transportant des chaudières et des balanciers, marqués « Hallette, fabricant à Arras, » et cela nous avait donné la curiosité de savoir ce que c'était que ce « marquis de Carabas » de la fonderie, du lami-noir et du boulon. L'établissement de M. Hallette est vraiment très-considérable, et son propriétaire fondateur passe généralement pour un homme aussi entreprenant qu'éclairé et heureux dans ses opérations. C'est vraiment lui, à ce qu'on nous a assuré, qui a doté le nord de la France de la construction de machines à vapeur sur une grande échelle.

XV

Arras ; suite. — L'opinion démocratique. — L'opinion Louis-Philippiste. — L'esprit religieux. — Le clergé. — Conjecture sur Robespierre.

Il nous reste à parler de la population que nous avons vue agir et circuler au milieu de la ville dont nous venons de donner une idée au point de vue de ses monuments. Dans aucune des villes où nous nous étions arrêtés jusque-là, nous n'avions eu aussi bonne occasion qu'à Arras de nous mettre en rapport avec les habitants de toutes les classes. Tables d'hôte, cafés, estaminets, promenades publiques, bals, théâtre, jeux populaires, réjouissances et solennités extraordinaires, nous avons pu tout visiter et parcourir, trouvant partout et en foule des gens qui ne demandaient qu'à causer, avec l'expansion que des jours de fête et de grandes réunions populaires ajoutaient encore au caractère

naturel des causeurs. Nous avons eu de plus la bonne fortune d'assister à une réunion privée, où nous avons rencontré une vingtaine de personnages très-notables de la ville et du département. Et, bien que toutes les observations recueillies dans un cercle intime où l'on se trouve admis à tout autre titre qu'à titre de touriste, ne soient pas susceptibles de publicité, selon le sentiment que nous avons des convenances de discrétion qui s'imposent d'elles-mêmes à un hôte ami, toujours est-il permis de rendre compte des impressions générales qu'on a reçues dans un pareil cercle, lorsque surtout ces impressions n'ont servi qu'à modifier ou confirmer celles qu'on avait reçues ailleurs, et qu'il ne s'agit d'individuer ni personnages, ni faits.

Si donc, notre activité à circuler partout, notre résolution toute française, nous allions presque dire notre témérité, à aborder et interroger tout le monde, dans toutes les circonstances, nous ont fourni dans beaucoup de localités un nombre de faits assez grands pour que nous pussions en étayer avec quelque sécurité nos jugements, c'est surtout sur Arras que nous risquons le moins de nous tromper, parce que c'est là que nous avons le plus vu les choses et le plus communiqué avec les personnes.

A Arras, les opinions démocratiques nous ont paru un peu plus répandues que dans les autres

parties des deux départements du Nord et du Pas-de-Calais que nous avons déjà parcourues. Peut-être est-ce une réaction de la ville contre la campagne, où une grande quantité d'anciens seigneurs, propriétaires du sol, exercent beaucoup d'influence. Cette partie de l'Artois ressemble assez, sous ce rapport, à notre province de Namur, et à la partie de notre province de Hainaut située à l'orient de Mons. L'action exercée sur l'opinion par un excellent journal qui se publie depuis longtemps à Arras : « Le progrès du Pas-de-Calais, » est sans doute pour quelque chose aussi dans cette tendance démocratique qui se fait sentir parmi presque toute la bourgeoisie, la grande comme la petite.

L'influence du gouvernement de Paris, qui dans tous les départements français s'exerce par la préfecture, véritable autocratie administrative que nous ne connaissons plus en Belgique, a bien également quelque prise sur Arras ; et de cette façon, ce qui n'y est pas républicain est assez généralement Louis-Philippiste. Mais que peuvent les partisans, intéressés ou non, de cette dernière opinion, isolés dans un chef-lieu de département où réside aussi un évêque à côté du préfet, et autour duquel s'étendent des campagnes qui restent fort attachées au souvenir de la branche aînée ?

Dans Arras proprement dit, l'opinion démocratique a le dessus, et chaque fois qu'il s'agit de faire niche à la préfecture, elle est en outre assistée par

le clergé et par la vieille noblesse du département. De là, par exemple, les nombreux acquittements que le rédacteur du « Progrès du Pas-de-Calais, dont nous parlions tout à l'heure, a obtenus du jury de son département, à chaque procès de presse qui lui a été intenté, depuis l'époque de la fameuse promesse: « Il n'y aura plus de procès de presse. »

Mais l'impuissance générale de la démocratie française n'est malheureusement plus évidente nulle part qu'aux lieux mêmes où elle paraît avoir pris quelque corps. Nous ne parlons pas de Paris où sa puissance exceptionnelle va d'ailleurs être parfaitement domptée par des moyens tout exceptionnels aussi.

Un aveugle respect pour le système de la centralisation et pour l'efficacité prétendue qu'on lui attribue en toute chose, une inintelligence complète des institutions provinciales et communales, nécessaires pour l'exercice et le développement de la liberté d'une nation; dominant partout en France dans les meilleurs esprits. Or, c'est lorsqu'ils sont réunis en assez grand nombre, et qu'on les voit tous également atteints de cette espèce de maladie morale, que la contagion en semble surtout déplorable.

Vous aurez beau leur citer les peuples du passé, libres et puissants, même par la fédération, qui est peut-être l'exagération de la décentralisation; les peuples du présent : Américains, Suisses, An-

glais, Belges, libres aussi, développant chaque jour davantage leur liberté, et l'affermissant sur l'émancipation de la commune ; l'exemple même de leur France dont les constitutions de 1791 et 1793 offraient la liberté sous la double condition du dégagement de l'autorité municipale et de l'autorité départementale. Rien n'y fait : une grande force au centre, toujours maintenue avec ou sans le contrôle et l'assentiment de toutes les parties, jusqu'aux extrémités, voilà le beau idéal du gouvernement, même pour les démocrates français qui renoncent à la conquête comme moyen de cette propagande dont ils se disent les principaux, si non les seuls instruments possibles.

Cette manie d'un pouvoir fort, se passant au besoin de l'assentiment commun, est poussée si loin en France, qu'un esprit, d'ailleurs éminemment sage et réfléchi, auquel nous exposions, à Arras, le mécanisme de notre administration provinciale, qui ne nous empêchait pas, disions-nous, d'avoir de bonnes routes, des cours d'eaux bien réglés, une bonne police des usines, etc., quoique nos gouverneurs n'eussent aucun genre d'omnipotence, et que les conflits en matière judiciaire ne fussent plus connus parmi nous, nous répondit très-froidement : « Tout cela, monsieur, est certes fort beau sur le papier. »

Il est vrai que notre interlocuteur en question, membre du conseil général de son département,

et votant presque toujours dans le sens de l'opposition au préfet, pouvait se glorifier d'avoir fait, le matin même, passer trois motions !!! de « vœux à exprimer, » par le conseil général du département, sur des objets qui déplaisaient au gouvernement. C'est à l'expression de « vœux » que se réduit, comme on sait, presque toute la compétence des conseils généraux de département, qui sont en France ce que nous appelons nos conseils provinciaux.

Cette absence de toute intelligence des seuls moyens par lesquels on puisse, à la longue, organiser la véritable démocratie, réduit donc les démocrates français les plus sincères à tourner perpétuellement dans un cercle vicieux : renverser le dépositaire actuel d'un pouvoir central excessif, pour lui substituer un successeur auquel le même dépôt sera remis.

L'esprit religieux paraît avoir conservé assez d'influence sur la population d'Arras. Nous y avons vu les églises beaucoup plus fréquentées que partout ailleurs dans les villes déjà visitées par nous. La présence d'un évêque y entre pour beaucoup sans doute; mais nous croyons aussi que la prudence du clergé y est pour quelque chose aussi. Nous avons trouvé plusieurs occasions (que nous cherchions d'ailleurs) d'entrer en conversation avec quelques prêtres. Ils nous ont paru peu animés de l'esprit qu'on a qualifié de jésuitique, chez nous

comme en France, depuis que certaine partie de notre clergé belge a cru que le système du clergé français de la restauration était parfaitement de mise au milieu de nous. Les prêtres d'Arras, jeunes et vieux, avec lesquels nous nous sommes entretenu, participaient beaucoup des idées de notre clergé unioniste de 1830, dont tant de bons échantillons sont encore, à notre connaissance, dispersés dans toutes les parties de nos provinces.

Parmi les usages religieux que le peuple d'Arras a conservés, et que nous ne connaissons pas en Belgique, se trouve celui-ci, qui nous a paru fort touchant : A la mort d'une jeune fille, son cercueil précédé de trois de ses compagnes vêtues de noir, porté ou suivi par douze autres, vêtues de blanc, est dirigé jusqu'au cimetière, à travers les principales rues de la ville. La foule suit en silence; et des prêtres, qui marchent en tête de tout le convoi, chantent seuls et lentement les prières ordinaires de l'office pour les morts.

Nous avons rencontré, le matin même de la fête du tournoi, un de ces convois funèbres que nous avons suivi jusqu'à la sortie de la ville. Partout, sur son passage, le peuple s'arrêtait et priait. Ce n'était cependant que le convoi d'une fille d'artisans, à en juger par la tenue des parents et amis qui suivaient de plus près l'escorte des douze compagnes de la défunte, vêtues de blanc.

Parmi nos observations relatives à l'esprit des

habitants d'Arras, nous avons hésité d'abord, puis enfin renoncé à faire entrer des investigations concernant le souvenir qu'y auraient laissé les deux terribles révolutionnaires auxquels cette ville a donné naissance, nous voulons parler de Maximilien Robespierre, et de Joseph Lebon. Ils ne peuvent être oubliés de leurs compatriotes; mais il est plus que probable que ceux-ci ont accepté la sentence portée, jusqu'aujourd'hui, contre ces deux hommes, par presque tous les historiens français.

Si quelque vieil Artésien, cependant, nous avait expliqué Robespierre comme encore imbu des vieilles idées communales démocratiques que ceux d'Arras avaient autrefois partagées avec ceux de Bruges et de Gand; se trouvant au milieu de ces Français du Midi, les plus vieux adorateurs du pouvoir monarchique; désespérant de les former jamais, par la seule discussion, à la gravité et à l'austérité flamandes dont il était comme le missionnaire à Paris; et se laissant, par une sorte de rage d'impuissance à atteindre ce but, entraîner presque fatalement aux exorbitantes mesures de sa politique des derniers temps, ce paradoxe historique ne nous aurait pas trop surpris. Il y a longtemps que nous réfléchissons au sens qu'il faut donner à ce phénomène de la grande révolution française, savoir : que presque tous les jacobins, qu'il faut soigneusement distinguer des hébertistes dont ils se séparaient par leur esprit religieux, étaient

du nord de la France, des provinces en deçà de l'Aine et de la Marne, qui du temps de César déjà, différaient du reste des Gaules ; tandis que les Girondins, d'abord, puis les hommes du directoire, et ceux de l'empire, tous philosophes de l'école voltairienne, étaient presque tous du Midi. Qu'on la condamne ou qu'on l'exalte, l'école jacobine sortait des provinces que César appelait la Belgique.

Mais voilà que nous avons consacré à Arras trois chapitres qu'une simple station de trois jours dans cette ville ne nous autorisait peut-être pas à étendre comme nous l'avons fait. En les relisant toutefois, nous n'y avons rien trouvé qui ne fût justifié par des observations consciencieusement recueillies.

XVI

Départ d'Arras. — Route de Lille. — Aspect du pays — Lens. Carvin. — Séclin. — Approches de Lille. — Aspect de cette ville. — Sa prospérité. — Chemin de fer ; station de Fives. — Matériel des convois. — Arrivée à Courtrai. — Conclusion. — Post-scriptum.

Nous avons quitté Arras pour revenir directement à Bruxelles par Lille. Cette dernière ville nous étant connue depuis longtemps, nous pouvions, sans nous y arrêter de nouveau, joindre ce que nous en avons appris antérieurement à ce que nous venions de recueillir, sur les autres points de notre frontière du nord-ouest dont elle fait partie. Mais pour gagner Lille, nous avons encore une dizaine de lieues à parcourir, et par conséquent un dernier thème d'observations devant nous.

La fin des fêtes d'Arras offrait le même motif de

surcharger les voitures publiques qu'avaient offert le commencement et la durée de ces fêtes. Nous quittâmes donc la capitale de l'ancien Artois, au milieu d'une troupe nombreuse de gardes nationaux Lillois qui, pour regagner leurs foyers ce jour-là, avaient bien dû se résigner, ainsi que nous, à se laisser charger comme des colis sur le haut de la diligence.

Une gaieté des plus bruyantes animait cette société. Les souvenirs d'Arras faisaient presque tous les frais de la conversation. Il va sans dire que, dans les jeux, dans les bals, dans les mille prouesses des fêtes qu'ils venaient de quitter, les Lillois se vantaient d'avoir triomphé, et de s'être, comme on dit en langage chauvin : couverts de gloire sur toute la ligne. Arras était traité de petite ville, et ses habitants de « provinciaux, » ou peu s'en faut, tant la « grande ville » de Lille se donnait d'importance par la bouche de ces messieurs.

C'est une bien étrange disposition, mais elle est à peu près générale dans tous les pays, que cette disposition des habitants d'une grande ville à se croire toujours au-dessus de ceux d'une ville plus petite. Cela tiendrait-il à ce que, l'homme se sentant né pour la société, il se croit d'autant plus parfait qu'il vit dans une société plus nombreuse?

Quoi qu'il en soit, les Lillois donnent assez volontiers leur ville pour la métropole du nord de la France ; et, sous ce point de vue, ce sont, de tous

les anciens Flamands, ceux qui se sont le mieux ralliés aujourd'hui aux Français, parmi lesquels ils se disent, et avec quelque raison, occuper une place très-importante. Reste à savoir ce que ce sentiment deviendrait, si le midi de la France, qui se croit sacrifié au nord dans la politique que l'on suit à Paris, reprenait le dessus dans les affaires, et ôtait par conséquent à Lille une partie de cette importance dont elle se targue aujourd'hui.

Cette réflexion faite sur la disposition d'esprit toute particulière aux Lillois que nous connaissions déjà de longue date, et que venait simplement de nous rappeler la conversation de nos gardes nationaux sur des sujets en eux-mêmes fort légers et fort peu intéressants pour nous, il ne nous restait guère qu'à observer le pays le long de la route, pendant que nos compagnons de voyage se racontaient leurs succès divers.

La betterave, le lin et le colza « règnent et gouvernent » dans cette contrée; et cela était surtout vrai à la lettre, avant la dernière loi sur les sucres adoptée à Paris. Beaucoup de dispositions du tarif des douanes françaises ont pour unique but de protéger l'industrie des environs de Lille. Aujourd'hui la betterave est sur le déclin de sa puissance; les usines à sucre se ferment successivement, et c'est l'industrie linière qui hérite de l'influence de la betterave, qu'elle a réunie à sa propre influence.

Les campagnes d'Arras à Lille sont généralement

fertiles et bien cultivées. On n'y rencontre guère qu'une ville, Lens; elle n'offre rien de remarquable. Mais en revanche, les villages populeux et bien bâtis y sont en grand nombre; et quelques-uns, tels que Carvin et Séclin, sont, comme ceux de notre pays de Wacs, aussi considérables que de véritables villes. Carvin surtout nous laissera longtemps le souvenir des trois grands quarts d'heure que nous avons dû mettre à le traverser à pied.

En sortant d'Arras, nous avions tiré au sort, sur l'impériale de la diligence, l'ordre dans lequel nous en descendrions par escouade, tour à tour, à l'approche des centres de populations agglomérées, pour épargner à notre conducteur des procès-verbaux de contravention, du chef de la surcharge de sa voiture. Notre tour était venu à Carvin, et comme on l'appelait « un village, » nous nous félicitions déjà, à part nous, de n'avoir qu'un court trajet à faire à pied, pour en gagner l'extrémité où la voiture devait nous attendre. Nous nous engageâmes donc gaiement dans la double rangée de maisons qui annonçait Carvin. Mais cette rangée de maisons ne finissait pas, et nous étions déjà tout trempé de sueur, que nous n'avions pas encore découvert le clocher. Il faisait fort chaud, et ce ne fut qu'avec une sorte d'effroi que nous apprîmes, dans un cabaret situé vis-à-vis de l'église, que nous n'étions encore qu'au centre de la commune.

Il fallait pourtant bien se remettre en route. Lorsque nous eûmes rejoint la diligence, nos compagnons auxquels était échue l'aubaine de descendre avant nous à Lens, riaient de notre mésaventure. On aurait fait trois ou quatre fois le tour de « la ville » de Lens, pendant le temps qu'il fallait mettre à traverser « le village » de Carvin.

L'armée de moulins à vent destinés à battre et tordre le colza, qu'on découvre aux environs de Lille, vint bientôt varier le paysage un peu monotone que nous avions eu sous les yeux jusque-là. Ces moulins, qui sont au nombre de plusieurs centaines, bâtis, pêle-mêle, au milieu des champs, nous ont produit l'effet d'une multitude de fous gigantesques qui agiteraient les bras, et se démèneraient sans rime ni raison. Au premier aspect, ce spectacle cause une sorte de vertige.

Nous entrâmes à Lille, qu'il était près de midi, et comme nous avions encore trois heures avant le départ du convoi pour Bruxelles au chemin de fer, il nous prit fantaisie d'employer ce temps, après quelques rafraichissements pris, à aller revoir quelques-uns des principaux quartiers de la ville. Le grand marché, les environs du théâtre, la rue Esquermoise, les quais sur la Deule, vis-à-vis du nouveau palais de justice, la grande promenade vers l'esplanade de la citadelle, le faubourg de Paris, que nous n'avions plus vus depuis deux ans, nous parurent encore embellis. Le théâtre a

été quelque peu restauré, et le faubourg de Paris était plus que jamais grouillant de cette population affairée qui nous avait frappé la première fois que nous avions vu ce quartier. Les cafés du grand marché sont pour la plupart nouvellement ornés et décorés dans un bon genre. Lille est évidemment dans un état de prospérité croissante.

Ce que cette prospérité coûte à d'autres villes du même département, à Dunkerke, par exemple, dont le port est surtout désert aujourd'hui, à cause de la prohibition des lins filés anglais, prohibition arrachée au gouvernement français par les filateurs de Lille; ce que cela coûte à d'autres parties de la France dont les relations lucratives avec l'étranger sont entravées par mille autres restrictions de douanes, conçues au profit du nord de ce pays, c'est ce qu'on ne peut lire sur la façade des beaux magasins et des beaux hôtels de Lille. Mais en parcourant les rues de cette belle ville, nous ne pouvions nous empêcher de nous rappeler les griefs que notre voyageur lyonnais, de Saint-Omer à Arras, avait articulés au nom des départements du Midi, contre les départements du Nord.

Ne serait-il pas singulier, qu'une politique prétendument dirigée dans le sens d'unir mieux la France en un seul tout, après l'avoir délivrée, comme disent les adeptes, des *tributs* commerciaux qu'elle payait à ses voisins, que cette politique de-

vint justement celle qui servit le mieux à exciter bientôt la division parmi les Français? Le temps nous apprendra là-dessus beaucoup de choses, auxquelles prélude depuis quelque temps la polémique des journaux de divers partis, à Paris et dans les provinces.

Un omnibus du chemin de fer, qui vint à passer devant nous, interrompit le cours de ces réflexions. Il nous annonçait qu'il était temps de gagner la station de Fives, si nous voulions coucher à Bruxelles ce jour-là. Nous prîmes l'omnibus, et vingt minutes après nous roulions vers Courtrai, par Roubaix et Turcoing. Il y avait juste quinze jours que nous n'avions plus entendu souffler de locomotive. Pour un Belge, c'est aujourd'hui presque quitter le pays sauvage, pour rentrer en pays civilisé, que de retrouver le railway.

Le bout de chemin de fer français de Fives à Courtrai est desservi par des voitures plus commodés, mais aussi beaucoup plus chères que celles des convois belges. Les deux compartiments d'une diligence ne contiennent que douze places. Et les chars à bancs, divisés aussi en deux compartiments, n'en contiennent que vingt. La caisse de chaque voiture est cependant aussi large et aussi profonde que dans les convois belges.

En mettant les voyageurs si à l'aise, nos voisins n'ont pas songé sans doute à la difficulté qu'ils auraient à transporter de cinq à six cents voya-

geurs par un même convoi, comme cela arrive souvent en Belgique. Ou plutôt, nous supposons qu'ils ont songé à écarter toute éventualité de pareils transports, en haussant comme ils l'ont fait le prix des places. Dans ce système, les chemins de fer français ne seront jamais, comme chez nous, des institutions populaires; ils resteront à l'état de simples spéculations industrielles. On peut juger dès lors si le développement promet d'en être bien rapide, et surtout bien propre à rendre à la nation française l'élan dont elle a grand besoin, pour rejoindre celles des nations ses voisines qui l'ont aujourd'hui devancée.

La vue des douaniers de Courtrai nous annonça que nous venions de rentrer en Belgique.

Maintenant, s'il y avait une conclusion à tirer de toutes ces choses recueillies et racontées comme à bâtons rompus, dans le cours d'un simple voyage de quinze jours, sur une surface de pays peu étendue, cette conclusion serait celle que nous allons dire :

La France telle que l'ont faite les derniers événements se sent elle-même amoindrie vis-à-vis du reste de l'Europe. De grands efforts semblent faits

par son gouvernement pour qu'elle se résigne à cette position, qui n'a rien d'incompatible d'ailleurs avec les intérêts de la féodalité industrielle sur laquelle ce gouvernement s'appuie presque exclusivement, et qui garantit la sécurité de ce gouvernement, dont toute la politique est de se faire petit pour vivre.

Si la France reste dans cet état (et nous ne voyons guère quel Richelieu nouveau tenterait aujourd'hui d'attaquer de front les feudataires des grands monopoles de production qui se trouvent distribués aux soutiens de la nouvelle dynastie), notre Belgique a, moins que jamais, intérêt de s'associer à de pareilles destinées.

Si, au contraire, la nation française venait à se lasser de la politique de ses dominateurs actuels, et à faire des efforts pour s'en débarrasser, elle se trouverait, après y avoir réussi, divisée encore en tant de partis, et si peu préparée par ses mœurs et ses institutions actuelles à fonder quelque chose de stable pour la liberté, que de grandes convulsions la travailleraient longtemps sans doute, avant qu'une nouvelle révolution aboutît chez elle à un résultat quelconque.

Quelque chose de semblable à ce qui se passe en Espagne aujourd'hui menacerait peut-être la France, le lendemain d'une révolution commencée.

La violence du gouvernement de Napoléon, et le système de corruption du gouvernement de

Louis-Philippe auront fait bientôt pour la France ce que la main de fer de Philippe II et la cauteleuse lâcheté de ses successeurs avaient fait pour l'Espagne : effacer la force du caractère de la nation, et semer l'anarchie dans les esprits ; car rien n'est plus anarchique que la faiblesse et la défiance que créent l'intimidation et la corruption.

La France, se débattant sur elle-même, n'est pas encore le pays à l'avenir duquel doive se lier la Belgique. Celle-ci a surtout besoin d'ordre et de concorde à l'intérieur, pour continuer sa part de mission conciliatrice et civilisatrice, entre les deux grandes divisions de l'Europe où la Providence l'a placée à cette seule fin.

Que si la France subitement révolutionnée, tentait d'échapper aux bouleversements intérieurs par une diversion vers les conquêtes extérieures, la Belgique aurait alors le plus grand intérêt non-seulement à se trouver d'avance nettement séparée de la politique des Français, mais encore appuyée et soutenue de longue main par la politique de ses autres voisins.

Or, pour deux au moins des hypothèses que nous venons d'établir, et qui sont les seules, croyons-nous, entre lesquelles on puisse choisir, il est bon que la Belgique sache que sa frontière vers la France est garnie de populations peu formées encore sur le patron de Paris, et conservant, pour la plupart, de nombreux rapports de mœurs, de penchants et même de langage avec nous.

Dans l'hypothèse d'un déchirement de la France par ses propres mains, la Belgique offrirait à d'anciens Belges l'abri d'institutions qui, sans les obliger à rien sacrifier des idées qu'ils ont pu emprunter, sans nous, depuis cent cinquante ans, à la France, leur rendraient le libre développement des idées qu'ils ont conservées communes avec nous.

Dans l'hypothèse d'un nouveau débordement de la France sur l'Europe, nous avons pour répondre au paradoxe de la frontière naturelle du Rhin, le fait longtemps établi et maintenu d'une union de toute la Flandre française et de tout l'Artois avec la Belgique actuelle; fait qui n'a cessé que depuis deux cents ans, pour l'Artois, et cent cinquante ans pour la Flandre; fait dont mille restes vivaces témoignent encore hautement partout. L'issue d'une guerre où les Belges auraient tenu, dans cette hypothèse, le parti de l'Europe contre la France, déciderait de cette double question de frontières : or la France a eu rarement raison contre l'Europe.

La troisième hypothèse, celle où la France resterait comme aujourd'hui abaissée et résignée, nous offre encore un moyen, quoique moins direct, de tirer profit des dispositions toutes particulières que nous avons reconnues à la plus grande partie des départements du Nord et du Pas-de Calais. L'influence que d'anciennes relations et des rapports de mœurs et d'intérêts encore existants nous permettraient, si nous le voulions sérieusement,

d'exercer sur une portion de la France affaiblie comme elle continuerait de l'être, nous mettrait en position de faire pénétrer, à la longue, par ce canal une partie des vues particulières de notre politique dans le maniement des affaires françaises.

Le tribun Marcel agitait autrefois Paris, guidé par la main mystérieuse de nos démocrates flamands et liégeois. La ligue avait un appui chez nous.

Notre conclusion serait donc que l'état des anciennes populations flamandes et artésiennes réunies à la France et placées sur notre frontière du nord-ouest, ajoute à toutes les autres raisons que nous avons d'ailleurs de ranger notre politique en regard et non à côté de la politique parisienne.

Si cette vue de nos intérêts nationaux, que nous croyons nouvelle, pouvait servir à confirmer nos hommes d'État dans le système où ils semblent enfin marcher plus résolument, de se tourner vers le nord-est, nous ne regretterions pas la peine que nous avons prise de recueillir et de rédiger les observations qui précèdent.

P. S. Il y a deux ans, un journal de Paris, croyant nous dire une grosse injure, nous avait appelé « Prussien, » à l'occasion d'un opuscule que nous avons publié alors, sous ce titre : « Des rapports politiques et commerciaux de la Belgique et de la France. » Ce qu'il y a de singulier c'est

qu'un journal de Bruxelles, rédigé par des Belges, faisait presque chorus avec le Parisien. Aujourd'hui, si nous en jugeons par les dernières fêtes d'Anvers et de Cologne, nous voilà tous « Prussiens » dans le même sens, y compris le journal en question.

La force des choses a seule produit ce changement en deux années; seulement il nous semble que nous allons un peu trop loin de ce côté-là.

C'est Hollandais, Anglais et Prussiens qu'il nous faut tâcher d'être tout à la fois, après qu'il a été reconnu qu'avant tout, c'était Français qu'il ne nous fallait plus redevenir. Ou plutôt, pour parler plus historiquement et plus philosophiquement : C'est aux destinées de toute la race germanique, dans ses diverses expressions autour de nous, qu'il faut chercher à nous rattacher; et c'est des destinées de la race romane qu'il faut nous séparer.

La première monte pour accomplir sa tâche; l'autre descend après avoir terminé la sienne.

Comme nous participons de toutes les deux, nous avons naturellement la liberté du choix. Il servira un jour à l'éloge de notre nation de s'être rangée délibérément du côté où le but à atteindre était celui du perfectionnement pacifique de soi-même et d'autrui, et non celui de la destruction violente sans certitude de pouvoir reconstruire mieux; où les moyens à mettre en œuvre pour at-

teindre ce but étaient l'activité réfléchie unie à la patience, et non un empirisme aventurier, dangereux pour ceux qui l'appliquent autant que pour ceux auxquels il est appliqué.

15 octobre 1843.

FIN.

TABLE.

CHAPITRE PREMIER. — Prologue. — La rive gauche de l'Escaut. — Les polders. — Blankenberg. — Ostende. — Route d'Ostende à Nieuport. — Les Dunes. — Nieuport.	5
CHAPITRE II. — Le Veurne-Ambacht. — Furnes. — Zuydcootte. — La douane française. — Les approches de Dunkerke. — Dunkerke. — Le port. — La langue flamande. — La société humaine. — Les fortifications.	20
CHAPITRE III. — Dunkerke : suite. — Toujours le flamand. — Les monuments publics. — L'architecture ; réflexions. — Les églises et les tableaux. — Le théâtre et l'art grec. — Les promenades. — Les bassins intérieurs. — La dune ; l'Estran. — La pêche de la pauvre vieille. — Le droit de propriété. Réflexions à l'adresse des autorités d'Ostende.	33
CHAPITRE IV. — Dunkerke ; suite. — Les marchés. — La cavalerie de baudets. — Le tribunal. — L'audience correctionnelle. — Toujours le flamand. — L'oppression des langues. — La politique. — Le musée. — Excursion à Berghe et à Cassel. — La grande	

Moere. — Dunkerke et le pays, vus du Beffroi. — Départ de Dunkerke.	50
CHAPITRE V. — La route de Dunkerke à Boulogne. — Gravelines. — Les forts Philippe. — Le tabac de la régie. — Les cartes royales. — Types ridicules de partis politiques. — Les approches de Calais. — Calais. — L'hôtel de ville. — L'église Notre-Dame. — Pseudo-Van-Dyck. — L'hôtel Dessein. — Le consulat belge. — Le port. — Les méduses. — Deux inscriptions de monuments publics. — Ré- flexions.	66
CHAPITRE VI. — Le boulonnais. — Marquise. — Les cigares. — Plan d'une nouvelle carte de la France. — Wimille. — Environs de boulogne et de Bruxelles. — Godefroid de Bouillon. — Premier aspect de Bou- logne.	83
CHAPITRE VII. — Boulogne. — Les quais; le port. — Les Anglais. — La jetée. — La mer. — Entrée et sortie des pêcheurs. — Second avis aux autorités d'Ostende. — Vue de Douvres et du cap Grimez. — Le bassin de la Flottille de Napoléon. — Le camp de Boulogne et l'expédition d'Angleterre. — Réflexions.	89
CHAPITRE VIII. — Boulogne; suite. — La colonne commémorative. — Sens actuel des apothéoses de Napoléon. — Vue de l'Angleterre. — Effet du tableau. — Le peuple anglais. — Les colonies et les conquêtes. — Les nègres et les prolétaires blancs. — Le meilleur mode de réformation politique. — Le couvent des Visitandines. — Réflexions sur les couvents. — Le cimetière.	104

- CHAPITRE IX.** — Boulogne; suite. La ville haute. —
— L'église Notre-Dame. — M. l'abbé Hoffreingue.
— Autre église de Boulogne. — Le culte. — De l'architecture pour le peuple. — Le musée. — Les Français font tard et font vite. — « L'Établissement. »
— M. De Munck, l'artiste. — Encore un avis pour les autorités d'Ostende. — L'Irlandais anti-repealer.
— Départ de Boulogne. 118
- CHAPITRE X.** — La route de Boulogne à Guines. — La politique en diligence. — Guines. — La route de Guines à Saint-Omer. — Ardres. — Les approches de Saint-Omer. 134
- CHAPITRE XI.** — Saint-Omer. — Le grand marché. — La grande église. — Les estaminets. — La retraite. — Les ruines et la tour de Saint-Bertin. — « Nous ne sommes pas maîtres ici. » — Les quartiers commerçants. — La porte du Haut-Pont. — Les villages flamands du voisinage. — Les vacances au tribunal. — Départ de Saint-Omer. 148
- CHAPITRE XII.** — Route de Saint-Omer à Arras. — Les voyageurs de contrebande. — Encore de la politique en diligence. — Aspect du pays. — Aire. — Béthune. — Les « Béthunistes. » — Le curé de village. — Approches d'Arras. — L'arbre de Lens. — Les tours de Saint-Éloi. 162
- CHAPITRE XIII.** — Arras. — La « fête historique. » — Le cortège. — Le bal. — Le tournoi. — Réflexions sur ce genre de réjouissances. — Idée de les instituer en Belgique. 177
- CHAPITRE XIV.** — Arras; suite. — Les monuments. — Les deux marchés. — Le beffroi. — La place du

théâtre. — L'abbaye de Saint-Vaast. — La cathédrale.	
— Deux églises en construction. — La préfecture.	
— Les casernes. — La citadelle. — « Les promenades. » — Les ateliers de M. Hallette. . . .	193
CHAPITRE XV. — Arras ; suite. — L'opinion démocratique. — L'opinion Louis-Philippiste. — L'esprit religieux. — Le clergé. — Conjecture sur Robespierre.	201
CHAPITRE XVI. — Départ d'Arras. — Route de Lille.	
— Aspect du pays. — Lens. — Carvins. — Séclin.	
— Approches de Lille. — Aspect de cette ville. — Sa propriété. — Chemin de fer ; Station de Fives. — Matériel des convois. — Arrivée à Courtrai. — Conclusion. — Post-scriptum.	210

FIN DE LA TABLE.

70

A 107

(312)

Bl. 2. 86. 11-0. 10

957

